

# LE JOUR

le jeudi 25 mars 1976

où nous serons maîtres chez nous

Nuageux

• plus 10

• 3e année

No. 23

• 48 pages

• 25 cents



Boycottage  
du JOUR:  
audition  
le 6 avril

page 11

# Moins de \$

pages

- la voirie
- les hôpitaux
- l'habitation
- les loisirs
- les sports

28-04-76 00107 1-H2X 001  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
DU QUEBEC DES PERIODIQUES  
RECEPTION ST DENIS MTL QUE  
1700 RUE  
H2X 3K6



*Les éternels  
débordements  
du printemps*

page 2

QUAND 2,3 ou 4 VOLUMES  
COÛTENT LE PRIX D'UN SEUL



C'EST LA VENTE ANNUELLE DE

**SOLDES**  
DE LA GRANDE LIBRAIRIE  
**DUSSAULT**

8955 Saint-Laurent  
Jeudi et Vendredi jusqu'à 9h.  
Clôture samedi à 5h.

Photo Claire Benugrand-Champagne

## Éditorial

Laurent Laplante traite de la norme du nombre d'élèves par classe dans l'enseignement. Il montre à quel point cette question est liée à la qualité de l'enseignement.

page 35

## Sommaire

Dans votre assiette.....6  
Le gourmet gourmand.....7  
La chronique du Québec..10  
Le monde.....12  
Les carrières.....15  
Vous avez la parole.....35  
Le fond des choses.....36  
Ce que Laurent  
Laplante en pense.....37  
Petites annonces.....38  
Bandes dessinées.....39  
Mots croisés.....39  
Horaires.....40  
Vie et culture.....41  
Le sport.....44

# Les Coops: portrait et bilan

Cahier spécial pages 17 à 32

## L'air du temps

par le professeur Nimbus

Heureusement qu'il y a le FLQ et les Jeux olympiques pour que l'armée puisse se dégourdir les jambes à tous les 4 ou 5 ans, autrement les gars risqueraient de faire de l'ankylose et des ampoules aux fesses dans leurs casernes, d'avoir le moral bas, sans parler du reste, et vous savez, quand l'armée a le moral bas, l'ennemi finit par le savoir, car tout se sait, et v'lan, on risquerait sérieusement de se faire éclabousser de soupe par des obus communistes arrivés comme des cheveux. Alors, laissons donc l'armée se la décoller, comme à la septième manche, comme ça on évitera de tenter inutilement l'ennemi. Les Jeux ou la guerre, c'est tout l'enjeu! Faudra aussi être compréhensif si les gars tirent du fusil par-ci, par-là; y'a pas seulement les jambes, y'a aussi les canons qu'il faut dérouiller, les petits et les gros, sans oublier les tanks... Ça coûte cher toute cette quincaillerie-là et, en dehors de la guerre, y a-t-il meilleure occasion de la rentabiliser que les Jeux olympiques? Les Jeux c'est fait pour ça, c'est l'évidence même! Ceux qui ne comprennent pas ça ont l'esprit aussi nébuleux que le sera le ciel aujourd'hui sans compter les petites averses qui vont nous tomber du ciel par-ci, par-là.

### Température

A plus 12, on ne peut pas se plaindre

### Aperçu pour demain

Du soleil en perspective

## au jour le jour

### A MONTREAL

● Déjeuner-causerie du Publicité Club de Montréal, à 12h, à la salle de bal de l'hôtel Château Champlain. Conférencier: M. Denis Hardy, ministre des Communications.  
● Dîner littéraire de la Société des écrivains canadiens, section de Montréal, à 18h30, au restaurant Le Caveau, 2063, rue Victoria. Conférencière: Mme Solange Chaput-Rolland, journaliste.

● Grand rassemblement du Regroupement actionnaires à l'intention de tous les parents de la région métropolitaine, à 20h, au Centre Paul-Sauvé. Sujets: qualité de l'enseignement public et négociations.

● Projection de films amateurs organisée par l'Association des cinéastes amateurs du Québec, à 20h, à l'Office national du film, 550 ouest, rue Sherbrooke.

● Congrès annuel de la Société de criminologie du Québec, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455, rue Peel. Thème: "La justice et l'injustice au Québec".

### AILLEURS AU QUEBEC

Trois-Rivières: Colloque national de l'Association des éducateurs spécialisés du Québec sous le thème "Les éducateurs et le centre d'accueil de l'avenir", à 9h, au pavillon Pierre Boucher, Université du Québec. Invité: M. Manuel Batshaw.

## ...Et ce n'est qu'un début!



C'est reparti: les cours d'eau, déchaînés par le printemps tout neuf, ont envahi certaines routes du Québec avec une joie diabolique. Avec les averses d'hier soir et celles d'aujourd'hui, les risques d'embâcles vont cependant s'accroître. L'équipe "urgence-inondation" du ministère des Richesses naturelles est sur un pied d'alerte et surveille les endroits stratégiques du haut des airs. Ainsi le Richelieu (notre photo).

## United Aircraft

# Des otages embêtants et bien involontaires

par Robert Lévesque

● Le groupe des grévistes de la United Aircraft qui pénétra dans l'usine de Longueuil le 12 mai 75 vers vingt-deux heures, afin de forcer le gouvernement à adopter une loi visant à régler ce long conflit de travail, a été carrément "embêté" par la découverte d'une dizaine de travailleurs qui étaient restés sur place.

● Dans leur premier message (écrit sur un bout de papier) qu'André Choquette

a lancé sur les ondes de CKVL vers vingt-trois heures moins dix, il n'a pas été question d'otages.

Ces deux faits sont ressortis, hier, lors du témoignage du reporter José Ledoux, de CKVL, dans le procès où André Choquette est accusé de séquestration. Ledoux, qui est directeur de l'information à cette station de Verdun, avait vécu de l'intérieur cette occupation, servant de lien entre le groupe et l'extérieur grâce à

son "unité mobile" de radio.

Invité à se rendre au sous-sol de l'église de Fatima (le local de grève), Ledoux fut prié de monter dans un camion stationné à l'arrière de l'église. Il y avait, selon lui, environ 45 hommes munis de bâtons et de chaînes, portant des bas de nylon enroulés sur le front. Il a reconnu André Choquette parmi eux. Il soutient n'avoir nullement été molesté ou forcé à agir ainsi.

Dans l'usine, Ledoux, qui n'a jamais quitté le groupe, se rappelle que les grévistes ont couru dans tous les coins en criant et faisant du bruit avec leurs bâtons, durant environ quatre minutes, avant de barricader toutes les portes. Ce n'est que plusieurs minutes plus tard qu'ils ont découvert certaines personnes qui s'étaient cachées.

Dix minutes après l'entrée dans l'usine, André Choquette, qui n'était pas masqué, lui a demandé le mobile pour lancer le premier message. Le reporter reconnaît que plus tard, dans les communications avec l'extérieur, Choquette a utilisé à quelques reprises, en plus du terme "scabs", le mot "otages" en parlant des travailleurs.

"J'ai eu l'impression, dès le début, qu'on ne savait pas quoi faire avec ce groupe d'employés", déclare Ledoux. "Ils étaient plus embêtés qu'autre chose", ajoute-t-il. Appelé à les compter, il avoue en avoir dénombré neuf. Durant l'heure qui a précédé l'arrivée des policiers, il ne les a pas revus.

En contre-

interrogatoire, Ledoux a expliqué que deux minutes avant l'irruption des policiers, le groupe était découragé, les grévistes se sentaient à la limite de leur aventure, et ils ont tout laissé tomber, masques et armes, en se regroupant dans un espace restreint. Il était à dix pieds d'eux.

"Choquette a pris mon micro, a dit: "Nous nous rendons.. on demande un sauf-conduit, on jette les armes", et le bruit des armes jetées par terre a été diffusé sur les ondes", a déclaré Ledoux. Il a alors vu des policiers surgir de toutes parts. "Choquette m'avait remis le porte-voix, et j'ai alors crié aux policiers de ne pas charger." La charge policière a duré vingt secondes, selon lui. "Ils étaient empilés les uns sur les autres, à dix pieds de moi", a-t-il laissé tomber pour décrire ce qui était arrivé aux occupants après la charge policière.

Un policier de la SQ, Raymond Laforte, est aussi venu témoigner, hier. Il a appris au tribunal comment il avait découvert le groupe de dix "otages". Un d'eux n'était pas attaché. Quant aux autres, il n'a pas pu préciser comment ils étaient attachés. En les amenant près d'une sortie, le groupe a reçu une bombe lacrymogène lancée de l'extérieur.

Après ce témoignage, Me Robert Haccoun, pour la Couronne, a déclaré sa preuve close. La défense, assurée par Mes Claude Melançon et Pierre-Olivier Boucher, entend aujourd'hui sa preuve.

## Institut Archambault Les 2 médiateurs claquent la porte

(R.L.) — Les deux médiateurs dans le conflit qui oppose les détenus de l'Institut Archambault avec la direction de ce pénitencier sont partis en claquant la porte, hier, après cinq semaines de négociation.

Laurent Laplante, éditorialiste au JOUR, et Me Robert Sachitelle, de l'Aide juridique, ont dénoncé la "fâcheuse manie de la direction" qui, depuis le début des négociations, ne fait qu'invoquer les directives pour opposer des refus successifs aux demandes des détenus grévistes.

La grève dure depuis 70 jours au pénitencier à sécurité maximum de Sainte-Anne-des-Plaines. Ce n'est que le 24 février, la grève ayant débuté le 14 janvier, que la direction a accepté de négocier. Le directeur, M. Jean-Paul Lebrun, a assisté à au moins douze séances de négociation avant que les médiateurs décident d'abandonner devant son intransigeance.

Laplante et Sachitelle ont fait savoir, hier, qu'ils seront disposés à revenir à la table lorsque le directeur Lebrun leur prouvera, par écrit, que c'est Ottawa et la direction nationale des pénitenciers qui interprètent de façon aussi rigide les directives.

La goutte qui a fait déborder le vase, hier à Archambault, est venue du refus catégorique du directeur Lebrun de considérer la possibilité que les détenus puissent avoir accès à certaines parties de leur dossiers.

## Secteur public

# Pas de loi spéciale, mais Québec 'jouera du muscle'?

par François Demers

Si le gouvernement libéral entend faire jouer ses muscles dans les prochains jours pour briser la stratégie de harcèlement du Front commun, il devra le faire en utilisant l'arsenal légal déjà à sa disposition.

Le ministre du Travail Gerald Harvey a en effet donné l'assurance hier, tant en Chambre que devant les journalistes qu'à sa connaissance, il n'y a pas de loi spéciale en préparation.

Chose certaine, contrairement à ce qu'avait prétendu la veille le chef de l'Union nationale, Maurice Bellemare, aucune loi spéciale ne sera déposée en Chambre aujourd'hui. D'une part, cette hypothétique loi n'a pas été annoncée au feuilleton hier (une procédure indispensable au dépôt d'un projet de loi). D'autre part, il

n'a pas été question de cette "rumeur" à la réunion du Conseil des ministres d'hier matin.

M. Harvey précise cependant que le grand responsable de la négociation dans les secteurs public et parapublic, c'est le ministre de la Fonction publique Oswald Parent.

Ce dernier avait promis la semaine dernière de faire part "mercredi prochain" à la presse, dans le cadre de sa conférence de presse hebdomadaire, des mesures que le gouvernement libéral entend prendre pour faire cesser le harcèlement.

Au début de la semaine, M. Parent annonçait cependant que la tenue de cette conférence de presse était reportée à aujourd'hui, 14 hres.

En l'absence d'une loi

spéciale à jeter en pâture aux journalistes, ceux-ci se demandent maintenant ce que le ministre pourra bien annoncer comme durcissement du côté patronal. Les paris vont d'une nouvelle vague d'injonctions, en passant par l'application de l'article 99 du Code du Travail, jusqu'au déclenchement des élections...

Il est même question de l'acceptation par le gouvernement de la nomination d'un médiateur dans le secteur de l'Éducation, mesure réclamée aussi bien par les Commissions scolaires, les enseignants que les associations de parents.

Encore que, si l'équipe Bourassa choisissait l'application de l'article 99 du Code du Travail, elle pourrait toujours prétendre qu'elle a finalement acceptée une forme de médiation. Cet

article prévoit en effet la nomination d'une commission d'enquête de 60 jours associée à une injonction qui interdit toute grève en cours ou "appréhendée" jusqu'à 20 jours après la fin de l'enquête. Ce qui mènerait le Front commun à la troisième semaine de juin, trop tard pour les enseignants.

Reste le sentiment que les libéraux cherchent désespérément une formule pour forcer le Front commun à la grève générale, de façon à le couper de ses appuis dans la population.

Et la possibilité qu'Oswald Parent ait répété la maladresse commise au début de l'année quand il avait lancé un ultimatum aux syndiqués pour ensuite laisser passer la date d'échéance sans réaction particulière.

Autres nouvelles en page 4

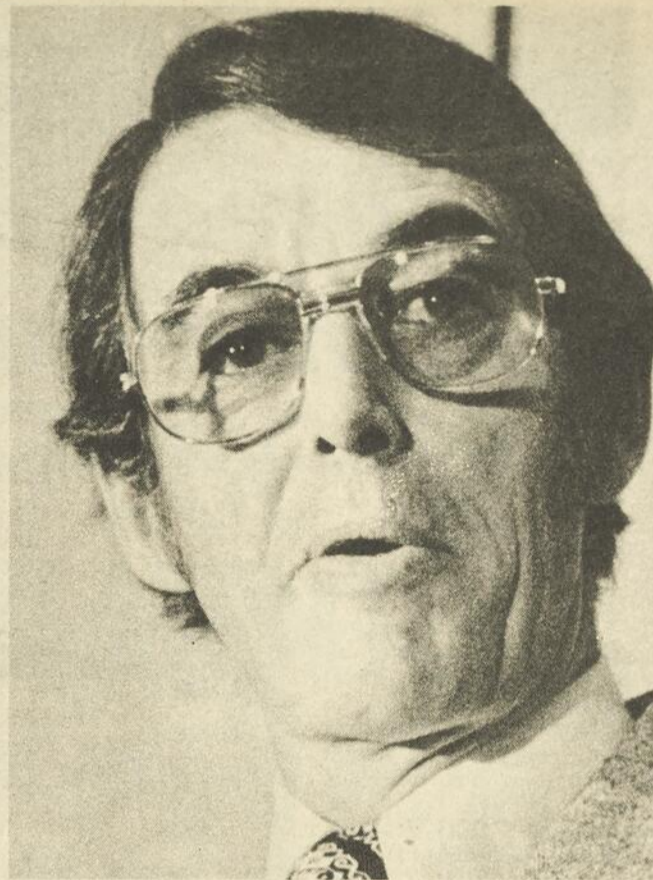


Photo: Pierre Boisclair

Gerald Harvey, le ministre du Travail, a donné l'assurance hier qu'il n'y avait aucune loi spéciale en préparation... mais!

## Remettre de l'ordre dans la maison d'abord, puis faire l'indépendance

— René Lévesque

par Louis Fournier

"L'indépendance risque de devenir difficile, ou même impossible, si on ne remet pas d'abord de l'ordre dans la maison au Québec, où c'est devenu littéralement une maison de fous".

Pour M. René Lévesque, qui s'adressait hier aux étudiants de l'École des Hautes études commerciales à Montréal, la "maison de fous", ce n'est pas seulement le vieux régime fédéral-provincial mais aussi l'"effolement" complet du gouvernement Bourassa qui n'en est plus un, au bout de 6 ans de pouvoir.

"Quand on prendra le pouvoir, a lancé le président du Parti québécois, ce ne sera pas un cadeau si on doit ramasser tous les restants du gouvernement Bourassa", notamment la dette folle des

Jeux olympiques. Et "la chose urgente", pour M. Lévesque, c'est, bien sûr, de prendre le pouvoir, de remplacer le gouvernement.

Quant à l'indépendance du Québec, "c'est entendu qu'on travaille pour ça et elle viendra si les citoyens le veulent".

René Lévesque a répété, hier, qu'il est aujourd'hui "possible" que le PQ prenne le pouvoir lors des prochaines élections. Et c'est possible parce que "le déclin qui change un gouvernement est d'abord négatif: les gens sont tannés de lui et décident de s'en débarrasser". Or, dit-il, c'est ce qui se produit actuellement et le PQ, devenu l'Opposition officielle, a toutes les chances de recueillir les votes des mécontents.

Il y a un phénomène

de rejet qu'on sent dans tous les coins du Québec, selon M. Lévesque: "Déjà demie-vierge en 1973, après trois ans de pouvoir, le gouvernement Bourassa est maintenant défloré d'un bout à l'autre!".

Le chef du PQ a multiplié les exemples de l'"effolement" du gouvernement libéral et de la "morosité" du climat au Québec, en économie comme dans d'autres secteurs: "Pendant que le ministre Saint-Pierre essaie d'entretenir la bonne humeur en disant que tout va bien, un rapport du ministère — fédéral — de l'Expansion économique régionale nous révèle que le Québec est rendu aussi bas que les Maritimes. Le Québec est devenu la partie principale du morceau sous-développé du Canada."

En réponse aux questions des étudiants, M. Lévesque a pris, une fois de plus, la défense de Tricofil, en rappelant que le programme du PQ est favorable à ces expériences-pilote de participation et de propriété des travailleurs. "On ne peut guère aller plus loin que ça pour l'instant, a-t-il dit, mais il faut les encourager, maudit!".

Le chef péquiste a aussi rappelé que le programme du parti faisait la large part au mouvement coopératif à qui le PQ donnerait une "position dominante", avec l'État, dans le secteur financier (épargne, crédit et assurances) aux dépens des banques privées. "C'est la clé pour faire le reste, notamment pour développer d'autres coopératives", a-t-il conclu.

## "Attaque aérienne" à l'Assemblée nationale

(F.D.) Une bonne centaine de victimes de la faillite du "Cercle de la future ménagère" ont manifesté hier en face du Parlement leur colère devant l'inaction et la responsabilité gouvernementales dans cette opération qui a fait perdre quelque \$3,7 millions à environ 10,000 consommatrices

(en majorité des consommatrices, puisque cette compagnie offrait de l'équipement ménager par le biais d'un plan "mise de côté").

Un groupe de ces victimes avait obtenu la permission d'assister aux débats de l'Assemblée qu'elles se sont empressées de per-

turber, en expédiant notamment des tracts sous forme d'avions en papier, en direction des députés. Leur geste collectif n'a pas tardé à entraîner leur expulsion manu militari.

La faillite de "Economy Ware Kitchen Specialties", survenue en novembre 1974, n'a laissé

qu'environ \$332,000, qui ont servi à rembourser le ministre du Revenu d'un arrérage de taxes d'environ \$199,000 et à payer les frais d'administration de la faillite elle-même. Selon le tract distribué hier, elles seraient 10,000 ménagères à avoir perdu leurs "mises de côté".

## Un manifeste du PQ

L'exécutif national du Parti québécois travaille à la préparation d'un manifeste qui sera rendu public à l'automne. Ce document doit servir à "rafraîchir" certains éléments du programme du parti et à ouvrir des perspectives nouvelles, plus adaptées à la situation, en prévision du prochain congrès national prévu pour février 1977. L'exécutif avait publié, en avril 1972, un manifeste semblable intitulé "Quand nous serons vraiment chez nous".

## les échos du jour

Le Pierre Martin qui signe l'article à la UNE du cahier spécial du DEVOIR d'hier sur l'éducation est sous-ministre à l'Éducation. C'est "par inadvertance" que le quotidien de la rue Saint-Sacrement a oublié de signaler ce détail qui jette pourtant une lumière particulière sur le titre "Le coût de l'Éducation au Québec à l'heure des choix", une approche très valorisée par les libéraux dans les négociations en cours avec les enseignants. La précision sur la qualité de M. Martin, on la trouve non pas dans le cahier spécial, mais dans les pages ordinaires, dans un minuscule errata en page 2.

Le collège Dawson semble croire qu'il n'y a que les Français qui parlent français. Il offre ces jours-ci, par une annonce à la radio anglaise, des cours d'immersion en français... en France évidemment. Je les comprend un peu: c'est pas mal plus excitant d'aller étudier la langue de Molière à Nice, Saint-Malo ou Grenoble qu'à St-Machin ou St-Glin-Glin au Québec. Mais le bilinguisme à ces conditions-là coûte cher à nos concitoyens anglais: de \$595 à \$795 pour un cours de trois à quatre semaines. Je me demande si les "immersés" vont revenir avec un petit accent à la française... au risque de se faire traités de "m... Français!!

Le métier de photographe a ses heures difficiles. Photographier une inondation, c'est souvent se mettre les deux pieds dans l'eau et y rester pris. C'est ce qui est arrivé hier à notre photographe qui, dieu merci, fut tirée de cette mauvaise passe par nul autre que... le photographe du DEVOIR! Les bords du Richelieu sont devenus des lieux de rendez-vous dangereux...

## Les négociations du secteur public

# • Nouveau débrayage aujourd'hui • Québec rompt les négociations

### à la table des enseignants CEQ de l'élémentaire et du secondaire

par Gisèle Tremblay

A la veille de mesures gouvernementales autoritaires qui doivent viser particulièrement le secteur de l'éducation, la partie patronale a brusquement rompu les négociations officielles hier à la table des 75.000 enseignants CEQ de l'élémentaire et du secondaire.

Prétextant un rendez-vous, les représentants des commissions scolaires ont en effet quitté la rencontre et le représentant du gouvernement a expliqué qu'on ne pouvait négocier sans eux. La partie patronale a refusé de fixer une nouvelle rencontre.

Par ailleurs, parvenait hier à tous les syndicats du Front commun le mot d'ordre relatif à un nouveau débrayage général de 24 heures aujourd'hui. Au conseil d'orientation de samedi dernier, le Front commun a en effet décidé d'utiliser son mandat de grèves limitées à raison de deux par semaine.

Comme lundi dernier, des écoles et des cliniques

externes seront fermées. Chacun devra donc se renseigner avant de se déplacer



(photo Pierre Boisclair)

C'était le 20 janvier dernier, devant l'hôpital du Sacré-Coeur: une scène qu'on risque de revoir demain, journée de débrayage général.

inutilement, car tous les syndicats n'annoncent pas d'avance leur participation à la grève.

En attendant la reprise des négociations à la principale table CEQ, le porte-parole du gouvernement, M. Michel Crête, a proposé que le groupe se

transforme en comité technique (étude de documents sans pouvoir de décision). Cette rupture mitigée augure mal, estime-t-on à la CEQ, des mesures que le ministre de la fonction publique doit annoncer aujourd'hui.

A la table FTQ des hôpitaux, cependant, les re-

présentants syndicaux n'ont pas rompu les négociations comme ils le menaçaient la semaine dernière en désespoir de cause: ils expliquent que la partie patronale s'est présentée mardi avec l'intention de faire progresser le dossier, ce qu'ils avaient précisément souhaité.

D'ailleurs, les syndicats ont fait état hier d'un premier déblocage des négociations depuis plusieurs mois, cette semaine à la table CSN-CEQ des affaires sociales (61.000 syndiqués). Tout le secteur semble donc progresser, contrairement à l'éducation.

## Le PQ propose la nomination immédiate de médiateurs

par Gisèle Tremblay

Convaincu qu'une loi spéciale serait un remède pire que le mal, le Parti québécois (PQ) propose la nomination immédiate de médiateurs dans les secteurs de l'éducation et de la santé, pour dénouer l'impasse actuelle des négociations entre le gouvernement et le Front commun.

La médiation, croit le PQ, serait de nature à pro-

Selon des statistiques obtenues par le député Marcel Léger:

● le Québec a les plus hautes taxes scolaires des provinces canadiennes et les enseignants les plus mal payés;

● de tous les budgets d'éducation au pays, le Québec a la plus faible proportion consacrée aux enseignants, soit 45%, tandis que 43% va à l'administration (et 12% au reste);

● l'augmentation des dépenses de l'éducation au Québec tend donc à bureaucratiser le système plutôt qu'à améliorer la qualité de l'enseignement.

voquer une trêve qui mettrait fin aux débrayages et aux lock-out pendant quel-

ques semaines, le temps de trouver un terrain d'entente.

Contrairement à ce que laisse croire le gouvernement, rappelle le PQ, la médiation n'est pas l'arbitrage: les recommandations des médiateurs n'engagent pas les parties, qui doivent cependant en tenir compte.

Selon le PQ, qui donnait hier une conférence de presse, une loi spéciale ou toute mesure analogue, loin de rétablir la paix sociale, risque d'empoisonner les services publics de la santé et de l'éducation pour les trois prochaines années.

Tout le milieu de l'éducation, enseignants, parents et administrateurs, s'est déjà prononcé en faveur de la médiation et le député de Lafontaine, M. Marcel Léger, porte-parole du PQ en matière d'éducation, en formulait de nouveau la demande la semaine dernière à l'Assemblée nationale.

Le chef du PQ, M. René Lévesque, entouré de cinq collègues, a tenu le gouvernement particulièrement responsable du "drame" qui menace. Aussi, le PQ propose-t-il, pour faciliter la médiation, une modification des offres du gouvernement de manière à respecter certains principes jusqu'ici injustement oubliés:

● une hausse minimum égale à tout ce que permettent les contrôles fédéraux, soit 32.5% (indexation incluse);

● l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes et un congé de maternité payé avec garantie de retour au travail;

● la parité de salaire pour une formation équivalente, par exemple, entre les infirmières et les paramédicaux;

● la priorité à la qualité de l'enseignement, en fixant pour la tâche de l'enseignant un maximum d'élèves par classe et de cours par semaine;

● la prime d'éloignement dans les régions éloignées, là où les employeurs privés se soumettent déjà à cette règle.

## Appel à la mobilisation des parents par la SSJB

Les parents doivent s'occuper de leurs affaires et de celles de leurs enfants et se rendre à l'assemblée du Regroupement Action-Parents pour y faire part de leurs inquiétudes et de leurs interrogations à propos de la qualité de l'enseignement.

C'est en gros l'appel qu'a lancé hier, à la veille du grand meeting du Regroupement Action-Parents au Centre Paul-Sauvé, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Jean-Marie Cossette, qui intervenait par là dans le dossier des négociations entre l'État, les commissions scolaires et les enseignants du Québec.

En apportant son appui au Regroupement Action-Parents qui vient

d'être créé, la SSJB condamne en fait l'attitude du gouvernement québécois. La ligne défendue par le Regroupement Action-Parents, qui réunit des parents d'un peu partout dans la grande région métropolitaine de Montréal, soutient en effet que le gouvernement va contribuer à la dégradation de la qualité de l'enseignement au Québec s'il réussit à imposer ses vues aux syndicats d'enseignants.

Le Regroupement espère que les parents seront nombreux ce soir au Centre Paul-Sauvé pour apporter une preuve claire de leur inquiétude face à la situation actuelle.

Affirmant qu'il est grand temps que tout le monde reçoive la même in-

formation en même temps, M. Cossette a réclamé vigoureusement la tenue d'un débat télévisé entre les trois parties aux négociations provinciales dans l'enseignement: le gouvernement, la Fédération des commissions scolaires et les syndicats.

M. Cossette a de plus condamné l'attitude de la Fédération des Comités de parents du Québec qui a réclamé, il y a deux jours, que les commissions scolaires ferment les écoles pour régler le conflit.

Ce n'est pas là, a-t-il affirmé, un moyen d'améliorer le climat dans les écoles. Il faut un règlement négocié soutient la SSJB. Donc pas de décret gouvernemental.

Sur ce point, se rejoignent les positions des représentants de la SSJB, du Regroupement Action-Parents et de commissaires d'école qui participaient à la conférence de presse d'hier. Des commissaires de plusieurs commissions scolaires de la région de Montréal sont en effet venus dire qu'ils s'opposaient à un lock-out et à un décret.

Un commissaire de la commission Legardeur (Repentigny) a même affirmé que, si la Fédération des commissions scolaires catholiques obtenait lors de son assemblée générale, le trois avril à Québec, un vote majoritaire en faveur d'un lock-out, les écoles de cette commission demeureraient ouvertes malgré tout.

### LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SOPEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433 Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année, \$32 par six mois et \$18 par trois mois. Édition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault

## Réunion du syndicat des professeurs de l'UQUAM

Les professeurs craignent  
l'annulation de la session

L'administration de l'université du Québec à Montréal (UQAM) serait-elle prête à aller jusqu'à l'annulation de la session en cours pour venir à bout du syndicat des employés de soutien dont les membres en sont à leur quatrième semaine de grève?

C'est en tout cas ce que craint le syndicat des

professeurs de l'UQAM qui prenait position officiellement sur le conflit hier. Selon le syndicat, l'administration a laissé trainer en longueur, depuis dix mois, les négociations avec le personnel de soutien. Et, malgré la grève, rien n'aurait changé.

Les cours ne se donnent plus à l'UQAM depuis

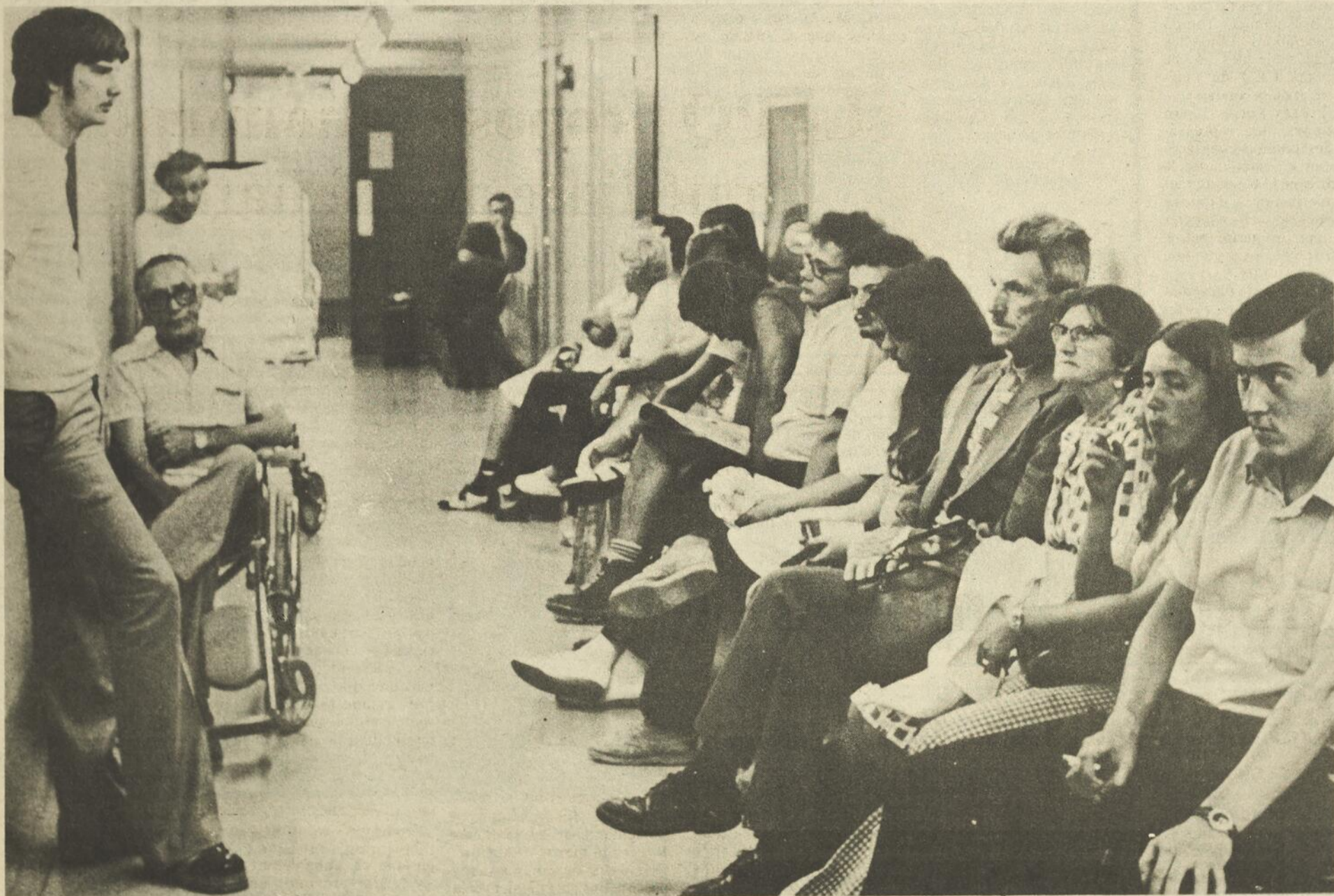
le début de la grève, le deux mars. Sur les 15 semaines que compte une session normale quatre ont déjà été perdues et le moment approche à grand pas où il ne sera plus possible de récupérer la session.

Par ailleurs il est impossible de prolonger la session au-delà du 8 mai, estiment les professeurs.

puisque deux jours après cette date, le 10 mai, débute la session d'été.

Afin, disent-ils, de connaître les raisons du blocage des négociations, les professeurs ont résolu de demander une convocation d'urgence du conseil d'administration de l'UQAM sur lequel ils siègent.

# LE GOUVERNEMENT REFUSE DE VOUS SOIGNER RAPIDEMENT...



## LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ VEULENT ACCÉLÉRER LES SOINS

Actuellement, dans les hôpitaux, le gouvernement ne remplace pas les employés démissionnaires, retraités ou congédiés. A Ste-Justine, à Montréal, par exemple, 12% du personnel n'a pas été remplacé en trois ans. Il s'ensuit que la charge de travail des autres employés augmente exagérément et que le temps d'attente des patients dépasse les bornes. Cette situation, c'est le gouvernement qui l'a créée avec ses budgets-camisole-de-force. Les travailleurs d'hôpitaux CSN-CEQ veulent changer cet état de choses pour le bien des malades.

Ils veulent que le gouvernement comble dorénavant les postes vacants. Si le personnel ne diminue plus, la qualité des soins ne diminuera plus et les malades ne souffriront plus des compressions budgétaires. Les travailleurs CSN-CEQ veulent aussi que le gouvernement crée des équipes volantes d'infirmières, d'auxiliaires dans les hôpitaux pour décongestionner les urgences et vous soigner rapidement. Voilà pourquoi il y a des grèves actuellement. Les travailleurs d'hôpitaux CSN-CEQ luttent contre le gouvernement, pour les malades.

## Fin de la 'guerre des poteaux'

QUEBEC (PC) — La "guerre des poteaux" est définitivement terminée. Tel que promis en janvier dernier, la compagnie Bell Canada a retiré toutes les oppositions enregistrées auprès de la Régie des services publics du Québec contre les corporations municipales désireuses de réglementer la télédistribution sur leur territoire.

À l'ouverture des auditions de la Régie, mardi, à Québec, Me Paul Hurtubise, procureur de la compagnie de téléphone, a confirmé la décision de retirer toute opposition contre les règlements soumis par 25 corporations municipales.

Siégeant comme président, Me Raoul Barbe, vice-président de la Régie, a pris en délibéré le projet de règlements soumis par la ville d'Alma. Mercredi, l'organisme devait étudier les dossiers soumis par les corporations municipales de Giffard, Magog, Saint-Raymond, de-Portneuf, Charlesbourg, Loretteville, Beauport, Montmorency, Orsainville, Sainte-Foy et Val-d'Or.

## dans votre assiette

### Les légumes secs (1)

par  
Jean  
Turgeon



Les légumes secs sont toujours consommés cuits et cela se comprend fort bien quand on pense aux haricots blancs, aux pois, aux lentilles, etc.

Les légumes secs sont des féculents, donc attention à ceux et à celles qui comptent les calories absorbées au cours d'un repas. Ils ont toujours été appréciés par nos ancêtres pour plusieurs raisons. Ils ont l'avantage de se conserver longtemps, des années même; donc, on en faisait des provisions importantes pour les durs mois d'hiver et deuxièmement, ils sont très nourrissants ce qui n'était pas non plus à dédaigner.

Voyons maintenant les principaux légumes secs:

- les haricots blancs;
- les lentilles;
- les pois à soupe;
- les pois cassés (verts et jaunes);
- les fèves rouges.

#### Les haricots blancs:

Les haricots blancs sont plutôt connus sous le nom de fèves blanches et à tort, devons-nous constater. Les gourmets sont des fèves mais non les haricots. Cela n'est guère important mais n'en justifiait pas moins la mise au point.

Je vous propose deux recettes de haricots blancs, une québécoise et une française. Les haricots à la bretonne accompagnent généralement les rôtis de porc et d'agneau. C'est une préparation délicieuse qui remplace les pommes de terre. Un dernier mot avant de passer aux recettes. Tous les légumes secs doivent être lavés à grande eau plusieurs fois et doivent tremper au moins douze heures avant d'être employés.

#### Fèves au lard

Composition:  
1 livre de haricots blancs  
3 tasses d'eau  
1/4 tasse de saindoux

1/2 tasse de mélasse  
2 c. à thé comble de moutarde sèche  
2 oignons moyens hachés finement  
1/2 livre de lard gras en petits dés.

#### Préparation:

1. Mélanger tous les ingrédients et les mettre dans une "jarre à bean" ou dans une casserole à couvercle.
2. Cuire au four à 250°F. pendant au moins 4 heures.
3. On peut obtenir des fèves au lard plus brunes en enlevant le couvercle pendant la dernière heure de cuisson. Si on désire des fèves plus sucrées, on utilise 2/3 de tasse de mélasse au lieu d'une demie.

#### Haricots blancs à la bretonne

Composition:

1 livre de haricots blancs  
1 pinte d'eau  
1 bouquet garni (2 gousses d'ail, 1 pincée de thym, 1 c. à thé de grains de poivre, 2 clous de girofle, 1 feuille de laurier), le tout enveloppé dans une petite pièce de coton et attaché avec une ficelle.  
1 boîte de tomates pelées (28 onces)  
1 petit oignon haché finement  
2 gousses d'ail  
1 boîte de pâte de tomate (5 onces)  
1 c. à thé de persil haché sel et poivre  
4 onces d'huile

#### Préparation:

1. Faire bouillir les haricots avec le bouquet garni dans une pinte d'eau en conservant toujours le même ni-

veau d'eau, au moins pour couvrir les haricots; en ajouter de nouveau, au besoin.  
2. Pendant ce temps, faire cuire doucement dans l'huile l'oignon et l'ail.  
3. Ajouter la pâte de tomate et les tomates pelées.  
4. Saler, poivrer et mijoter 30 minutes.  
5. Quand les haricots seront cuits, ce qui prendra de deux à trois heures, égouttez-les.  
6. Mélanger la sauce tomate aux haricots et persiller après avoir rectifié l'assaisonnement.

La semaine prochaine, nous verrons les autres légumes secs: D'ici là,

**Bon appétit, à la semaine prochaine!**

## Un accro à la Commission Pépin!

TORONTO (PC) — Représentant 124 revues et 550 journaux hebdomadaires, deux organismes ont entamé des procédures pour forcer le ministère des Postes à comparaître devant la Commission anti-inflation à la suite d'augmentation des tarifs internationaux atteignant 414 pour cent.

L'Association canadienne des éditeurs de périodiques et l'Association ca-

nadienne des journaux communautaires soutiennent dans leur requête, que le ministère a donné un mauvais exemple et elles demandent à la commission d'invalider les hausses.

"Si elle n'abolit pas ces augmentations, la Commission anti-inflation devrait blâmer publiquement cette initiative éminemment inflationniste", précise la requête.

### Restaurant Français & Bar

Ce que la critique a dit:

"À LA FOIS QUÉBÉCOIS ET FRANÇAIS"

Le Devoir

"UNIQUE IN NORTH AMERICA"

Helen Rochester, Mtl Star

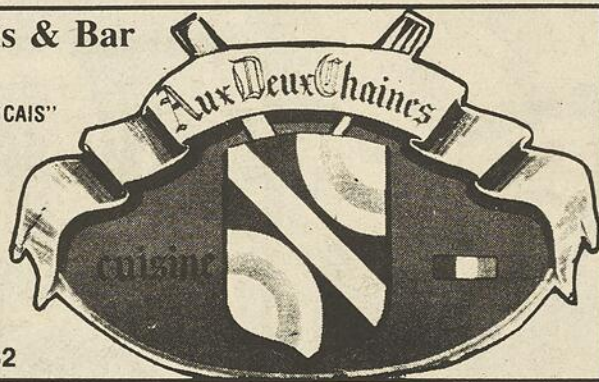
"À LA BONNE FRANQUETTE"

Françoise Kayler, La Presse

1218 EST, STE-CATHERINE

Sortie métro Beaudry

RÉSERVATIONS 522-4882



### L'équipage du Vieux Rafiot

vous invite à la

## SOIRÉE DE LA MARINE

AU  
PROGRAMME

Spectacle bidon  
victuailles en abondance  
amphores de vin rouge  
le tout en patins à roulettes

FÊTONS - ROULONS - BUVONS - RIONS

LE VIEUX RAFIOT

406 rue St-Sulpice, coin St-Paul  
Vieux Montréal  
STATIONNEMENT GRATUIT

Un seul prix par  
personne incluant:  
Gueuleton - vin -  
taxe et service compris

Réservations et renseignements  
288-7770

## La Rapière

Restaurant français



Spécialités  
pyrénéennes  
TABLE D'HÔTE  
TOUS  
LES SOIRS

DE 5H A MINUIT  
REPAS D'AFFAIRES  
Ouvert: lun. au vend.,  
midi à minuit,  
sam., de 5 p.m.  
à minuit  
Fermé le dimanche

Réservations: 844-8920 1490, rue STANLEY Métro Peel, sortie Stanley

IL Y A DU BON QUI SE MIJOTE AU RESTAURANT

# Mont Royal

BAR B.O.

DELICIEUX  
FRUITS DE MER

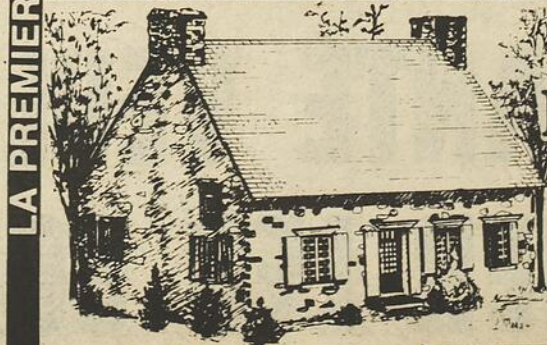
STEAKS  
SUR CHARBON DE BOIS

POULET RÉPUTÉ

Bar Salon  
AMBIANCE AMICALE

435 est, rue Mont-Royal  
APPELEZ MAINTENANT: 844-5208  
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

### BRASSERIE DU QUARTIER-COTE-DES-NEIGES



## Brasserie La Maisonnée

Repas servis  
entre 8h00 et 20h00

fermeture à minuit

Exposition permanente

5385 GATINEAU, COTE-DES-

NEIGES 733-0412



## Encore un peu de couscous...

Comme promis, je reviens cette semaine sur le couscous, ce plat nord-africain dont on a décrit la composition dans la chronique du 11 mars. Je voudrais simplement ajouter aujourd'hui qu'il n'y a pas une seule façon de faire le couscous et que les recettes et les modes de présentation varient selon qu'il s'agit d'un couscous marocain, algérien ou tunisien.

Ce sont surtout les Tunisiens qui font du cous-

cous à Montréal. Sur quatre adresses que je connais, trois sont tunisiennes. Les Tunisiens sont assez fiers de leur tradition culinaire et c'est à eux, entre autres, qu'on doit le harissa, cette sauce piquante dont on relève le bouillon du couscous. Précisons encore que cette cuisine est remarquable pour ce qui est des hors-d'œuvre, de la préparation des poissons et des pâtisseries.

Les Tunisiens de

Montréal font un couscous qui se ressemble assez d'un restaurant à l'autre. Ils ont la particularité de finir la préparation de la semoule dans du bouillon, ce qui lui donne du goût et une cuisson complète, bien sûr, mais qui vous enlève par contre le loisir de goûter la semoule pour elle-même.

Si vous avez déjà mangé du couscous en France, vous avez sans doute remarqué qu'on vous met sur la table des plats

séparés de bouillon et de semoule, ce qui vous laisse l'initiative de mouiller votre semoule selon votre bon plaisir et votre conception du couscous. J'avoue que je préfère cette façon de faire. Ici, votre assiette vous arrive toute préparée et il en est d'ailleurs ainsi habituellement en Afrique du Nord. Acceptons donc cette façon de faire, nous n'allons pas dire à d'authentiques Maghrébiens comment faire leur propre cuisine.

## Au Kerkennah, un goût qui se laisse chercher

Le Kerkennah, restaurant qui tire son nom d'un groupe d'îles tunisiennes, est allé se nicher tout au nord de Montréal au 1021 est, rue Fleury. La spécialité de la maison est le couscous mais on a ajouté au menu une foule de choses plus courantes qui n'ont rien à voir avec la cuisine tunisienne. Le décor, les tables et les chaises se veulent dans le style de là-bas mais je vous avoue qu'avec mes six pieds je ne suis pas très à l'aise pour manger à une table basse sous laquelle je ne puis passer ni les pieds ni les genoux. Il me semble qu'on n'a pas besoin de ces douteux artifices mobiliers pour manger du couscous. Venons-en maintenant à ce dernier: c'est un couscous

qui ressemble à ceux que vous trouverez dans les autres restaurants tunisiens sauf que la semoule avait, à mon goût, été un peu trop alourdie d'un bouillon dont le goût se laissait chercher. Le morceau de poulet qui l'accompagnait était généreux, peut-être un peu trop par rapport à la quantité de semoule et de légumes servis. Enfin, il me semble que le harissa est assez difficile à utiliser si on ne vous donne pas un peu de bouillon pour en arroser le couscous. Avec une salade tunisienne (ordinaire), un baklava (excellent) et un café turc j'ai payé \$5.40. Pour la même chose le soir, il vous en coûtera \$7.50. (Fermé le lundi. Aucun permis de la Régie des alcools).

## Le bon mouton de chez Beji

Au Restaurant des Oliviers, Beji se veut un spécialiste du couscous mais n'en néglige pas pour autant les autres fleurons de la cuisine tunisienne. Ses hors-d'œuvre ont fort bonne tenue et j'en juge par l'assiette de hors-d'œuvre variés (salade tunisienne, salade méchouia, doigts de Fatma) dont j'ai fait précéder mon couscous. Ce dernier est servi à la façon que j'ai décrite plus haut et qui est, je le répète, un peu frustrante pour un amateur de semoule. Mais, dans son style, le couscous de Beji est bien fait, a du goût et les viandes qui l'accompagnent sont excellentes. J'ai goûté au mouton et aux merguez (saucisses épicées): les merguez sont bonnes et le mouton est cuit de façon remarquable. Vous qui craignez les mauvais rôtisseurs de mouton, allez sans crainte chez Beji. J'ai fini le repas avec de très bonnes pâtisseries tunisiennes et un café turc. J'ai payé \$8 pour le tout. (Le couscous est à \$4.50).

Beji tient maison au 3496, avenue du Parc, Montréal. Ouvert de 17h à 23h30, fermé le lundi. (La maison aura un permis de la Régie des alcools bientôt, nous dit-on).



(photo Clair Beaupré/Champlain)



**Restaurant Hanoi**

Spécialités typiquement vietnamiennes

ouvert tous les jours  
repas d'affaires

272-3525 1141 rue Bélanger, (près de St-Hubert) Montréal

Du mardi au dimanche, dès 7 heures  
SOUPERS -SPECTACLES DANÇANTS

**La Portugaise**  
CASA PORTUGUESA

EN 2e SEMAINE  
**JACQUES NORMAND**

mar. merc. jeu. 9 h 30  
ven. sam. 8 h 30 -11 h 30  
dim. 8 h 30

Pas de frais de spectacles  
ni de couvert ou minimum



Rés. 844-3491-92 en face de Dupuis  
856 E. Ste-Catherine

Jeudi 7 avril 1976

**FESTIVAL PRINTANIER  
DU VIN**



**MENU:**

Potage cultivateur  
Filet de perche meunière  
steak au poivre  
Salade verte  
Gâteau Marie Galante  
Café ou thé

**VIN:**

1/2 bouteille de vin rouge  
1/2 bouteille de vin blanc

Par personne \$23.75  
(Taxe et service compris)

**SPECTACLE**

Sur réservation seulement  
527-4591

# Les dépenses pourraient atteindre jusqu'à \$10 milliards ...

par Pierre Sormany

C'est en parlant de "resserrement des dépenses gouvernementales" que le ministre québécois des Finances M. Raymond Garneau a présenté hier, à l'Assemblée nationale, son aperçu des dépenses budgétaires pour l'exercice 1976-1977, dont le montant global dépasse pourtant de 18,9 pour cent le niveau prévu l'année dernière à pareille date.

Toutefois, M. Garneau estime que le niveau

réel de l'augmentation des dépenses tournera plutôt aux alentours de 11 pour cent, l'ensemble des budgets supplémentaires requis ne devant pas dépasser cette année, espère-t-il, le total des crédits accordés mais non dépensés en cours d'année. Ainsi, si l'espoir de M. Garneau est justifié, c'est un total de \$9,745 milliards que dépenseront les divers ministères, comparativement à des dépenses réelles de \$8,792 milliards (chiffre estimatif) au cours de l'exercice qui s'achève.

Assez curieusement, le document préparé par le ministre des Finances ne prévoit rien au chapitre du financement de la dette olympique. Cette lacune laisse entrevoir la nécessité de bud-

gets supplémentaires, de sorte que les dépenses réelles du Québec, en 1976-1977 pourraient atteindre les \$10 milliards, pour une augmentation qui se situera probablement dans les 14 ou 15 pour cent.

## Mission économique

Parce que certains choix fondamentaux pris par les années passées sont irréversibles, et génèrent des coûts pratiquement incompressibles, c'est une fois de plus la mission économique du gouvernement qui semble porter le poids le plus lourd dans les éventuelles restrictions imposées. Si de 1970 à 1973-1974, les programmes à vocation économique ont augmenté très légèrement leur part des crédits de l'État pour atteindre 16,9 pour cent des dépenses, cette proportion diminue régulièrement depuis 3 ans, et elle ne serait

### Les faits saillants

- Les dépenses gouvernementales s'accroîtront d'au moins 10,8 pour cent l'an prochain, sans compter les budgets supplémentaires et un éventuel financement olympique. Le taux probable de 14 ou 15 pour cent peut donc être invoqué.
- Le ministre Garneau s'engage par contre à limiter la croissance des effectifs de la Fonction publique à un rythme d'un pour cent par année, pour les trois prochaines années.
- Ce sont les programmes de la voirie, notamment la construction des autoroutes, qui sont les plus durement frappés par les restrictions de 1976-1977.
- Le secteur de l'éducation privée touchera la plus forte augmentation, au ministère de l'Éducation, soit 33,7%, contre 13,2 pour l'ensemble du ministère, et 8,1 pour les cégeps.
- Diminution du budget de fonctionnement des hôpitaux de \$30 millions entraînant la fermeture de certains services hospitaliers.
- Les crédits affectés à l'habitation sont également réduits de 4,5 p.c. pour se chiffrer par \$67 millions.
- Une augmentation considérable de 57 p.c. est prévue au budget de la Société de développement industriel qui atteint \$23 millions.
- Compression de 27 p.c. dans les crédits destinés au domaine des loisirs et des sports, passant de \$125 millions à \$91 millions.

plus que de 14,5 pour cent l'année prochaine.

Cette diminution des crédits est surtout attribua-

ble à une économie de quelque \$100 millions que le gouvernement réalisera en ne lançant, l'année prochaine, aucun nouveau projet d'autoroutes. Le ministère de l'Agriculture pourrait lui aussi subir comme à chaque année, l'octroi de crédits supplémentaires à ce chapitre, en cours d'année, pour faire face aux intempéries ainsi qu'aux effets imprévus de l'Office de stabilisation des revenus agricoles, créé récemment, et pour lequel on n'a prévu que \$10 millions environ. Pour sa part, le mi-

nistère de l'Industrie et du Commerce connaît une croissance intéressante de 19,2 pour cent, et il figure ainsi dans les 4 ministères à croissance rapide, pour cette année.

## Mission sociale et éducative

Tel qu'annoncé précédemment, des coupures importantes dans l'achat de nouvel équipement pour les services de santé limiteront le ministère des Affaires sociales à une croissance marginale de 7% dans ses dépenses, et l'ensemble des programmes à vocation sociale, bien qu'occupant encore la plus grande part des crédits de l'État, verront leur pourcentage tomber de près de 35% à 34,5%. Ce recul relatif se fera au profit des programmes à vocation culturelle, le ministère de l'Éducation ne connaissant qu'une croissance marginale.

Ce sont les ministères des Finances, de la Fonction publique, de l'Industrie et du Commerce ainsi que des Affaires intergouvernementales qui enregistrent les hausses les plus marquées dans leurs crédits (autour de 20 pour cent chacun), alors que les ministères des Affaires municipales, de l'Immigration, des Richesses naturelles et du Tourisme, Chasse et Pêche perdent le plus de terrain avec des réductions budgétaires de l'ordre de 10 pour cent dans les trois premiers cas, et de 30% dans le dernier où il faut toutefois noter que les budgets des années précédentes étaient artificiellement gonflés par les montants versés pour le rachat de l'île d'Anticosti par le gouvernement du Québec.

## SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

### AVIS D'ASSEMBLÉES

**A — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES**  
Prenez avis qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Société Nationale d'Assurances — National Insurance Society sera tenue le 13e jour d'avril mil neuf cent soixante-seize à neuf heures et trente (9:30 heures) au siège social de la compagnie, au 385 Est, rue Sherbrooke à Montréal, au premier étage, aux fins suivantes:—

prendre connaissance des amendements aux règlements suivants:—

**Règlement no III — Amendement** portant de huit (8) à onze (11) le nombre des administrateurs et réduisant de deux (2) à un (1) an, le terme d'office;

**Règlement no V — Amendement** portant de quatre (4) à six (6) le quorum pour toute assemblée du Conseil;

**Règlement no X — Amendement** réduisant de deux (2) à un (1) an le terme d'office du Président et du Vice-Président;

le tout tel que proposé par le Conseil d'Administration, et les ratifier avec ou sans modification ou les rejeter.

Également, approuver le changement de siège social de la compagnie.

### B — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle se tiendra au même endroit à dix heures (10:00 heures), aux fins suivantes:—

1—Recevoir le rapport annuel des administrateurs pour l'année se terminant le 31 décembre 1975 ainsi que celui du vérificateur.

2—Procéder à l'élection des administrateurs.

3—Nommer le vérificateur et fixer le montant de sa rémunération.

4—Ratifier les actes des administrateurs.

5—Prendre toute autre décision de la compétence de l'assemblée.

Toute corporation actionnaire de la Société Nationale d'Assurances-National Insurance Society doit pour se faire représenter aux assemblées, envoyer une procuration accompagnée d'une résolution.

Par ordre du Conseil d'Administration

**ANDRÉ FRENETTE**  
Secrétaire

Montréal, le 25 mars 1976.

## Hydro-Québec

**APPEL D'OFFRES**  
DME-76-19087  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 13 avril 1976

Région Mauricie

### SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUÉBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX-POUR-CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire  
**M.-A. DEMERS**

## Hydro-Québec

**APPEL D'OFFRES**  
PMN-76-19094  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 13 avril 1976

Région Manicouagan

### TRAITEMENT CHIMIQUE DE LA VÉGÉTATION LE LONG DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE (APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUÉBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (25,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire  
**M.-A. DEMERS**

## Hydro-Québec

**APPEL D'OFFRES**  
CCP-76-19091  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 13 avril 1976

Poste Stanstead  
Comté de Stanstead

### CONSTRUCTION DU POSTE ET INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUÉBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS (15,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire  
**M.-A. DEMERS**

## NOMINATION LA MUTUELLE SSO



**MARC THOMASSIN**

M. Jacques de la Chevrotière, président-directeur général de la Mutuelle SSO annonce la nomination de M. Marc Thomassin au poste de Directeur de la succursale Rive-Sud-Estrie, dont le bureau est situé à Longueuil. Le service des ventes, dirigé par M. Jean-Claude Tremblay, comprend deux autres succursales à Québec et à Montréal pour servir adéquatement les intérêts de toute la population du Québec. La Mutuelle SSO est une société à caractère coopératif spécialisée en assurance collective qui protège plus de 600,000 assurés.

## ... malgré de sévères restrictions des crédits de plusieurs ministères

### Municipalités: serrez vous la ceinture!

(P.S.) — Au moment où les municipalités appellent au secours, étranglées qu'elles sont par des charges financières de plus en plus lourdes et un trop faible pouvoir de financement pour les rencontrer, le ministre Raymond Garneau a décidé hier de tenir ses promesses, et de forcer les administrations municipales à se serrer un peu plus la ceinture.

Pour l'année financière 1976-1977, le budget du ministère des Affaires municipales sera donc réduit à \$221 millions, soit une réduction de 12,4% par rapport aux crédits alloués l'année dernière. En tenant compte d'une inflation de près de 10 pour cent, c'est donc un recul de plus de 20 pour cent qu'enregistrera ce ministère pour l'exercice qui commence.

En fait, le ministre Garneau s'empresse de préciser que le recul n'est pas si important qu'il en a l'air, puisque l'an dernier, le ministère n'a effectivement dépensé que \$222,5 millions, sur les \$253 millions autorisés, de sorte que le recul, en dollars constants, n'est plus que d'environ 10 pour cent.

En outre, les dépenses de l'an dernier comprenaient un montant de \$33 millions à titre de subventions aux municipalités pour leur transport en commun. Ce budget a été transféré cette année au ministère des Transports, où il sera gonflé jusqu'à \$70 millions, promet le ministre.

Il n'en reste pas moins que même en tenant compte des \$33 millions ainsi "libérés" au



Raymond Garneau: "Serrez-vous la ceinture"

niveau du ministère des Affaires urbaines, les budgets généraux de l'aide aux municipalités étant en recul de \$17,3 millions, la différence de près de \$16 millions constitue à peine une indexation des fonds qui pourront être transférés aux municipalités.

Dans les différents communiqués de presse remis hier, pour expliciter le document sur les crédits, on précise en outre que les autres sources de financement gouvernementales à l'intention des municipalités connaîtront, quant à elles, des augmentations plus importantes. Ainsi les paiements au titre de la taxe sur les au détail augmenteront de 10,4% (\$328,5 millions disponibles), alors que la nouvelle répartition de la taxe sur l'hôtellerie permettra aux municipalités d'y dénicher \$31 millions, une hausse de 26,5%.

Enfin, le ministre rappelle l'augmentation de \$33 millions à \$70 millions de l'aide aux réseaux de transport en commun, ce qui devrait, selon lui alléger le fardeau des municipalités.

Toutefois, lorsqu'on déduit de ces augmentations la part qui revient à Montréal pour le

prolongement du métro, et les subventions promises pour le démarrage de nouvelles commissions de transport ou le soutien de celles existant déjà, on peut se demander quelle part de ces fonds disponibles reviendront en fait aux autres municipalités du Québec.

#### Habitation et eaux usées

Les deux programmes les plus touchés, au niveau municipal, demeurent celui de l'habitation (coupures de \$66,6 millions à \$62 millions) où Québec ne semble pas prêt à donner le coup de barre proposé par le rapport Castonguay, ainsi que celui du traitement des eaux usées où la coupure atteint les \$9 millions. Une fois encore, il s'agit d'un domaine que le rapport Castonguay, rendu public ces derniers jours, identifiait comme insuffisamment soutenu.

Le ministre Garneau estime pour sa part que les engagements futurs du Québec dans ce secteur sont considérables (l'usine d'épuration d'eau de Montréal, celle de Québec, etc) et que ce poste budgétaire est appelé à s'accroître radicalement d'ici deux ou trois ans. Il faut toutefois se demander là aussi ce qu'il restera à la disposition des petites municipalités, une fois dépensées les centaines de millions que réclamera l'usine de Montréal. L'exemple de Saint-Gabriel de Brandon est éloquent sur l'insuffisance chronique des systèmes d'épuration déjà en place, sans parler des nombreuses petites localités dépourvues de pareilles installations.

### Pas assez d'importance à l'économie, dit le PQ

Québec (G.R.) — Le chef de l'Opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin, a fortement dénoncé, hier, la décision du gouvernement de réduire les crédits affectés au développement économique du Québec. Il ne peut y avoir de demi-mesure, de dire le porte-parole du Parti québécois, et le gouvernement vient d'indiquer qu'il ne veut pas relancer l'économie. Le PQ fera probablement

connaître dès aujourd'hui une appréciation plus globale mais qui ne devrait pas différer quant à la priorité accordée à la mission économique.

Cette priorité, M. Morin l'a qualifiée de fondamentale. Compte tenu de l'état de l'économie québécoise, dit-il, on ne peut accepter des crédits moindres que par les années passées dans un secteur aussi vital que celui de la mission éco-

nomique. Et ce qui est plus grave, ajoute-t-il, c'est qu'en chiffre absolu la part des crédits de l'Etat affectés à cette mission ne cesse de décroître d'année en année.

M. Morin rappelait ainsi que les choix budgétaires contenus dans les prévisions établies pour 1976-77 traduisent la volonté du gouvernement de ne pas donner, à l'économie québécoise, le coup de barre dont elle a, dit-il, besoin.

#### Education

## 33,7% de plus pour le secteur privé!

par Guy Rochette

QUEBEC — Le "serrez-vous la ceinture" imposé par le ministre des Finances au monde de l'Education ne touche guère le secteur privé d'enseignement qui voit ses crédits augmentés de 33,7%.

En effet, les sommes allouées au secteur d'enseignement passent de \$98 à \$131 millions pendant que l'augmentation générale des dépenses du ministère n'est que de 346 millions, soit une croissance de 13,2 sur les crédits 1975-76.

De fait, l'augmentation des crédits du secteur de l'éducation ne servira, à toutes fins utiles, qu'à combler l'augmentation des coûts dans ce secteur. Ainsi, exception faite des nécessaires ajustements que nécessiteront les nouvelles conventions collectives, la seule augmentation budgétaire dont les

écoles, les collèges et les universités pourront bénéficier proviendra des hausses attachées à l'accroissement de la clientèle scolaire.

Ce qui signifie, en clair, que les gestionnaires scolaires se voient dans l'obligation de comprimer au maximum les coûts tout en tentant d'assurer à la clientèle scolaire un niveau de service égal à celui offert en 1975-76.

Ces compressions budgétaires feront donc en sorte que les commissions scolaires et les Cegeps recevront les mêmes sommes que celles touchées l'année dernière soit sous forme de règles budgétaires globales, soit sur la base des subventions per capita. Cette décision du gouvernement indique donc clairement que les commissions scolaires et les Cegeps devront assumer eux-mêmes toute augmentation des coûts à l'except-

tion de celles entraînés par les salaires.

Par ailleurs, les universités devront également faire leur deuil du développement de tout nouveau programme. De fait, tous les secteurs du monde scolaire à l'exception de l'enseignement privé se trouvent plus que moins affectés par la compression des dépenses. La majoration des dépenses se trouve entièrement absorbée par la hausse de la masse salariale, le service de la dette et l'augmentation encourue par la croissance des clientèles à l'enseignement collégial et supérieur.

Le secteur de l'éducation des adultes, main-d'oeuvre et emploi, se retrouve lui aussi au prise avec les mêmes contraintes. Il voit ses crédits augmentés de 7% mais ceux-ci ne couvriront encore une fois que la hausse des salaires.

## Agriculture: les crédits de l'enfant pauvre

(P.S.) — Une fois de plus, le ministère de l'Agriculture fait figure d'enfant pauvre, au moment de la présentation des crédits pour l'année 1976-1977. Une fois de plus, la situation, sans être rayonnante, risque d'être moins dérisoire qu'elle n'en a l'air, si l'on se fie aux décla-

clarations du ministre des Finances, du ministre de l'Agriculture, mais aussi à l'expérience des dernières années.

En effet, comme toujours, le document rendu public hier ne tient compte que des coûts prévus des pro-

grammes en place, et n'inclut pas les subventions spéciales qui peuvent faire suite à des tempêtes, des inondations, ou des phénomènes de conjoncture trop défavorable pour les exploitants agricoles.

Ainsi, de \$203 millions accordés l'année der-

nière, à la suite de la présentation de deux budgets supplémentaires mais dont \$194,4 millions furent effectivement dépensés, les crédits tombent cette année à \$187,2 millions. Le ministre Drummond précise toutefois dans un communiqué que si l'on ajoute les dépenses

extra-budgétaires (les prêts gouvernementaux aux exploitants, par exemple) et la part des budgets de l'Office de planification et de développement du Québec qui ira à l'Agriculture, les montants "assurés" dépassent déjà les \$200 millions, ce qui équivaut sensiblement aux cré-

ditions accordés l'année dernière. Ajoutons à cela d'éventuelles subventions spéciales, cette année comme par les années passées, et la croissance des budgets à vocation agricole apparaît modeste. "mais on ne peut guère parler de recul réel".

# la chronique du québec

par  
Jacques  
Guay



## Une lutte à finir

### VAL D'OR

Le ministre des Affaires sociales, Claude Forget, n'entend pas céder au chantage ou aux menaces des médecins de Val d'Or. Cet hôpital, affirme-t-il, est l'un des plus mal administrés de la province et la crise actuelle se dénouera au niveau des fonctionnaires. Lui-même n'a pas l'intention de négocier. Et si les médecins persistent dans leur boycottage actuel? "On verra".

De toute manière, souligne le ministre qui a enfin reçu la lettre des médecins, rien n'indique que le conseil d'administration partage leur point de vue.

Réaction du président du conseil d'administration. M. Roger Guillemette: la première solution au problème c'est celle que préconisent d'abord les médecins, c'est-à-dire combler les déficits de 1974 et 1975. Il faudra ensuite discuter du point de vue des médecins, le budget proposé par l'hôpital en juillet 1975 et sur lequel le ministère n'a jamais fait connaître de réponse. "Québec, affirme M. Guillemette, marche trop par statistiques. On ne peut faire passer tout le monde par des statistiques".

Réaction du secrétaire du bureau médical, le

Dr Marc Couturier: "Le ministre, on va le "toffer". C'est sa réponse habituelle. Si le ministre ne veut pas bouger, il faudra que la population bouge".

Enfin M. Guillemette, le directeur-général. Réginald Grenier, et le Dr Couturier sont d'accord sur un autre point: "le ministre devra intervenir. Ça ne se règlera pas avec les fonctionnaires".

Au sortir de la Chambre, M. Forget, qui ne s'est fait poser aucune question par l'opposition là-dessus, a déclaré au JOUR: "C'est assez simple. On a fait beaucoup de chemin dans le domaine de la santé. Ce genre de menaces et de chantage des professionnels, ça avait des chances de réussir il y a quelques années, mais les gens ne se laissent plus impressionner".

Il a ajouté que le ministère connaissait bien les problèmes de financement de cet hôpital et sa faiblesse lamentable de gestion et il a ajouté que c'est "l'un des hôpitaux les plus mal administrés".

En ce qui concerne l'augmentation du nombre de médecins, le ministre croit, par ailleurs, que l'institution avait assez de personnel et qu'elle était en mesure de donner le service requis à une plus grande

clientèle. Bref, selon le ministre, il n'est pas question de donner "un traitement privilégié" à l'hôpital de Val d'Or.

Réponse de M. Guillemette: Québec a négligé la région mais la population n'a pas été pénalisée parce que l'hôpital a fourni les soins nécessaires. "Mais ça ne peut plus continuer, bon Dieu, on n'a plus d'argent... On va être en faillite". Le conseil d'administration est ferme: cette année pas de déficit. Il est cependant conscient des conséquences: une diminution des services. Déclaration du directeur-général Grenier: "On va s'en tenir au budget (autorisé) mais on est à peine à la fin mars et déjà cela a éclaté".

Réponse du Dr Couturier: le ministre est de mauvaise foi. "Nous ne donnons pas une médecine de pointe, mais une médecine normale. Le ministre a peur de dire à la population qu'il lui offre une médecine "cheap". Il lui fait accroire qu'elle roule en Cadillac, alors qu'elle n'a qu'une Volkswagen".

Val d'Or pourrait bien devenir le champ de bataille dans la lutte qui oppose les médecins au gouvernement, une lutte livrée au nom de la qualité de la médecine.

## Castonguay appuie la fusion, Gratton renie Castonguay

### Aylmer-Hull

Action-Regroupement, s'appuyant sur le rapport Castonguay qui recommande la fusion de Hull et de Aylmer (le nom sera bientôt officiel et remplacera celui de Lucerne), s'est adressé, mardi, au premier ministre Bourassa pour qu'il fasse pression sur son ministre des Affaires municipales, Victor C. Goldbloom, obstinément contre.

Le rapport Castonguay sur l'urbanisation au Québec déposé la semaine dernière affirme, en effet, que le maintien d'une identité québécoise dans l'Outaouais exige que les villes de Hull, Hull-Ouest et Aylmer soient regroupées en une seule ville. C'est la thèse que défend Action-Regroupement, thèse déjà mise de l'avant par cinq groupes d'études financés par le gouvernement depuis quatre ans.

Cette opinion n'est cependant pas partagée par le Dr Goldbloom qui préfère s'appuyer sur une pétition de 11,000 opposants qui lui fut remis lors du congrès libéral régional en novembre dernier. Depuis lors Action-Regroupement attend en vain d'avoir copie de ladite pétition afin d'en contrôler les signatures à partir de la liste électorale de Aylmer d'où elle provient. Action-Regroupement souligne également que de toute manière 11,000 non, ça ne représente malgré tout que 19% de la population concernée par la fusion.

N'ayant obtenu qu'un insuffisant accusé de réception à un volumineux mémoire expédié à M. Goldbloom à la mi-décembre — le ministre s'est contenté de dire qu'il avait pesé l'importance des groupes en cause, Action-Regroupement et l'Aylmer Residents Association (l'Ara), — Action-Regroupement envoyait un S.O.S. au ministre des Affaires culturelles, Jean-Paul L'Allier le 17 mars.

"Nous nous prétendons trahis. Nous prétendons que les droits d'une majorité francophone sont injustement sacrifiés au profit d'une minorité incidemment anglophone". Et au nom de l'avenir culturel de l'Outaouais, Action-Regroupement demandait à M. L'Allier de faire pression auprès de ses collègues. "Forts de la confiance que nous avons en vous, nous vous confions la défense de nos intérêts qui sont plus menacés encore que nos monuments historiques".

Le même jour le gouvernement rendait public le rapport Castonguay et Action-Regroupement, réjoui, s'empresait, cette fois, d'envoyer un message à M. Bourassa. Mais le député du comté de Gatineau, Michel Gratton, pour sa part, a déclaré, avec tout autant de hâte, que le rapport Castonguay n'avait pas d'importance, la décision étant déjà prise. Et dire que dans le discours inaugural, M. Bourassa, l'inventeur de la souveraineté culturelle, se disait d'accord avec la philosophie du rapport Castonguay (avant même d'en dévoiler la teneur).

En septembre 1974 le député Gratton n'avait, par ailleurs, qu'une seule objection à la fusion, l'unilinguisme français de Hull. Il déclarait dans le Sunday Reporter: "I am not in favour of amalgamation for one reason only — that issue is language. It is unconceivable that a municipality (Hull) so close to the National Capital Region should carry out its work in French only. Once that point is resolved, I have no further objection to the proposed amalgamation".

Et pourtant, quelques semaines plus tôt, la majorité libérale adoptait le bill 22 qui prévoyait à l'article 9 que tout organisme municipal dont au moins 10% des administrés seraient de langue anglaise devrait rédiger ses documents dans les deux langues.

**Saguenay  
et Lac  
Saint-Jean**

**Ma Librairie Musicale**

**ABC ELECTRONIQUE**

**811, Saint-Joseph**

**ROBERVAL (418) 275-2457**

**LA LIBRAIRIE CO-OP POPULAIRE**

(20% d'escompte aux membres)

**690, rue COLLARD  
ALMA**

**(418) 668-7868**

Tél.: (418) 543-9266

**AGENCE D'ASS. CINQ-CENT  
INC.**



**Assurances générales**

440 est, rue Racine, Chicoutimi, C.P. 275

(418) 543-3115

**GUSTAVE CLAVEAU et FILS**  
COURTIERS AGRÉÉS EN ASSURANCES GÉNÉRALES  
VIE — FEU — VOL  
Plan de retraite

54 est, rue Racine

CHICOUTIMI

**MARC-ANDRÉ BÉDARD**

AVOCAT

CHICOUTIMI

DÉPUTÉ DE CHICOUTIMI

**CLAIRE SIMARD**

Chirurgien Dentiste

ALMA

**R. GUY DION, O.D.**

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE  
SPÉCIALISTE DE LA VUE

TÉL.:  
(418) 549-7461

369 est, rue Racine  
Chicoutimi

## Ban d'audition le 6 avril

# Le Conseil de presse du Québec se prononcera sur le boycottage du JOUR

Le Conseil de presse du Québec (CPQ) entendra le mardi 6 avril, à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal, les diverses parties impliquées dans l'affaire du boycottage du quotidien LE JOUR par le gouvernement du Québec.

M. Georges-Henri Dubé, notaire de Rimouski, présidera le ban d'audition constitué par le Conseil pour disposer de la plainte déposée l'année dernière par la Société des rédacteurs du JOUR, et de la recommandation du directeur du journal, M. Yves Michaud, visant à la création par le Conseil de Presse du Québec d'un organisme impartial, chargé d'exercer une surveillance du choix des media par les autorités gouvernementales.

Le ban d'audition respecte la composition tripartite du Conseil de presse du Québec où sont représentés le public, la direction des entreprises de presse et d'information de même que les journalistes professionnels. Outre M. Dubé, représentant le public et président des audiences, les autres membres sont: Antoine Desroches, du journal LA PRESSE et Lewis Louthood, du MONTREAL STAR, pour la partie patronale; Mme Georgette Georgiev, d'Alma, vice-présidente du Conseil économique de cette région et Mme Claire Labrèche, d'Amos, présidente du Conseil de développement du Nord-Ouest québécois,

toutes deux représentant le public; André Béliveau, de LA PRESSE et Pierre Maisonneuve, de Radio-Canada, ont été désignés pour représenter les journalistes professionnels.

### Organisme impartial

Dans une lettre adressée la semaine dernière au président de l'organisme chargé de veiller à la liberté de la presse et au respect du droit du citoyen à l'information, le directeur du JOUR, M. Yves Michaud, souligne que loin de s'améliorer, la politique d'exclusion pratiquée par le gouvernement du Québec à l'égard des lecteurs de ce quotidien s'aggrave au fil des semaines et des mois.

"Dans la seule semaine du 8 au 15 mars, précise M. Michaud, LE JOUR a été le seul quotidien du Québec à ne pas véhiculer les offres salariales du ministère de l'Éducation du Québec aux enseignants, la position de ce même ministère concernant la sécurité d'emploi des instituteurs permanents, les avis publics du commissaire aux services essentiels concernant les services de santé, de même que les annonces du ministère du Tourisme relatives aux cours de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

"Dans chacun de ces

cas, poursuit-il, il s'agit d'avis d'intérêt public, payés à même les deniers des contribuables. Le fait d'exclure un quotidien, quel qu'il soit, de la liste des media portant ce genre de messages du gouvernement du Québec, constitue à sa face même une violation flagrante du droit du citoyen à l'information transmise par les pouvoirs publics."

M. Michaud estime que "lorsque l'État confie à des agences de publicité partisans, en l'occurrence Pierre Tremblay & associé et Inter-Canada Advertising (Henri Dutil), le soin de gérer et d'administrer les fonds qu'il destine à l'information des citoyens, il vicie lui-même le processus normal de la communication publique.

"La dénonciation par le Conseil de presse du Québec d'une pratique aussi contraire aux bons usages et à l'éthique gouvernementale, ajoute M. Michaud, serait sans doute de nature à alerter l'opinion. Mais elle aurait plus de poids, estime-t-il, si elle était accompagnée d'une recommandation positive ayant trait à la création d'un organisme impartial chargé de donner avis aux autorités gouvernementales sur le choix des media."

Enfin le directeur du

JOUR affirme que, dans la situation actuelle, "ce n'est pas l'État qui communique avec les citoyens, mais le Parti libéral du Québec par publicitaires entreposés. En vertu de son mandat et conformément à ses objectifs, le Conseil de presse du Québec ou tout autre organisme par lui suggéré devrait exiger et obtenir un droit de regard sur l'ensemble des pratiques qui ont cours dans le processus de l'information gouvernementale.

"À défaut de cette surveillance, conclut M. Michaud, la présente situation risque de retomber dans les mêmes ornières et de mettre en danger la survie d'entreprises de presse qui, malgré leur légitimité, ont le seul tort de prendre leurs distances à l'égard des maîtres du pouvoir."

### Les témoignages

Le Conseil de presse arrêtera dans les jours qui viennent la liste des personnes qui seront invitées à témoigner devant le ban d'audition qu'il vient de constituer. LE JOUR sera représenté par son directeur, Yves Michaud, qui sera accompagné de Paule Beaugrand-Champagne, chef de la rédaction, Marcel Pinsonnault, directeur de la publicité, Pierre Sormany, président de la Société des rédacteurs et Jean-Pierre Nepveu, directeur administratif.


## Verdun refuse de louer son école à l'armée

(P.T.) — L'armée canadienne qui voulait installer un campement militaire dans une école polyvalente de Verdun pour 400 de ses soldats mobilisés spécialement pour les Jeux olympiques devra se mettre à la recherche d'un nouvel emplacement pour ce bivouac.

Par un vote de cinq à quatre, les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Verdun ont en effet refusé mardi soir la demande de l'armée et repoussé par la même occasion le très tentant chèque de \$100,000 que les Forces

canadiennes offraient en échange d'une location de locaux du 1er mai au 14 août.

La Commission scolaire s'est rendue aux arguments d'un groupe de parents et justifie son refus par le fait qu'elle ne juge pas souhaitable une cohabitation de militaires et de jeunes élèves. L'armée désirait louer une nouvelle partie, encore inoccupée, de la polyvalente Maurice-Frenette. Or, dans la partie la plus ancienne des centaines d'étudiants seront en classe jusqu'à la fin de juin.



**Anjou QUÉBEC**

La Boucherie Charcuterie française de Montréal depuis 22 ans à votre service

La maison de confiance où la qualité fait sa renommée

Boeuf de l'Ouest: qualité A1

Agneau frais - Veau extra - volailles - lapins - cailles - canards

**SUIVEZ LE BOEUF... il est en baisse!**

CHARCUTERIE FINE exclusive...  
Produits d'importation, fromages, pain français bière

Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4066  
807 est, rue Laurier Métro: Station Laurier

PERSONNEL COMPÉTENT ACCUEIL COURTOIS

## cartes d'affaires

Code Régional: 418  
Bur.: 662-6579

Rés.: 347-3115



**VICTOR-U. LAROUCHE**  
Notaire

(sur rendez-vous)  
Les Galeries Lac St-Jean Inc.

C.P. 700  
ALMA, P.Q.



**Gabriel Fortin, Inc.**  
COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

240 nord, rue DEQUEN  
ALMA

(418) 668-8373  
(418) 662-5780

**GABRIEL-M. CÔTE LL.L.**

AVOCAT

23 est, rue Racine  
Chicoutimi

Bur. (418) 549-8150  
Rés. (418) 543-0018

**PAGE, LAPOINTE, ROY,  
TRUCHON et GIRARD**

AVOCATS

123 est, rue RACINE

CHICOUTIMI

(418) 543-0725

**RICHARD DUFOUR LL.L.**

AVOCAT

23 est, rue Racine  
Chicoutimi

Tél. bur. (418) 549-8150  
rés. (418) 549-1474

Une carte d'affaires dans Le Jour  
est un service rendu au lecteur  
qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

**LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE**  
331-8961

## Le coup d'Etat en Argentine

# Un putsch sans coups de fusil

Sans tirer un seul coup de fusil, les militaires argentins se sont emparés dans la nuit de mardi à mercredi du pouvoir et ont mis la présidente Peron en résidence surveillée. Le coup d'Etat, qui faisait depuis une quinzaine de jours l'objet de rumeurs persistantes, a été exécuté rapidement, prenant de court les dirigeants péronistes. En prenant le pouvoir, les forces armées ont exprimé la volonté d'inaugurer une politique qui sera faite "d'absolue fermeté dans l'exercice sévère de l'autorité" afin "d'extirper les vices qui affectent l'Argentine". Hier, après une nuit durant laquelle l'armée a pris le contrôle de la capitale et du pays tout entier, Buenos Aires inondée de soleil a repris un aspect presque normal.

BUENOS AIRES — Assas- sinats politiques, torture, corruption dans les plus hau-

tes sphères de l'Etat, déclin économique. Telles sont les principales caractéristiques du "règne" de la présidente Isabel Peron qui s'est achevé mardi soir par l'intervention, longtemps différée, de l'armée.

La junte militaire a annoncé son intention d'instaurer une "démocratie républicaine représentative et fédérale". Les objectifs de la junte sont aussi de "restituer les valeurs essentielles qui servent de base à la conduite intégrale de l'Etat, en insistant sur la moralité et

l'efficacité des partis politiques au niveau national, provincial et municipal, ainsi que les activités syndicales.

"Isabelita" et "Raspoutine"

"Isabelita", comme l'appellent les Argentins, avait accédé à la présidence, le 1er juillet 1974, à la mort du général Juan Domingo Peron. Lorsque cette ancienne danseuse de 44 ans s'installa à la Casa Rosada sur la Plaza de Mayo, la majorité des 27 millions d'Argentins espéraient qu'elle serait fidèle à la mémoire du "lider" et qu'elle serait à la hauteur de la situation.

Ils ne tardèrent pas à déchanter. Les Argentins se sont bien vite rendus compte qu'elle ne gouvernait pas et qu'elle n'avait aucun grand dessein politique qui lui soit propre. Elle répétait inlassablement les slogans nationalistes grandioses de feu son époux sans se révéler capable de mettre un terme au déclin désastreux de l'économie. La plus récente crise économique date du début du mois. Le programme d'austérité du gouvernement a provoqué une hausse des prix sans précédent: 100 pour 100. Dans le même temps, un plafond de 12 pour cent était imposé aux augmentations de salaires.

Ces mesures entraînèrent aussitôt une série de grèves sauvages qui paralysèrent l'industrie automobile, entre autres, et provoquèrent des manifestations à travers le pays.

En une seule année, le taux d'inflation a atteint 403 pour cent et le peso argentin ne vaut pratiquement plus rien. La production industrielle au cours du dernier trimestre de 1975 a été inférieure de neuf pour cent par rapport à la même période de l'année précédente.

Dès son arrivée au pouvoir, Mme Peron tomba sous l'influence de celui qu'on devait surnommer le "Raspoutine" argentin, Jose Lopez Rega, et s'isola complètement des dures réalités de son pays. Avec M. Lopez Rega, qui devint son secrétaire privé et sa véritable éminence grise, elle forma un gouvernement autoritaire et s'aliéna progressivement les principaux dirigeants du péronisme "pur et dur" inquiets des proportions que prenait la corruption dans les plus hautes sphères de l'Etat.

Deux mois après son entrée à la Casa Rosada, les

Montoneros, l'organisation de guérilla des péronistes de gauche, qui avaient bénéficié d'une amnistie lors du retour au pouvoir du péronisme en mai 1973, déclarèrent la guerre au gouvernement.

Isabel et l'armée

La présidente Peron se heurta ensuite à l'armée. Cinq généraux se rebellèrent contre la nomination d'un officier d'active, le colonel Vincente Damasco, au poste clé de ministre de l'Intérieur. L'armée ne souhaitait pas se compromettre avec le gouvernement.

A cette époque, la valeur du peso était tombée de 10 à 140 pour un dollar à

la suite d'une série de dévaluations qui avaient débuté en mars 1975. Résultat: une nouvelle poussée inflationniste et de nouvelles révoltes dans les milieux ouvriers.

Bien décidée à ne plus jamais renverser un gouvernement qui jouirait encore du soutien même récalcitrant d'une bonne partie de l'opinion, les forces armées demeuraient silencieuses. Leurs chefs refusèrent de suivre la tentative de coup de force d'une partie des officiers de l'armée de l'air.

Au début du mois de mars, il était devenu évident que l'armée devrait se départir de sa neutralité. Ce n'était plus qu'une question de temps.

## Analyse

### Le péronisme domestiqué?

par Antoine K. Char

Chaque fois que Maria Estela Martinez de Peron souffrait d'un léger rhume, ou d'un autre "malaise", et allait se reposer à "Mesidor" — la résidence officielle du gouverneur de la province méridionale de Neuquen — les spéculations politiques soufflaient sur l'Argentine. Si le coup d'Etat sans surprise, et sans coup de fusil, est venu allonger la liste des présidents n'ayant pas terminé leur mandat, l'incertitude politique n'en continuera pas moins à ronger l'Argentine. Du moins à court terme. Car les objectifs du triumvirat formé par les trois commandants en chef des forces armées ont le tour de force d'être à la fois clairs et ambigus.

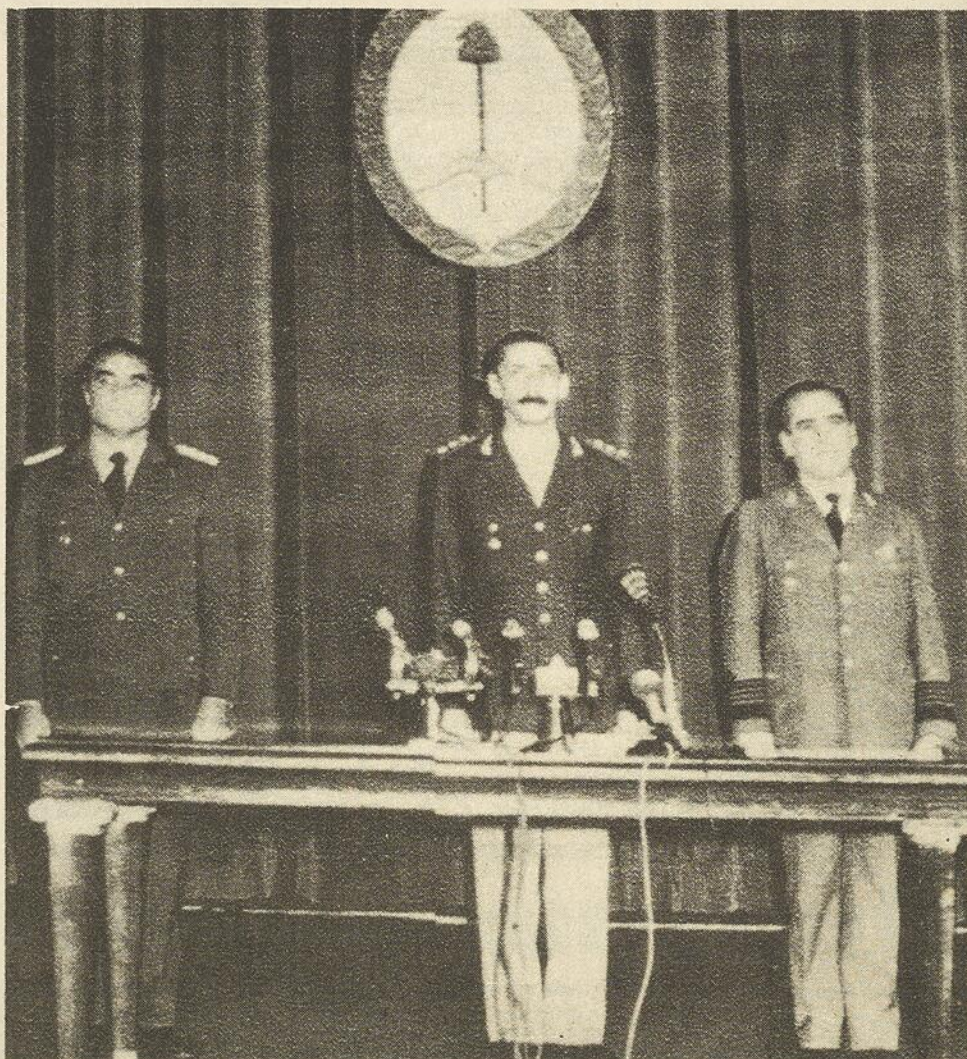
Légalité et "sécurité"

Si, en ne s'accrochant depuis plusieurs mois qu'à une caricature de pouvoir, l'ex-danseuse de cabaret avait fait sombrer l'Argentine dans un déclin économique sans précédent et dans une corruption des plus totales, "Isabelita", ne représentait pas moins la légalité constitutionnelle. De plus, le péronisme, qui, à la différence des autres mouvements na-

tionaux est le résultat de la prospérité et non de la misère, restait encore avec la veuve du "lider", en rupture économique avec la dépendance extérieure.

La première tâche des généraux Jorge R. Videla et Orlando R. Agosti, et de l'amiral Emilio Massera, sera d'endiguer la saignée économique de l'Argentine. Mais panseront-ils les blessures socio-économiques du pays en faisant appel aux "soins" de l'extérieur? De plus, comment pourront-ils effacer la gangrène de la violence, qui fait, en moyenne, trois morts par jour? A ce sujet, le général Videla devait déclarer en octobre 1975, à la conférence des commandants des forces armées latino-américaines à Montevideo: "En Argentine devront mourir tous ceux dont la mort est nécessaire pour la sécurité du pays".

Si la "sécurité" nationale a été l'aspect déterminant de cet autre putsch sur le sous-continent latino-américain, le nouveau régime va-t-il être teinté des mêmes couleurs que ceux du Chili, du Brésil, du Paraguay, ou de l'Uruguay? Enfin, le "golpe" de mardi soir va-t-il chercher à domestiquer et à baillonner définitivement un péronisme en pleine décomposition?



Le nouveau pouvoir en Argentine, de gauche à droite, l'amiral Massera, et les généraux Videla et Agosti: extirper les vices qui affectent l'Argentine.

enfin à laval...

**SIROIS JEANS**

NOUVEAU MAGASIN

1878 BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDEY, LAVAL, 681-4104

l'efficacité indispensables pour reconstruire le contenu et l'image de la nation". Autre objectif, "éliminer la subversion et promouvoir le développement économique de la vie nationale." De plus la junte a décidé de suspendre l'acti-

Achetons et vendons Livres usagés

**CARON LIBRAIRE**

251 Ste-Catherine E.

# La DC italienne cassée en deux

ROME (AFP) — La démocratie chrétienne est sortie cassée en deux de son congrès national qui s'est terminé, hier à l'aube, à Rome, après une nuit dramatique d'insultes et de pugilats.

M. Benignon Zaccagnini, secrétaire général sortant, l'a emporté en faisant approuver sa ligne politique de "dialogue constructif" avec les communistes. Ceux-ci sont maintenus dans l'opposition, mais sont reconnus comme interlocuteurs valables sur les grands problèmes nationaux. Mais la victoire de M. Zaccagnini a été acquise de justesse, sans qu'il ait réussi à empêcher la droite conservatrice de sortir au grand jour pour compter ses voix sur le nom de M. Arnaldo Forlani. Celui-ci l'avait durement attaqué au cours du débat en lui reprochant d'être "trop faible" avec les communistes et les socialistes.

Au scrutin final, M. Forlani a recueilli 48,5 pc des voix représentées par les

délégués contre 51,5 pc pour M. Zaccagnini: 831,500 contre 885,500. La cassure ne pouvait être plus nette, elle va être difficile à raccommoder et va surtout affaiblir encore le gouvernement démocrate-chrétien de M. Aldo Moro qui suit, bon gré mal gré, la ligne Zaccagnini dans lequel M. Forlani est ministre de la Défense.

En exigeant l'épreuve de force, l'aile conservatrice a montré sa détermination de ne plus cautionner une ligne politique qu'elle désapprouve. L'importance inattendue des voix qu'elle a rassemblées marque la plus sévère bataille électorale de sa vie.

Dans son intervention finale devant le Congrès, M. Zaccagnini a renouvelé son appel au Parti socialiste pour une reprise de la collaboration brisée par la crise de janvier. Il a cependant souligné qu'il ne se faisait pas d'illusions sur la possibilité d'une telle reprise — repoussée par les socialistes — dans l'immédiat.

Un coup d'éclat de M. Forlani a mis fin de façon dramatique à un congrès qui s'était ouvert jeudi dernier dans le désarroi. Les débats ont été marqués, tout au long, non seulement par l'affrontement des leaders dits "historiques", mais par la révolte des délégués de la base contre ces derniers.

Ce sont eux qui ont

imposé que le secrétaire général soit désormais élu par le congrès, alors qu'il était jusqu'à présent désigné par le conseil national. Ils l'ont fait avec la même violence dont ils ont usé pour s'exprimer tout au long des séances.

On les a vus détruire, sous leurs risées deux pontifes de la direction balbutiant à la tribune. On les a vus s'empoigner, se battre à coups de poings dans des élans de passion aveugle au moindre prétexte. Peu avant le scrutin, dans la nuit de mardi, on a vu l'un d'eux tenter de frapper M. Zaccagnini au visage.

On a surtout vu, cette même nuit, M. Zaccagnini lui-même s'effondrer en pleurant à sa place. Il venait d'apprendre la mort d'un être cher, a dit son entourage. L'explication n'a convaincu personne, bien que la nouvelle fut vraie. "Il pleure sur l'image que donne son parti", a dit un jeune délégué. Et cette image, l'Italie entière a pu la voir, jour après jour, retransmise en direct par la télévision.

# Nouvelles du Vietnam

SAIGON, (AFP) — Les listes des candidats aux élections générales du 25 avril ont été établies dans les deux Vietnam rapporte mardi à Saïgon le quotidien officiel "Giai Phong". Le journal indique que le président du Front national de libération, M. Nguyen Huu Tho, a présenté lundi une liste de candidats pour le Sud-Vietnam au cours d'une conférence réunissant le comité central du FNL, des représentants de l'alliance des forces populaires démocratiques et pacifiques du Vietnam (mouvement faisant partie du FNL) et des représentants des mouvements de masse.

Cette liste a été approuvée par les membres de la conférence.

HONG KONG, (AFP) — Les autorités sud-vietnamiennes ont engagé un processus de restitution de leurs droits civils aux membres de l'ancienne administration sud-vietnamienne, a annoncé mercredi dernier Radio-Saïgon captée à Hong-Kong. Cette restitution permettrait aux membres de l'administration et aux militaires réduqués politiquement de prendre part au vote pour l'assemblée nationale le 25 avril prochain, a précisé la radio. Les élections du 25 avril devraient consacrer la réunification du pays, par la mise en place d'une assemblée nationale unique.

SAIGON, (AFP) — Un débat sur la signification des élections générales a été organisé mardi matin au grand séminaire de Saïgon sous la présidence de l'archevêque de la ville, Mgr Nguyen Van Binh, et du professeur Nguyen Van Chi, président du

comité du Front national de libération de la ville. Prenant la parole devant quelques centaines de prêtres du diocèse de Saïgon, Mgr Nguyen Van Binh a demandé aux catholiques de se montrer confiants dans l'avenir du pays. Il a ensuite souligné que ce débat sur les élections générales montre la volonté des catholiques de prendre une part active dans le bon accomplissement des tâches révolutionnaires et dans l'effort d'édification du pays. M. Nguyen Van Chi a pour sa part exprimé sa satisfaction de voir les catholiques participer aux prochaines élections générales qui se dérouleront selon lui dans la plus grande égalité.

SAIGON, (AFP) — Le rationnement de l'essence en vente sur le marché libre a été instauré dans l'agglomération saïgonnaise où les véhicules de tourisme ne recevront désormais que vingt litres de carburant, indiquait-on hier de bonne source. Cette mesure vise, estiment les observateurs, à mettre un frein à la "sur-consommation" en essence de Saïgon et aurait aussi pour objectif la mise en place d'un contrôle serré destiné à éliminer le marché noir du carburant.

MOSCOU (Reuter) — Les autorités sud-vietnamiennes ont décidé d'ériger un mémorial à My Lai, le hameau martyr dont les habitants furent massacrés par une unité américaine, en mars 1968, rapporte l'agence "Tass" dans une dépêche datée de Hanoi.

Le monument sera construit dans le village de Song My, dont My Lai faisait partie. Tass écrit que 504 civils vietnamiens avaient péri dans ce massacre perpétré par les "agresseurs américains".

## Giscard, fidèle à lui-même

PARIS, (AFP) — Le président français Valéry Giscard d'Estaing a reconnu hier soir, dans une allocution radio-télévisée, que les élections cantonales qui se sont tenues en France il y a quinze jours n'avaient "pas été favorables à la majorité".

"Mais ces résultats n'ont pas exprimé un choix de société", a poursuivi le chef de l'Etat, qui a souligné le caractère local de cette consultation.

M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il confiait au premier ministre, M. Jacques Chirac, gaulliste, "le soin d'animer et de coordonner l'action des partis politiques qui composent la majorité" (gaullistes, giscardiens et centristes). Il a déclaré que s'il n'avait pas été élu, il y a deux ans, pour "conduire la reprise économique, poursuivre et achever les réformes et expliquer à chaque Français le sens de la politique en cours", "à l'heure actuelle, le collectivisme serait au pouvoir en France".

**ARMOIRES DE CUISINE**  
BOIS MASSIF OU PLAQUÉ  
Estimé gratuit  
dans un rayon de 50 milles  
**ARMOIRES**  
**MIRABEL**  
St-Joseph comté Deux-Montagnes  
473-9110 273-5753

Ce soir vernissage  
**BALCON les images**  
Juan Gomez-Quiroz  
à 20 hres  
2031 St-Denis, Montréal.

**COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF**  
(cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

**PROGRAMME:**  
Le cours collégial - secteur général

**PROGRAMME OUVERT:**  
**ARTS PLASTIQUES**

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976

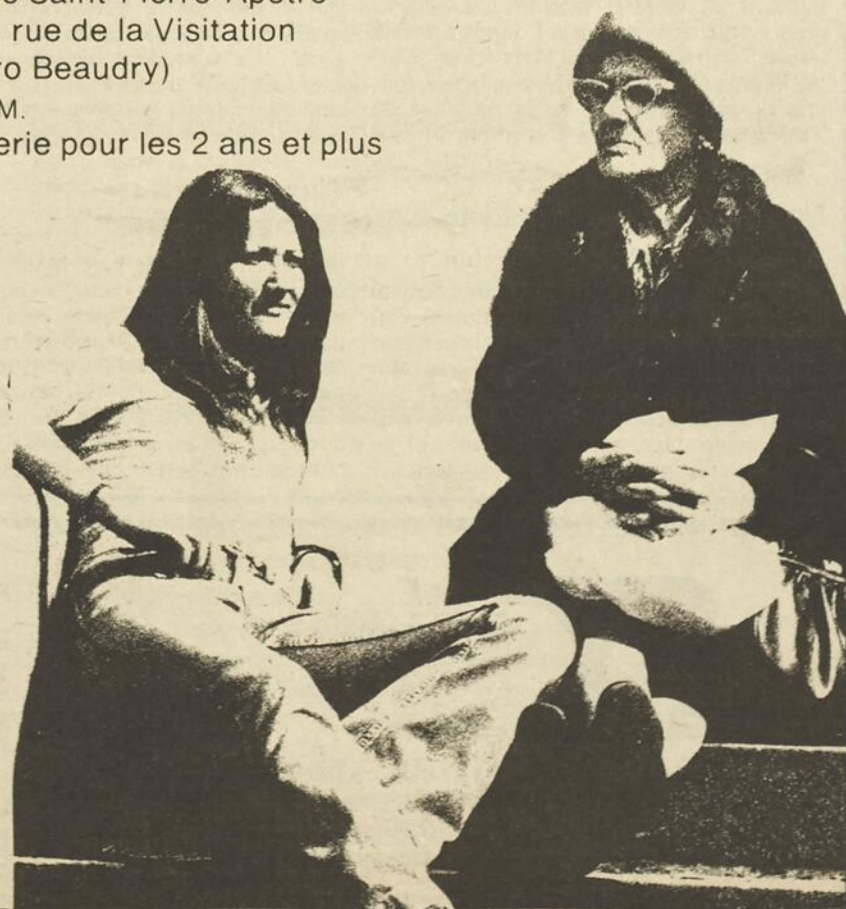
**RENSEIGNEMENTS:**  
BUREAU DES ADMISSIONS  
Cours collégial  
3200, chemin Sainte-Catherine  
Montréal H3T 1C1  
Tél.: 342-1320 poste 347 ou 262

## Colloque sur la condition féminine

Parti Québécois  
Région Montréal-Centre  
521-5606

# SOLITAIRES OU SOLIDAIRES

Dimanche, 28 mars 1976  
Centre Saint-Pierre-Apôtre  
1205, rue de la Visitation  
(métro Beaudry)  
9h. A.M.  
Garderie pour les 2 ans et plus



# Le cessez-le-feu au Liban reste encore un mirage

BEYROUTH (Reuters) — Un nouveau cessez-le-feu est-il sur le point d'être conclu au Liban?

Les Beyrouthins sont sceptiques. Ils viennent de connaître cette semaine des combats d'une violence jamais égalée au cours des 11 mois de guerre civile, avec l'entrée en action, de canons de 155 mm.

La nuit dernière, et encore mercredi matin, milices de gauche et de droite se sont affrontées à l'arme lourde autour du palais présidentiel et dans le quartier des grands hôtels, sur le front de mer.

Pour la première fois,

le palais Baabda, où le président Soleiman Frangié continue à défier une partie du pays et de l'armée qui réclament sa démission, a été touché par les tirs des adversaires du chef de l'Etat. Ses partisans ont répliqué avec toutes les armes à leur disposition. Toutefois, Beyrouth a connu en début d'après-midi une accalmie alors que se répandait en ville le bruit que les parties en présence négociaient un nouveau cessez-le-feu. Le pays en a connu plus de 25 en 11 mois et il n'est pas surprenant que cette nouvelle trêve envisagée soit accueillie avec un certain scepticisme.

Toutefois, les Beyrouthins des quartiers dits "sûrs" se sont aventurés dans la rue, mercredi, pour la première fois cette semaine, constatant l'étendue des dégâts causés par les canons de campagne utilisés à Beyrouth depuis lundi.

## Réunion

M. Kamal Joublatt, secrétaire général du Parti socialiste progressiste et président du Front des forces progressistes, a rencontré, mercredi, les représentants des mouvements qui réclament la démission du président. La réunion a également été l'occasion de discuter des

termes d'un cessez-le-feu et de faire un tour d'horizon des efforts déployés par la Syrie pour résoudre la crise actuelle, née du "coup d'Etat télévisé" du général Aziz al-Ahdab, commandant de la place de Beyrouth. Confirmant implicitement l'existence de négociations entre les parties en conflit, la radio des phalangistes a accusé, mercredi, M. Joublatt de retarder l'annonce d'un cessez-le-feu par ses manœuvres. Elle estime toutefois qu'un accord entre les parties pourrait être conclu dans le courant de la journée.

Mais la gauche n'entend pas renoncer à son objectif. Un porte-parole du Front a déclaré que les forces anti-Frangié accentuaient leur pression, à la fois sur le plan militaire et politique, sur les partisans du chef de l'Etat en vue d'obtenir qu'il se démette.

# Ford est déçu, mais confiant

RALEIGH, Caroline du Nord (d'après l'AP) — La victoire inespérée de M. Ronald Reagan mardi soir dans les primaires de Caroline du Nord, sur le président Ford donne à l'ancien gouverneur de Californie le répit dont il avait besoin en attendant les primaires du Sud, du Sud-Ouest et de l'Ouest dont il attend beaucoup mais n'efface pas le retard qu'il a pris sur l'actuel occupant de la Maison-Blanche.

Chez les républicains la victoire de M. Reagan fera taire pour un temps ceux qui lui conseillaient de se retirer de la course. C'est la première fois qu'un président en exercice perd une primaire depuis la défaite de M. Lyndon Johnson dans le Wisconsin, en 1968. M. Johnson avait annoncé deux jours avant cette élection qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat. Mais la Caroline du Nord est un Etat conservateur, et la participation a été faible du

côté républicain. M. Ford et Reagan vont se retrouver, le mois prochain, aux primaires du Wisconsin. Certes, M. Reagan profitera des retombées psychologiques de sa victoire en Caroline du Nord, mais ce coup de pouce sera sans doute insuffisant et M. Ford reste le favori. M. Reagan fait l'impasse sur deux importantes primaires d'avril, celles de New York pour 154 délégués, et celle de Pennsylvanie pour 103 délégués. C'est dans une série de primaires commençant le 1er mai au Texas que M. Reagan fonde ses espoirs.

Quant au président Ford, il s'est déclaré déçu mais confiant. Dès l'annonce des résultats, le porte-parole présidentiel, M. Ron Nessen, a déclaré que M. Ford ne renoncerait pas à se présenter dans toutes les élections primaires. "Il reste confiant dans la victoire finale", a-t-il ajouté.

## bref monde

### Spinola au Portugal après les élections?

LISBONNE, (AFP) — L'ex-général Antonio de Spinoza, ne rentrera au Portugal qu'après les élections législatives du 25 avril, croyait savoir hier "Jornal Novo", qui cite des sources généralement bien informées. Selon ce quotidien, un accord serait intervenu en ce sens à la suite de conversations entre l'ancien président de République portugaise et un membre du conseil de la révolution, le major Canto de Castro. L'ex-général Spinoza aurait en effet établi des contacts avec certains membres du conseil de la révolution, mandatés à cet effet, en vue de préciser les conditions de son retour. Il aurait exigé des garanties qui, pour la plupart, seraient déjà satisfaites, écrit "Jornal Novo". Le fantôme de l'ex-général continue d'ailleurs à hanter la presse portugaise qui cherche sa trace à travers l'Europe. Selon "Jornal Novo", l'ancien président se trouverait à Genève où le gouvernement suisse l'aurait autorisé à rester six mois de plus. Mais selon "Diario Popular", des rumeurs insistantes font état de sa présence dans la province de Tras dos Montes, dans le nord-est du Portugal.

### La campagne anti-droitiste s'intensifie en Chine

PEKIN, (AFP) — Le "quotidien du peuple" consacrera à partir du mois de mai prochain l'une de ses six pages à la publication de faits et commentaires sur la révolution culturelle des années soixante.

Cette décision, annoncée en première page, hier, par l'organe officiel du Parti, est destinée à "éduquer" les lecteurs

dans le mouvement de critique "anti-droitiste" qui se déroule actuellement en Chine et dont la cible principale, parmi d'autres dirigeants, est le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-Ping.

Ce mouvement de critique constitue, en effet, selon la propagande officielle, une "continuation" et un "approfondissement" de la révolution culturelle dont M. Teng Hsiao-Ping selon la même propagande, veut nier les bienfaits.

### Wallace et les micros

ATLANTA (AP) — Des micros miniatures étaient dissimulés dans le bureau et le téléphone de M. George Wallace, gouverneur de l'Alabama et candidat à l'investiture démocrate pour la course à la présidence des Etats-Unis.

M. Ned Young, responsable de l'organisation de la campagne de M. Wallace, qui a annoncé la découverte, mardi, a qualifié la chose de "sale politique", ajoutant: "Ce sont de telles choses qui ont conduit à Watergate... Il a fallu que quelqu'un force les portes pour pénétrer dans le bureau de M. Wallace".

### Curé modeste

ROCHESTER (AP) — Un jeune prêtre américain, le père James Callan, 28 ans, avait été suspendu en janvier pour avoir refusé la cure qui lui était assignée parce qu'il trouvait le presbytère beaucoup trop luxueux et "au-dessus des moyens des paroissiens que j'étais censé servir". L'évêque de Rochester lui a finalement donné raison en le nommant à une autre cure, au presbytère plus modeste.

# Le vainqueur de Rommel n'est plus

LONDRES (AP) — Le maréchal Bernard Law Montgomery, décédé hier matin dans sa résidence d'Isington, dans le sud de l'Angleterre, avait accédé à la renommée mondiale en battant au cours de la Seconde Guerre mondiale le maréchal Rommel en Afri-

que du Nord, ce qui lui valut d'être toute sa vie le "vainqueur d'El-Alamein", bien qu'il ait participé à de nombreuses autres actions et notamment aux opérations de débarquement en Normandie. Il tenait tellement à ce titre que lorsque en 1946, il fut élevé à la mairie, il choi-

sit de devenir le "vicomte Montgomery of Alamein".

Au cours d'un entretien avec sir Wiston Churchill, il lui avait déclaré: "Je ne fume pas. Je ne bois pas et je suis dispos à 100 pour cent". A cette boutade Churchill aurait répondu: "Je fume. Je bois et je suis dispos à 200 pour cent".



(téléphoto: AP)

Montgomery: dispos à cent pour cent...

## agenda international

Vendredi le 26 mars

### ● VIETNAM

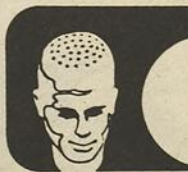
L' "Accord", en coopération avec "Viet-Bao", organise une opération-rencontre entre Vietnamiens et Québécois à la paroisse St-Pierre Apôtre, au 1323 est rue Dorchester (métro Beaudry). Heure: 20h00. Entrée gratuite.

### ● GUATEMALA

Le vendredi 26 mars, à 20h30, le service d'animation socio-culturelle du Collège Marie-Victorin, en collaboration avec Explo-Mundo et le groupe La Laurentienne, vous présente "Mayas d'hier et d'aujourd'hui: le Guatemala".

Ce ciné-spectacle est présenté à la salle Désilets du Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin.

LA



CLINIQUE CHIRURGICALE DE GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS

94 est, boul. Henri-Bourassa  
Montréal H3L 1B5  
Tél.: (514) 382-5565

Place Samuel de Champlain  
350 Chemin Ste-Foy, Suite 1007  
Québec G1S 2J4  
Tél.: (418) 687-2677

### PRÉSENTE:

le livre des docteurs

Guy Blanchard, M.D., F.R.C.S. (C)

Bernard Blanchard, M.D., F.R.C.S. (C)

LA GREFFE DES CHEVEUX VIVANTS \$3.95

1. Second livre en préparation sur: CHIRURGIE PRÉVENTIVE DE LA CALVITIE:

a) LIGATURES ARTÉRIELLES AU CUIR CHEVELU  
b) GALÉATOMIE AU CUIR CHEVELU

2. RÉDUCTION TONSURALE (technique inédite des docteurs Blanchard)

3. LA VÉRITÉ SUR LA PERRUQUE

# Ian Smith ayant choisi le sentier de la guerre ... "Croisade africaine" contre la Rhodésie?

JOHANNESBOURG, (AFP) — M. Ian Smith a choisi le sentier de la guerre. Cette constatation formulée hier dans les divers secteurs de l'opinion, avec toutes les nuances allant de la déception à la résignation, prend une dimension inquiétante à la lumière d'une information de Lusaka (Zambie) laissant prévoir la mobilisation d'une véritable croisade africaine contre la Rhodésie "rebelle".

"Le rejet de l'offre britannique par M. Smith va conduire tout droit à la catastrophe", a déclaré M. Joshua Komo, le chef de la fraction interne du Conseil national africain (ANC), sur qui reposaient les derniers espoirs d'un règlement négocié en Rhodésie, et qui était, jusqu'à la semaine dernière, l'ultime interlocuteur valable de M. Smith dans le camp des nationalistes noirs.

A Lusaka, quatre chefs d'Etat d'Afrique australe et orientale dont deux "faucons", de l'OUA, MM. Samaro Machel (Mozambique) et Julius Nyerere (Tanzanie), sont réunis depuis hier pour une conférence au sommet autour du président Kenneth Kaunda (Zambie).

On prédit dans la capitale zambienne que cette conférence aura pour objet

de cimenter à nouveau l'unité du front nationaliste de "Zimbabwe" (nom africain donné à la Rhodésie), par une réconciliation entre les deux frères ennemis, l'évêque Abel Muzorewa et M. Joshua Komo, et de transformer ainsi l'ANC en fer de lance compact d'une offensive générale de guérillas à la frontière rhodésienne.

Cette conférence, dont le leitmotiv semble être le retour à la manière forte pour amener M. Smith à résipiscence, fait pendant, dans une lumière qui accuse brutalement les contrastes, au "sommet de la paix" tenu il y a moins d'un an à Lusaka.

Les interlocuteurs sont les mêmes, ainsi que l'hôte, mais les temps ont changé. En juin dernier, il

s'agissait pour les quatre présidents de pousser les nationalistes rhodésiens à la table des négociations: on sait que cette tentative avait échoué le 25 août 1975 sur le pont international des chutes Victoria.

## Kaunda dans l'étau

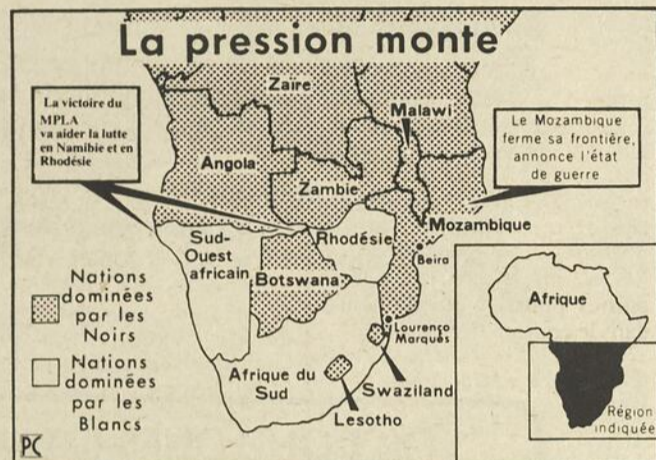
Quand au président Kenneth Kaunda qui avait émergé de cette vaine tentative comme l'un des piliers — avec M. B. J. Vorster — de la détente australe, il est pris dans l'étau que constituent pour son pays sans

côtes, l'Angola militant du Dr Agostinho Neto à l'Ouest, et une Rhodésie irrémédiablement verrouillée à l'Est. Le chef d'Etat zambien doit donc, avec un certain regret sans doute, s'aligner désormais sur le camp des "durs".

En Rhodésie, même le rejet par M. Smith de l'ultime formule de conciliation offerte par M. James Callaghan, n'a guère surpris l'opinion: on ne s'attendait pas à voir le champion de l'U.D.I. (déclaration unilatérale d'indépendance) s'incliner onze ans plus tard

devant la règle du "N.I.B.M.A.R." remise en avant par Londres (pas d'indépendance avant le pouvoir à la majorité).

L'adversaire, suppose-t-on à Salisbury, continuera d'agir en ordre dispersé. Dans ces conditions, estiment les experts militaires de Rhodésie, la petite armée compacte de quelque 60.000 hommes bien équipés et entraînés pourrait tenir tête, malgré l'étendue d'un front de 1.700 km. à l'éventuelle pression d'une coalition exclusivement africaine.



carrières et Professions... 35¢ la ligne agate

## PROFESSEURS POUR PETITE ÉCOLE PRIVÉE

Recherchons professeurs

- 1er et 2ème cycles de l'élémentaire
- éducation physique
- arts plastiques
- musique
- français, langue seconde, avec expérience dans d'autres domaines (au secondaire)

Travail en équipe dans des classes semi-ouvertes et avec des groupes mixtes. Les candidats doivent être bilingues et en possession d'un diplôme reconnu par le gouvernement.

Envoyer curriculum vitae à:

**JOURNAL "LE JOUR"**  
Dossier no 215  
387 boul. Lebeau  
Ville St-Laurent

## Kennedy et l'Afrique

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur démocrate Edward Kennedy a invité mardi le gouvernement américain à reconnaître la République populaire d'Angola et à réviser sa politique en Afrique du sud.

Ce n'est qu'en reconnaissant le gouvernement angolais que les Etats-Unis pourront "aider l'Angola à résister aux pressions et à l'intimidation exercées par des puissances extérieures", a déclaré le sénateur du Massachusetts dans un discours prononcé devant le Sénat.

Entre autres, M. Kennedy a également proposé:

- d'abroger l'amendement exemptant le chrome rhodésien de l'embargo économique appliqué contre ce pays et de faire clairement savoir au gouvernement de M. Ian Smith qu'il ne devra pas compter sur l'aide des Etats-Unis dans le cas d'une intervention armée de Cuba ou de toute autre nation.
- De faire pression en faveur de l'indépendance de la Namibie.

## DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-JOSEPH TRACADIE, N.-B.

L'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de Tracadie, hôpital général de 100 lits, agréé par le C.C.A.H., est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e).

**Qualifications requises:**

- Gradué(ées) d'une université reconnue ou d'une école médicale et/ou post-gradué(ée) en administration hospitalière et/ou de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine hospitalier dans des postes de responsabilités administratives avec considération spéciale pour la personne qui aura suivi le cours connu sous le nom HOM.
- Bilingue (français et anglais).

**Salaires:**  
D'après l'échelle en vigueur dans la province.

Les intéressés(ées) sont priés(ées) de faire parvenir leur demande avec curriculum vitae et références au plus tard le 15 avril 1976 à:

**M. Réginald Basque, Président, Conseil d'Administration, C.P. 508, Tracadie, N.-B. E0C 2B0**

## Université du Québec à Trois-Rivières

### PROFESSEURS

L'Université du Québec à Trois-Rivières recherche un professeur dans chacune des disciplines dans les départements suivants:

**DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET D'ÉCONOMIQUE**  
Management  
Finances  
Systèmes - gestion des opérations

**DÉPARTEMENT DE CHIMIE-BIOLOGIE**  
Microbiologie

**DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**  
Linguistique  
Études québécoises

**DÉPARTEMENT D'INGÉNIERIE**  
Génie industriel

**DÉPARTEMENT DES LANGUES MODERNES**  
Traduction

**DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE**  
Enfance inadaptée: - développement (Piaget)  
- intervention (processus de rééducation)

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**  
Psychologie sociale des activités physiques  
Biomécanique  
Didactique de l'enseignement ou de l'entraînement

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**  
Audio-visuel et technique éducative  
Précolaire  
Éducation spéciale (précolaire - élémentaire et enfance inadaptée)

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES**  
Histoire (études québécoises)  
Récréologie (intervention communautaire)  
Récréologie (méthodes et design de recherche)

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA SANTÉ**  
Nursing

**Fonctions:** Enseignement, recherche, encadrement et tâches connexes.  
**Exigences:** Doctorat de préférence ou maîtrise avec expérience pertinente.  
**Traitement:** Selon la convention collective en vigueur.

**Date d'entrée en fonction:** 1er juin 1976.

Prière de soumettre votre candidature avant le 1er avril 1976 au directeur du département concerné à l'adresse suivante:

**Université du Québec à Trois-Rivières**  
Case postale 500  
Trois-Rivières  
G9A 5H7



# Des offres équitables dans le Secteur des Affaires Sociales

## Saviez-vous que...

— le Secteur des Affaires Sociales compte présentement 111,200 salariés qui se partagent une masse salariale de \$870,060,000.00.

## Saviez-vous que...

— les augmentations de salaires proposées représentent un accroissement additionnel de la masse salariale évalué à plus de 34%, et ce, rétroactivement au 1er juillet 1975.

— au 1er juillet 1976, un nouvel accroissement de la masse salariale de 8% est prévu, suivi d'une autre augmentation de 6% le 1er juillet 1977.

## VOICI QUELQUES EXEMPLES

### OFFRES PATRONALES \*

Classification	Salaire actuel 30-06-75	Salaire au 01-07-75	Salaire au 01-07-76	Salaire au 01-07-77	Nombre d'heures par semaine
	MIN — MAX	MIN — MAX	MIN — MAX	MIN — MAX	
Infirmière-auxiliaire	\$112.74 — \$142.46	\$146.09 — \$184.88	\$157.69 — \$199.74	\$167.11 — \$211.70	36 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Éducateur	\$114.70 — \$234.44	\$144.93 — \$296.44	\$156.55 — \$320.08	\$165.85 — \$339.45	38 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Travailleur social professionnel	\$8,696.00 — \$18,189.00	\$11,000.00 — \$23,009.00	\$11,880.00 — \$24,850.00	\$12,593.00 — \$26,341.00	Rémunération sur base annuelle
Secrétaire médicale	\$109.55 — \$133.00	\$150.85 — \$181.65	\$162.75 — \$196.35	\$172.55 — \$208.25	35
Préposée aux malades	\$108.03 — \$127.60	\$139.93 — \$165.66	\$151.16 — \$179.08	\$160.23 — \$189.95	36 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Infirmière	\$136.30 — \$219.31	\$201.55 — \$291.45	\$217.50 — \$314.65	\$230.55 — \$333.50	36 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Menuisier	\$154.23	\$208.48	\$225.14	\$238.70	38 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Préposé à l'entretien ménager	\$114.70	\$159.65	\$172.44	\$182.90	38 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Cuisinier(ère)	\$139.50	\$201.89	\$218.16	\$231.34	38 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Aide-infirmière	\$103.68	\$134.49	\$145.36	\$154.06	36 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Technicienne en radiologie	\$134.05 — \$217.00	\$170.10 — \$276.15	\$183.75 — \$298.20	\$194.95 — \$316.05	35

\*PLUS UNE FORMULE D'INDEXATION AU COÛT DE LA VIE



Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales.

À ces salaires s'ajoute une gamme d'avantages sociaux particulièrement attrayants (vacances, assurance-salaires, fêtes chômées, sécurité totale d'emploi après 2 ans, fonds de pension etc...) et qui dépasse largement tout ce qui existe ailleurs au Canada.

## Nous croyons que ces offres sont équitables.

# Les coopératives



Photo Pierre Bolsclair



Photos Antoine Désilets



par Jacques Parizeau

Il est remarquable de constater à quel point l'action coopérative et communautaire s'est répandue au Québec, plus rapidement et davantage que dans toute autre province du Canada et d'ailleurs où que ce soit en Amérique du Nord.

A l'écart des grandes décisions économiques, assez peu enracinées dans une forme de capitalisme qui, dans l'ensemble, leur était étrangère, les Canadiens français se sont naturellement tournés vers des modes d'entraide et de collaboration, d'abord de caractère local, et dont le regroupement a fini par faire apparaître des mouvements de caractère national.

Sans doute a-t-on l'habitude de mettre l'accent sur le développement des coopératives d'épargne et de crédit. A cet égard les Québécois sont champions toutes catégories. Mais, dans le domaine agricole ou alimentaire, la percée des coopératives a aussi été spectaculaire. La plus grande entreprise commerciale ou industrielle contrôlée par des francophones est la Coopérative Fédérée. Dans d'autres secteurs, la consommation, par

exemple, ou l'industrie forestière, les avances sont plus modestes mais néanmoins significatives.

Une nomenclature des entreprises de caractère communautaire ou coopératif, une évaluation de leurs actifs, ne sont cependant qu'une façon assez superficielle de rendre compte de l'importance du phénomène. Le fait que tout naturellement et de plus en plus, les Québécois trouvent dans la voie de l'association et de la coopération les réponses aux interrogations ou aux inquiétudes qu'ils ont. Il y a là une sorte de réflexe naturel, de profond enracinement, qui se manifeste un peu partout.

Même si un bon nombre d'initiatives collectives n'aboutissent pas nécessairement à des formules coopératives véritables, l'orientation générale des solutions apportées s'inspire du même esprit. De plus en plus, lorsqu'un problème local apparaît, on cherche dans la collectivité et par la collectivité, les moyens de s'en sortir.

A Cabano, c'est la population de la ville qui va prendre l'initiative de faire préparer un projet de cartonnerie pour utiliser les ressources forestières disponibles. Un peu plus loin, plusieurs milliers d'habitants vont

chercher dans le cadre des Opérations Dignité à sauver des villages que l'on menace de fermer. A Témiscamingue, les ouvriers d'une usine fermée vont la faire rouvrir en devenant actionnaires et en imposant une forme de cogestion. A Saint-Jérôme, une nouvelle étape est franchie: la première usine autogérée apparaît au Québec. Et on pourrait ainsi allonger la liste, faire état de la télévision communautaire, des serres de Manseau, des coopératives de taxi, etc...

Le fait est que les Québécois semblent se sentir à l'aise dans ce genre d'organisation, et y manifestent une grande flexibilité en même temps qu'un goût prononcé d'innovation et de changement. En même temps d'ailleurs que s'étend dans l'économie l'action collective, on en trouve tout naturellement le parallèle dans la gestion des services publics et sociaux. Le goût d'administrer localement l'école, l'hôpital ou la garderie d'enfants procède de la même impulsion qui a amené la création de la Caisse populaire.

Néanmoins, il existe des obstacles sérieux à l'expansion de ces formules communautaires et nulle part

(suite à la page 22)

# Le secteur économique coopératif a besoin d'une approche différente

par Adrien Rioux

La vocation du service des Associations coopératives du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières est de faire la surveillance et le développement des coopératives. Cette mission s'exerce concrètement par l'administration des lois coopératives et par l'assistance technique apportée aux coopératives.

Ces deux fonctions de surveillance et de développement se rejoignent dans un seul objectif, le développement. C'est à ce niveau que l'action du service devient positive, car c'est dans le progrès et la prospérité économique des coopératives qu'il apporte une solution à leurs problèmes et que les objectifs d'éducation qu'elles poursuivent peuvent être atteints.

S'inspirant d'une philosophie différente, utilisant une forme juridique différente, fonctionnant avec des règles différentes et s'adressant à une clientèle différente (le monde ordinaire), le sec-

teur économique coopératif a besoin d'une approche différente et d'une assistance particulière qui tiennent compte de ces caractéristiques.

Le service des Associations coopératives travaille à atteindre ces objectifs en administrant les trois lois coopératives suivantes: la loi des Associations coopératives, la loi des Sociétés coopératives agricoles, la loi des Syndicats coopératifs.

Son action s'exerce concrètement par les moyens suivants:

- orienter et conseiller les membres fondateurs des nouvelles coopératives, plus spécialement dans les secteurs non organisés;

- approuver ou refuser la formation des nouvelles coopératives, en collaboration avec le Conseil de la coopération du Québec;

- prendre connaissance des opérations des coopératives par l'examen de leurs rapports financiers et dans les cas où il décèle des faiblesses suggérer des correctifs;

- contribuer à l'ori-

entation des services de vérification;

- participer comme conseiller à l'étude de la modification de la loi des Associations coopératives, aux fins d'en faire une loi dynamique et adaptée aux besoins d'une société moderne;

- faire des études techniques de développement, d'implantation, de fusion, de rentabilité et de planification à la demande des fédérations ou de secteurs non organisés;

- coordonner les agents de développement économique en favorisant des rencontres de coopératives qui ont des projets de développement avec les ministères qui administrent des lois relatives au développement;

- favoriser une politique globale de développement coopératif aux fins d'en faire un secteur dynamique de développement économique, créateur d'emplois et générateur de prospérité pour le Québec.

Ces moyens s'exercent tous en travaillant à faire

appliquer les trois lois coopératives déjà citées avec une dimension positive, c'est-à-dire avec une attitude mentale pro-coopérative, en devenant le conseiller des coopérateurs et en agissant concrètement sur place avec les dirigeants.

Parmi les faits nouveaux à souligner qui ont fait l'objet d'une contribution fort appréciée des nouvelles coopératives, il faut mentionner l'implantation de système comptable et les cours aux administrateurs des nouvelles coopératives.

Ces initiatives ont été prises pour combler des lacunes qui confrontent les coopératives à leur départ, souvent démunies de ressources compétentes face aux problèmes comptables et administratifs auxquels elles doivent faire face.

Le rôle de conseiller en administration que joue le service des Associations coopératives, l'analyse économique qu'il fait de tous les secteurs, la profonde connaissance qu'il a acquise du rôle social des coopéra-



Lise Bacon, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

alliés à sa mission d'assistance sur tous les plans, font du service des Associations coopératives le prolongement des coopératives qui ont en quelque sorte un siège au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Il est le mécanisme qui fait le lien en faisant connaître au gouvernement les problèmes et les attentes des coopératives, et

en même temps fait connaître aux coopératives les problèmes et les attentes de l'Etat.

Dans cette perspective, le service des Associations coopératives est un agent dynamique de développement en faisant le lien, aller et retour, entre l'Etat et les coopératives. Dans l'exercice de cette fonction, il est cependant conscient que ce n'est pas son rôle de prendre la place des coopératives ou du mouvement, car ce leadership doit appartenir au mouvement. Aussi, son travail doit s'exercer en collaboration avec les instances supérieures du mouvement coopératif québécois. C'est à ce titre qu'il peut être un outil précieux pour les coopératives si elles veulent bien s'en servir et un collaborateur de première valeur si le mouvement veut s'associer l'Etat pour l'épauler dans son développement économique.

M. Rioux est directeur du service des Associations coopératives du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

## LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DU QUÉBEC

Les coopératives agricoles  
offrent leurs hommages aux membres  
du mouvement coopératif

# Le Conseil de la coopération du Québec tend à devenir une "place publique"

par Gilles Arès

Le Conseil de la coopération du Québec (CCQ) existe depuis près d'une quarantaine d'années. Fondé sous l'égide de la faculté des Sciences sociales de l'université Laval, le CCQ devait apporter des solutions au double problème du manque d'unité et de précision en matière de doctrine coopérative et de l'absence d'une coordination adéquate au niveau de l'action du mouvement coopératif québécois. Au moment de sa fondation, un triple rôle lui fut assigné:

- préciser, interpréter et diffuser les principes et les méthodes de la coopération;
- travailler au développement, à la coordination et à l'efficacité du mouvement coopératif québécois;
- représenter le mouvement coopératif québécois et en être le porte-parole.

En raison de l'évolution des circonstances et des besoins, le CCQ a été appelé à diverses reprises au cours des années à réviser ses structures, à réaménager ses services et à mettre davantage l'accent sur telle ou telle préoccupation. Aujourd'hui, tout en conservant fondamentalement les mêmes objectifs, le Conseil de la coopération cherche plus que jamais à s'impliquer dans le développement du mouvement coopératif québécois. Plus qu'une table ronde, plus qu'un rassemblement, le CCQ tend à devenir une véritable "place publique" pour tous les coopérateurs, un lieu central de réflexion, d'éducation, de promotion et d'action coopérative.

Le membership actuel du CCQ est constitué de vingt institutions: dix fédérations de coopératives oeuvrant dans des secteurs dûment organisés et dix sociétés de nature ou d'appartenance coopérative exerçant leurs activités à l'échelle provinciale. Leurs champs d'action sont divers: on en compte certaines qui oeuvrent dans le secteur de l'épargne et du crédit, d'autres dans ceux de la consommation, de l'agriculture, des pêcheries, de l'éducation coopérative, des services, de la production et même des assurances.

Son assemblée générale, constituée d'une centaine de délégués représentant l'ensemble de ces institutions coopératives, se réunit chaque année. C'est elle qui détermine les grandes lignes du programme d'action, qui adopte le budget et fixe les barèmes des contribu-

tions, en plus de procéder à l'élection du conseil d'administration de 18 membres. Celui-ci est responsable de la bonne marche de l'organisme, ainsi que de l'étude des problèmes généraux du mouvement coopératif, afin de suggérer les moyens en favorisant la solution.

Les préoccupations qui se manifestent au sein du CCQ couvrent un large éventail. Elles sont centrées sur la doctrine coopérative, aux fins de la préciser, d'en assu-

ques années, de nombreuses coopératives de base et se manifester chez elles une ferveur et un dynamisme qui devraient rendre optimistes tous ceux qui oeuvrent pour un plus grand développement de la formule coopérative au Québec.

Ces initiatives nouvelles sont généralement mises de l'avant avec beaucoup de sérieux et le Conseil de la coopération se doit d'être attentif à leurs besoins et de contribuer, en collaboration



M. Gilles Arès, directeur général du CCQ.

rer la diffusion et d'en préserver l'intégrité. Elles visent la coordination inter-coopérative, pour amener les différents secteurs du mouvement à prendre conscience de leurs objectifs communs ou complémentaires et à collaborer dans la mise en oeuvre des moyens requis pour les atteindre. Elles débouchent sur un souci d'affirmation de la présence coopérative dans l'économie et la société, en stimulant la pensée et l'action de tous ceux qui ont des responsabilités au sein du mouvement.

À l'heure actuelle, ce sont les secteurs vraiment structurés qui sont représentés au CCQ. Mais celui-ci n'y limite pas ses services: il est de plus en plus conscient de ses responsabilités à l'égard d'un développement dans certains domaines où la formule coopérative a connu des difficultés ou bien encore n'a guère été utilisée. Aussi, le Conseil de la coopération manifeste-t-il un intérêt sans cesse croissant pour les besoins et les activités des coopératives non structurées. On voit naître depuis quel-

avec les institutions du mouvement coopératif québécois, à les mettre sur la voie d'un plus grand développement. Le CCQ croit qu'un développement d'envergure du mouvement coopératif, notamment dans certains secteurs, ne pourra passer que par la solidarité économique et l'intercoopération et il y croit suffisamment pour mettre ces thèmes au coeur de ses préoccupations.

### Accent sur le développement coopératif

Le développement coopératif et la recherche des moyens propres à en favoriser la promotion et la rationalisation ont constitué la préoccupation majeure du CCQ en ces dernières années. On a même procédé à un ré-examen à cet égard du rôle du CCQ et l'on a élaboré un projet visant à la création d'une "Société de développement coopératif". L'Etat s'y joindrait au mouvement coopératif organisé, pour mettre au point une formule

(suite à la page 30)

# cooprix

Si chacun  
des  
8623

nouveaux membres  
de

Cooprix/Montréal  
recrutait

un nouveau  
membre  
nous serions

17,246

la semaine  
prochaine.



Donnez  
ce bon pour un laissez-passer  
valable pour 15 marchés  
à un parent ou un ami

le laissez-passer est disponible dans les 3 Cooprix suivants:

3600 est, boul. Saint-Joseph 1133, boul. Shevchenko  
1420 est, Legendre LaSalle



Coop. des consommateurs de Montréal

# La priorité de toute favoriser l'accession

par André Jalbert

Depuis la fondation de la première Caisse d'établissement à Vaudreuil, par M. Paul Villeneuve, il y a 25 ans, les administrateurs ont toujours veillé à sauvegarder l'un des objectifs de base, soit la canalisation des capitaux en vue du développement régional.

Regroupée au sein de la Fédération des caisses d'établissement du Québec, chacune des 12 Caisses d'établissement exerce, par l'entremise de ses services personnalisés, une influence dont les retombées économiques se font sentir au niveau régional.

Par la valorisation de l'éducation à l'épargne périodique et méthodique à l'aide d'un système de conseils et de services financiers personnels, la Caisse d'établissement est appelée à devenir l'institu-

tion financière régionale répondant aux véritables besoins de tous ses membres, dont le nombre total s'élève actuellement à plus de 62,000.

Les activités des Caisses d'établissement sont spécialisées en ce qu'elles ne sont pas uniquement concentrées autour des secteurs de l'épargne et des prêts traditionnels. La pénétration du marché régional, par l'entremise de divers véhicules d'épargne et de régimes enregistrés d'épargne-logement et de retraite, a permis aux Caisses d'établissement d'accroître substantiellement leur présence et de développer des compétences, en matière de courtage immobilier, entre autres.

Un tel service, tout en correspondant à l'expression de besoins exprimés par les membres, permet aux Caisses d'établis-

sement de s'engager à fond dans leur fonction d'investissement régional en y adjoignant les services d'évaluation technique qui, en plus de permettre un service professionnel, favorisent l'utilisation de ressources humaines hautement qualifiées, qui peuvent ainsi jouer leur rôle et exercer leur profession au service de leur région sans avoir à rejoindre les grands centres métropolitains.

Le développement des Caisses d'établissement, au cours des dernières années, a permis d'atteindre un actif globalisé de l'ordre de \$61,000,000 au 31 décembre 1975, ce qui représente une augmentation de 23% par rapport à la même date l'an dernier. Le nombre de membres des Caisses d'établissement a atteint un nouveau sommet et il a augmenté de plus de 15% au cours de la période considérée.

	1957	1967	1970	1973	1975
Membres	2,083	16,506	26,749	43,749	56,383
Actif	\$936,570.	\$9,759,582.	\$19,533,077.	\$41,437,545.	\$60,925,974.
Prêts	\$763,380.	\$7,475,265.	\$15,350,000.	\$33,709,503.	\$48,551,000.
Capital social	\$ 69,540.	\$ 516,185.	\$ 1,746,054.	\$ 3,981,750.	\$ 4,145,796.
Épargne souscrite en vigueur	\$456,600.	\$7,180,820.	\$39,369,195.	\$72,000,000.	\$145,000,000.

## Prêts sur hypothèques

La priorité pour toute Caisse d'établissement, de favoriser l'accession à la propriété et de réaliser ainsi l'établissement de ses membres, se traduit par un pourcentage élevé de prêts sur hypothèques, soit 70.8% des actifs. Ces prêts sont consentis en majorité au niveau des constructions résidentielles (69.5%), fermes et habita-

tions agricoles (17.0%), et entreprises commerciales et industrielles (13.1%).

De \$35,000,000 qu'elle était en 1974, la valeur des prêts sur hypothèques est passée à \$42,000,000 en 1975, soit une augmentation de 18%. Ce type de prêts exerce un rôle stabilisateur d'importance dans toute région étant donné l'interdépendance de plusieurs secteurs

de la construction, dont les effets générateurs d'emplois sont depuis fort longtemps connus et identifiés.

## Prêts sur reconnaissances de dettes

De par leur vocation régionale, les Caisses d'établissement sont appelées à servir les besoins de leurs membres en matière de prêts à court terme et de

## LA COOPÉRATION, MEILLEUR MOYEN DE COMBATTRE L'INFLATION LA COOPÉRATION, MEILLEUR INVESTISSEMENT DE L'ARGENT DES TRAVAILLEURS

**PAR RESPECT POUR LES TRAVAILLEURS  
MORTS AU CHARNIER OLYMPIQUE  
BOYCOTTONS LES PRODUITS  
QUI PORTENT L'ÉCUSSEON OLYMPIQUE**

**CAISSE POPULAIRE DES  
SYNDICATS NATIONNAUX**

# Caisse d'établissement: à la propriété

dépannage.

Les prêts sur reconnaissances de dettes ont atteint \$5,600,000 en fin d'année, soit une augmentation de 11,6% par rapport à l'an dernier. Les utilisateurs de ces prêts furent les particuliers (42,5%), les producteurs agricoles (46,7%) et les entreprises commerciales et industrielles (10,1%). L'utilisation de ces fonds est certes un facteur d'accélération au sein de l'économie régionale puisqu'ils y sont réinvestis pour l'achat de divers biens et/ou d'équipement.

Il est à noter que par rapport à l'ensemble du volume des prêts investis par les Caisses d'établissement, les prêts hypothécaires représentent près de 88%, ce qui tend à confirmer la volonté des dirigeants de favoriser l'établissement individuel.

## Service immobilier

Reconnues par une loi spéciale en matière de courtage immobilier et des prêts, les Caisses d'établissement ont réalisé au cours de l'année 1975 un volume de transactions s'élevant à \$19,380,000, ce qui donne un accroissement de 31,8% par rapport à l'an dernier.

La politique de conservation des capitaux au service des régions, mise de l'avant par les Caisses d'établissement, favorise l'utilisation des ressources sur place, ce qui bénéficie d'abord aux membres et par voie de conséquence à l'ensemble de la population. De plus, avec les années et à la suite de quelques expériences actuellement vécues en matière de participation directe au développement d'entreprises du secteur manufacturier,

les Caisses d'établissement seront de plus en plus en mesure de répondre aux besoins des collectivités régionales eu égard aux investissements productifs.

Une préoccupation constante du développement économique de chaque région du Québec, une saine administration des capitaux des membres, une gamme complète de services financiers répondant aux besoins individuels, une stratégie agressive de mise en marché des services offerts par chaque Caisse d'établissement, constituent autant de facteurs contribuant à leur affirmation économique en tant que levier de régionalisation des capitaux et de développement.

M. Jalbert est directeur du service d'éducation de la Fédération des caisses d'établissement du Québec.



Photo LE JOUR: Antoine Désilets

Les prêts sont consentis entre autres pour la construction de fermes et d'habitations agricoles.

## NOS PRÉOCCUPATIONS

SANTÉ DE NOS MEMBRES  
PROTECTION DE LEUR REVENU  
PRÉVISION POUR LEUR RETRAITE  
MAIS AUSSI,  
PAR NOS PLACEMENTS,  
PARTICIPATION À  
LA SANTÉ ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC



**LA MUTUELLE SSO**  
LES SERVICES DE SANTE DU QUÉBEC  
ASSURANCE-GROUPE

## MERCI... pour ce que nous sommes devenus depuis 1876

MERCI aux sociétaires, aux dirigeants locaux et régionaux, au personnel, au public...

### Points saillants de la 99e année

	1893	1974	1975
Assurances en vigueur	—	\$1,5 milliard	\$1,7 milliard
Sociétaires	8 775	420 000	450 000
Prestations et Ristournes depuis la fondation	—	160,7 millions	177 millions
ACTIF	\$112 milles	126,7 millions	138,5 millions

### SERVICES GRATUITS

- Planification du patrimoine et analyse de la succession
- Rencontres d'information économique
- Action sociale dans 110 sections et 20 régions

100 ANS!

La coopérative d'assurance-vie centenaire

**LES ARTISANS  
COOPVIE**

CÉLÉBRONS ENSEMBLE  
NOS 100 ANS EN 1976!

Votre sécurité financière  
par la coopérative  
qui vous appartient

## Les coopératives...

(suite de la page 17)

ces obstacles ne sont aussi grands que dans le domaine économique. Il faut dire, en effet, que dans une foule de secteurs, les places principales sont occupées par de grandes entreprises souvent extérieures à la communauté francophone et qu'aussi bien les gouvernements que le cadre juridique ou l'organisation financière protègent ceux qui sont déjà en place.

Cela est grave dans la mesure même où le risque est réel de voir les initiatives communautaires ne pas pouvoir déboucher sur les décisions économiques majeures et demeurer, sinon folkloriques, en tous cas mar-

ginales. C'est ainsi que les coopératives de consommation cherchent à se développer dans des zones urbaines où les meilleurs sites sont déjà occupés par quelques grandes chaînes alimentaires. C'est ainsi que les agriculteurs se heurtent à une industrie agro-alimentaire dominée par de grandes entreprises canadiennes ou par des multinationales. C'est ainsi, aussi, que les chantiers coopératifs, coincés entre les concessions des grandes compagnies et l'action d'une société d'Etat, Rexfor, doivent se contenter de miettes. C'est ainsi, enfin, que même les Caisses populaires doivent livrer un combat permanent pour élargir, petit à petit, leurs pouvoirs de placement et de prêts.

Le gouvernement de Québec, en particulier, qui

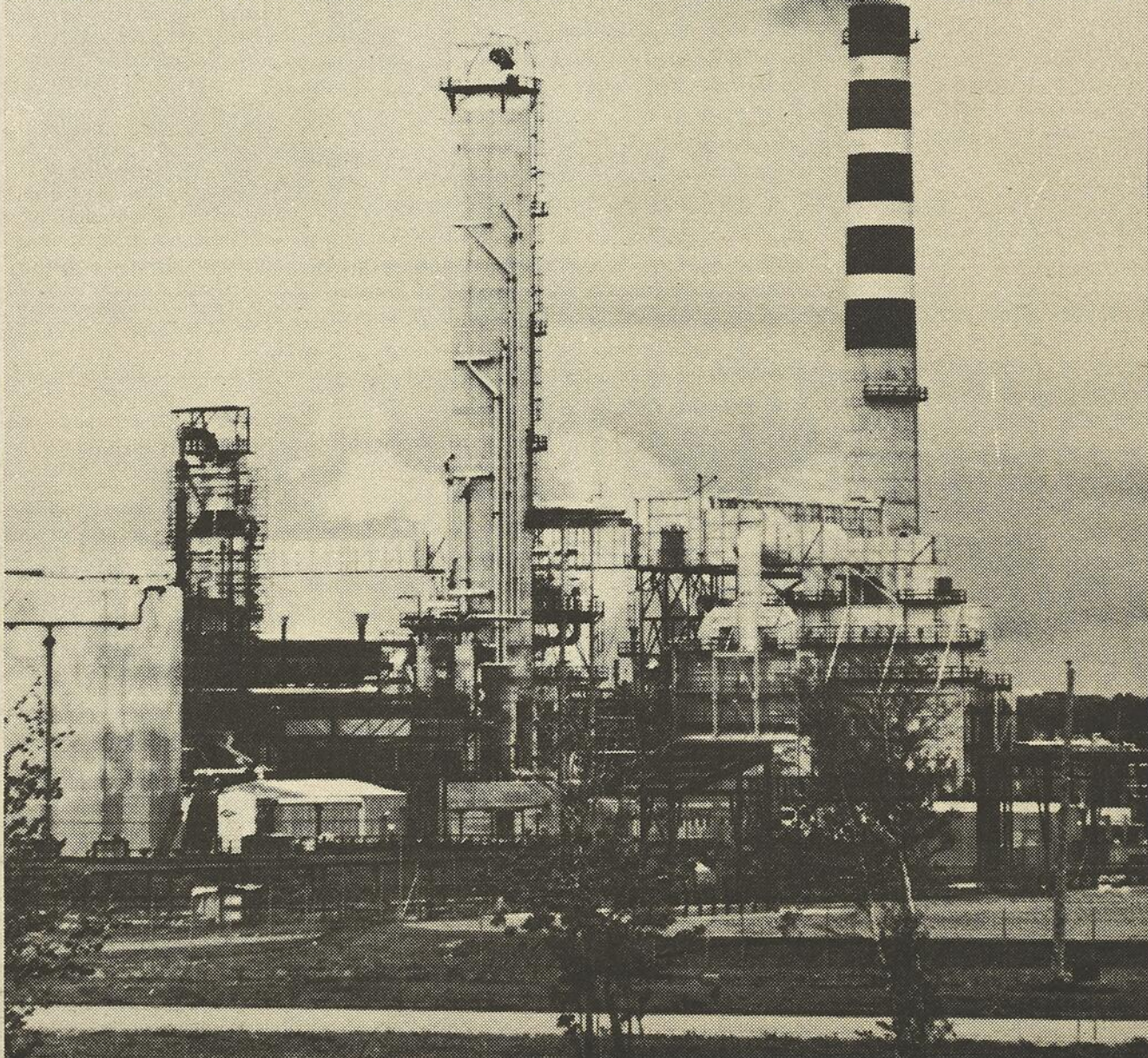
se laisse si facilement convaincre de l'utilité de fournir des concessions de richesses naturelles à des compagnies étrangères ou des subventions aux entreprises privées, n'a jamais été pressé d'accorder aux mouvements coopératifs une aide sérieuse systématique et orientée en fonction de la reprise en main de l'économie par les francophones. Et pourtant, alors que partout dans le monde occidental, l'action communautaire fait des progrès très nets, alors que, pour une fois le Québec non seulement ne serait pas en retard, mais est vraiment à l'avant-garde des expériences, il ne peut trouver chez son gouvernement autre chose que des réticences et des obstacles.

Face à cet état de choses, le Parti québécois a une double responsabilité. La première consiste à mettre au point des formes d'appui à l'action communautaire qui soient réalisables par un gouvernement provincial dans le cadre du fédéralisme existant. La seconde consiste à élaborer une politique d'action communautaire applicable dès que le Québec sera devenu indépendant.

La première étape doit comporter une série de mesures d'appui législatif, financier et technique à l'expansion de l'action communautaire et coopérative. Cela implique des gestes de tout ordre: il faut, par exemple, que les expériences locales de coopératives de production puissent trouver un régime au moins aussi généreux



Fédération des Caisses d'Entraide Économique du Québec



### L'Entraide Économique s'adresse aussi à votre esprit

Placer l'épargne de la région au service de la région, sans intermédiaire étranger entre l'épargne locale et le placement local, c'est bien.

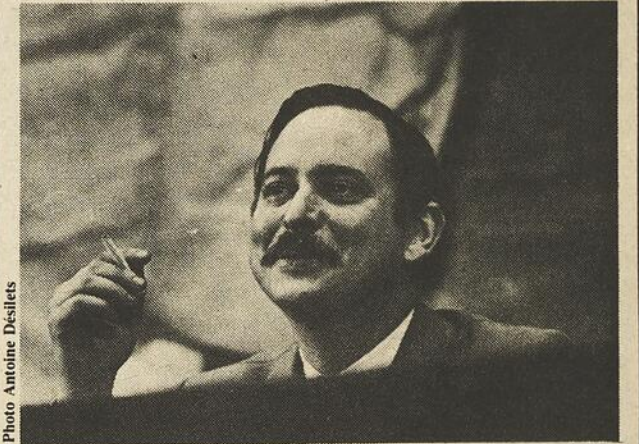
Payer 10% d'intérêt ou plus annuellement sur vos épargnes (toutes les caisses d'Entraide Économique l'ont fait depuis leur fondation), ce n'est pas mal non plus.

Mais ce qui fait l'Entraide Économique, c'est l'animation et la contamination économique.

Deux fois par mois, nos membres se réunissent pour des diners d'affaires où la situation économique de la région est examinée de près. Véritables écoles de formation, ces rencontres, où chacun peut donner son avis, font de nos membres des êtres responsables à l'intérieur d'une coopérative d'idées et d'argent.

L'animation et la contamination économique font toute la différence entre l'Entraide et les autres institutions financières.

Devenir membre aujourd'hui d'une caisse d'Entraide Économique, c'est poser un geste concret vers l'édification d'une société plus heureuse, plus responsable.



Jacques Parizeau

de subventions et d'aide technique que celui que l'on offre aux entreprises privées, il faut que l'on donne aux mouvements coopératifs d'épargne et de crédit, les pouvoirs d'entrer graduellement et avec des garanties normales, dans le champ du petit prêt industriel et commercial.

Il faut subventionner les mouvements de protection des consommateurs. Il faut permettre aux regroupements forestiers de prendre leur essor, augmenter les droits de coupe des coopératives forestières. De telles initiatives et une foule d'autres du même genre, non seulement ne coûtent pas cher mais peuvent facilement se financer en enlevant une partie de ce qui est dépensé pour aider les entreprises de caractère capitaliste, et en particulier les plus grandes d'entre elles.

Il faut, enfin, définir de réels pouvoirs locaux à l'égard du fonctionnement des écoles et des services sociaux. A l'intérieur des normes et des standards établis par le gouvernement, il faut commencer à fournir à des groupes de citoyens la possibilité de mener leurs propres affaires.

Tout cela, cependant, aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine social, implique comme condition essentielle un changement d'état d'esprit des instances gouvernementales. Il faut, en somme, que l'on cesse de considérer l'initiative communautaire comme un danger potentiel, en tous cas comme une sorte de mal inévitable, et de réaction pas très sérieuse. Il s'agit, en fait, de voir cette action communautaire comme le principal levier de la définition du Québec de demain.

Ce n'est cependant que dans le cadre d'un Québec indépendant que ce changement d'état d'esprit pourra vraiment aboutir. Parce que ce n'est qu'à ce moment que l'initiative communautaire et coopérative pourra déboucher dans le centre même des décisions économiques majeures. C'est à ce moment, par exemple, que toutes les banques devenant des institutions contrôlées par des Québécois, une partie importante pourra en être confiée aux coopératives d'épargne et de crédit. C'est à ce moment aussi que le secteur agro-alimentaire pourra, pour une bonne part aussi, être acquis par des coopératives agricoles ou par des coopératives de consommateurs. C'est à ce moment que le contrôle de la radio et de la télévision par des groupes communautaires pourra vraiment prendre une expansion considérable.

En fait, c'est avec l'indépendance du Québec que le long apprentissage de deux générations aboutira vraiment à une redéfinition des règles du jeu et au rapatriement de ces centres de décision sans lesquels un pays véritable ne peut fonctionner convenablement.

Ce texte est celui du discours prononcé par M. Parizeau au congrès régional de Québec du PQ, le 6 mars dernier.

# Le défi des magasins COOP: devenir le chien de garde du secteur alimentaire

par Marc Delisle

directeur général Fédération des magasins CO-OP.

Fondée il y a près de quarante ans, à partir du désir des magasins Coop de se donner une organisation capable de centraliser leurs achats et de leur offrir des services, la Fédération des magasins Coop a cherché depuis ce temps à remplir le mandat qui lui a été confié et à influencer le développement des coopératives de consommation sur l'ensemble du territoire du Québec.

C'est particulièrement dans les régions rurales et semi-urbaines qu'au départ les coopératives de consommation sont nées et ont grandi. A un moment donné, par exemple autour des années '50, les coopératives de la région du Bas St-Laurent et celles du Saguenay-Lac St-Jean desservaient 32% et 24% du marché. Devant le phénomène de l'urbanisation qu'a connu la province de Québec durant cette période, les coopératives de consommation n'ont pas réussi à ajuster assez rapidement leur formule pour arriver à pénétrer de façon significative le marché des grandes villes grandissantes de la province.

Cette mutation explique qu'entre les années 1960 et 1970, aucune coopérative de consommation n'ait vu le jour; par contre, plus de 10 d'entre elles durent fermer leurs portes suite à la mutation de leurs membres ou à cause d'une incapacité à s'ajuster aux nouvelles exigences de leur marché. Au cours de cette même période, on a pu assister à la pénétration massive et systématique des chaînes capitalistes dans le marché des grandes villes du Québec.

Devant une telle situation, les membres de la Fédération des magasins Coop, réunis en assemblée générale en 1968, concentrèrent leurs réflexions autour des conclusions du Rapport Fortier et décidèrent de confier à leur Fédération le mandat d'implanter dans les grandes villes des unités coopératives de distribution au détail. Les règlements de la Fédération furent donc modifiés pour lui permettre d'accepter les membres individuels. De plus, tous les membres se rallièrent autour de l'idée d'orienter les opérations et les actions promotionnelles de la Fédération dans ces milieux sur l'information et la pro-

tection du consommateur-usager. On assiste donc, de 1969 à 1971, à la naissance des deux Cooprix de Montréal et à la transformation en Cooprix des magasins Coop de Charlesbourg et de Rimouski.

Les différents éléments du concept Cooprix développés durant cette période étaient nouveaux, avant-gardistes, ce qui explique la rapidité avec laquelle ce concept de distribution alimentaire au détail devint populaire. Différents milieux répartis à travers la province de Québec firent pression à ce moment pour faire implanter chez eux un Cooprix. On a alors dû faire face à de nouveaux problèmes.

Les moyens financiers de la Fédération et les forces de sa machine administrative ne lui permirent pas de rencontrer les exigences d'un développement très accéléré, tel que l'auraient désiré les consommateurs-usagers de différents milieux. Le rythme d'implantation que pouvait supporter la Fédération ne pouvait pas dépasser deux unités par année.

Durant ce temps, les coopératives de consommation continuaient à se développer dans la région, en se déplaçant vers des pôles d'attraction plus importants, en agrandissant et en modernisant le point d'opération. Le frein que devait mettre la Fédération dans le développement des Cooprix et aussi dans la mise sur pied d'autres types d'unités coopératives de distribution-détail peut expliquer certains phénomènes sociaux qu'on a pu constater au cours des dernières années. Il y a, par exemple, la naissance de 70 clubs de consommation et les difficultés rencontrées au niveau du développement des coopératives de consommation à Montréal.

Si on cumule la part de marché détenue par les 70 clubs de consommation, les 150 magasins Coop et sociétés mixtes et les 12 Cooprix, on peut se demander si le 3% à 4% du marché qu'ensemble ils détiennent est vraiment significatif. Y a-t-il des possibilités de développement? Le Québécois est-il favorable au type de services et aux principes qui animent les coopératives de consommation? Y a-t-il lieu de développer un plan rationnel et sérieux pour le développement des coopératives de consommation au Québec? Quelle part peut-on s'attendre à voir jouer par le



Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

mouvement coopératif financier dans le développement de la consommation coopérative?

Voilà autant d'interrogations que les administrateurs et les dirigeants de la Fédération des Magasins

Coop se sont posées au début de 1975, suite aux difficultés qu'elle venait de vivre et devant les perspectives d'une année financière 1975-76 très difficile.

De là est né, en août dernier, le comité de développement formé d'un représentant du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, d'un représentant du Conseil de la coopération du Québec et de quelques dirigeants de la Fédération qui, après quelques mois de travail, en est arrivé à la conclusion:

- 1) que l'image des coopératives de consommation devait être repensée en terme de "différence";
- 2) que la Fédération des magasins Coop et ses membres étaient incapables de développer seuls le réseau des coopératives de consommation;
- 3) que le développement des coopératives de consommation devait se faire autour de coopératives régionales.

Après avoir poussé plus loin l'étude sous ces trois aspects, la consultation des différents milieux fut entreprise et l'idée de l'association de partenaires coopératifs au développement de la consommation a commencé à être répandue et à faire son chemin. Le comité en est maintenant au stade de présenter son plan aux futurs partenaires, c'est-à-dire les caisses d'épargne et de crédit de chaque région, et de leur prouver que non seulement les coopératives régionales de consommateurs sont et seront en mesure d'offrir un service de qualité à leurs membres-usagers mais que leurs opérations sont et seront financièrement saines.

Dans un tel contexte, plusieurs croient que cette opportunité de devenir partenaires au dé-

veloppement de la consommation coopérative au Québec arrive à point, parce que le plan de développement suggéré permettra aux institutions financières coopératives de diversifier leur action et d'étendre le réseau de services coopératifs offerts aux sociétaires-consommateurs du Québec. Le comité mixte et les dirigeants de la Fédération sauront dans les prochaines semaines si les institutions financières coopératives, les caisses d'épargne et de crédit s'associeront comme partenaires et permettront ainsi d'accélérer le rythme d'implantation d'unités coopératives de distribution au détail.

Parallèlement à ce travail de conception et de consultation, la préparation et la mise sur pied d'un Cooprix à Chicoutimi s'est faite en y mettant comme priorité de définir des moyens qui permettraient de créer sa "différence". C'est sur ces "différences" que le comité de développement veut appuyer l'image repensée des coopératives de consommation. Les principes modifiés de mise en marché, l'information en magasin, la mise de côté de techniques encourageant l'achat impulsif sont autant d'expériences qui sont tentées actuellement à Chicoutimi pour informer et protéger les consommateurs-usagers. Cette orientation "pro-consommateur" qui va à l'encontre du principe de la maximisation des profits de nos concurrents en alimentation est très bien perçue par le mouvement syndical, puisqu'elle rencontre sous cet aspect l'objectif qu'il vise, à savoir la revalorisation du revenu de ses membres.

Ces perspectives permettent donc d'entrevoir un avenir plus que prometteur au niveau du développement des coopératives de consommation au Québec, particulièrement lorsqu'on tient compte de l'intérêt que différents milieux sociaux et que la population en général manifestent vis-à-vis les services que peut offrir le mouvement coopératif.

On peut donc entrevoir le jour où le mouvement des coopératives de consommation au Québec jouera non seulement un rôle de chien de garde mais sera en mesure d'influencer les mécanismes et la législation touchant l'industrie de la distribution alimentaire au détail et la protection du consommateur au Québec.

M. Delisle est directeur général de la Fédération des Magasins Coop.

## AVEZ-VOUS COOPRIX?

FAITS SAILLANTS:	au 1er mars	au 2 mars
	1975	1974
Chiffre d'affaires	\$ 98,411,438	\$ 82,122,951
Fonds de roulement	\$ 3,568,838	\$ 2,659,401
Dettes à long terme	\$ 1,691,844	\$ 1,397,865
Capital social	\$ 3,280,907	\$ 2,883,104
Avoir des membres	\$ 5,698,063	\$ 4,860,474
Actif	\$ 15,262,627	\$ 12,205,002
<b>MEMBRES:</b>		
Coopératives	227	224
Institutions	162	154
Personnes physiques		65,172
Cooprix	10	10
Succursales de gros	4	4



# “Pêcheurs Unis du Québec”

## La plus importante flotte du Québec

par Gaston Rioux

Le secteur coopératif des pêches comprend quatre associations coopératives régionales et six coopératives locales. Situées dans la péninsule gaspésienne, dans le Nouveau Québec, sur la Côte Nord, aux Îles-de-la-Madeleine et dans la région de Québec, ces dix coopératives comptent plus de 800 membres qui sont presque tous propriétaires de leur unité de pêche et de pisciculture. Elles sont regroupées en une fédération: “Pêcheurs Unis du Québec”, qui a été fondée en 1939.

### La plus importante flotte

Les coopératives et leur

fédération (P.U.Q.) constituent depuis une dizaine d'années une organisation économique intégrée aux niveaux secondaire et tertiaire, au service des pêcheurs professionnels du Québec, dont près de la moitié sont membres d'une coopérative. En plus d'approvisionner les pêcheurs en fournitures professionnelles, les coopératives et la fédération s'occupent de la transformation des captures et de la mise en marché des produits de la pêche et de leurs dérivés, tout en représentant les intérêts de la profession.

Alors que la majorité des coopératives livrent directement les captures de leurs membres à la fédération,

d'autres réalisent certaines étapes de transformation. Pêcheurs Unis possède directement cinq poissonneries, deux succursales de gros, sept usines et emploie environ 1.190 personnes. C'est le producteur du Québec qui compte la plus importante flotte de pêche de moyen tonnage, soit près de 350 unités de 25 à 87 pieds.

Avec ses filiales “Gaspé Diésel Inc.” et “Chantier Maritime de Gaspé Inc.,” Pêcheurs Unis du Québec constitue le prolongement des services que les coopératives fournissent à leurs membres: agrès de pêche, financement, carburants, déchargement des navires, transport et collection du

poisson, transport de la glace, boîte, communications radio-téléphoniques, construction et réparation de navires, équipes de terre, “Coop-Pêche”, assurance-vie pêcheurs, transformation et commercialisation des produits, éducation, Caisse populaire des Pêcheurs coopérateurs du Québec, etc.

### Plus de 450 produits

Au total, Pêcheurs Unis du Québec met en marché plus de 450 produits différents de la pêche, en plus de fabriquer des sous-produits sous forme de farine et d'huile. Le marché domestique constitue un débouché important des produits du secteur coopératif des pêches du Québec, soit

64% du chiffre d'affaires de la fédération en 1975, l'exportation comptant pour le reste.

En 1975, l'actif de Pêcheurs Unis du Québec est passé de \$8 millions et demi en 1973 à près de 11 millions et le chiffre d'affaires de \$16 millions en 1974 à près de \$22 millions en 1975. L'avoire des pêcheurs membres comptait pour \$4.723.372.

Première entreprise de pêche du Québec, enracinée dans le milieu maritime et propriété collective de centaines de pêcheurs professionnels, Pêcheurs Unis du Québec poursuit sa marche

pour l'amélioration des conditions socio-économiques de ses membres et de leurs employés par l'intégration progressive de ses activités jusqu'à la table des consommateurs. La qualité et la variété de ses produits ont franchi les frontières: plus de 16 pays achètent les poissons et les crustacés des eaux froides du golfe St-Laurent et de son estuaire par l'entremise du secteur coopératif des pêches du Québec.

M. Rioux est secrétaire général des Pêcheurs Unis du Québec.



Quelques produits que vous pouvez retrouver dans les magasins des Pêcheurs Unis du Québec.

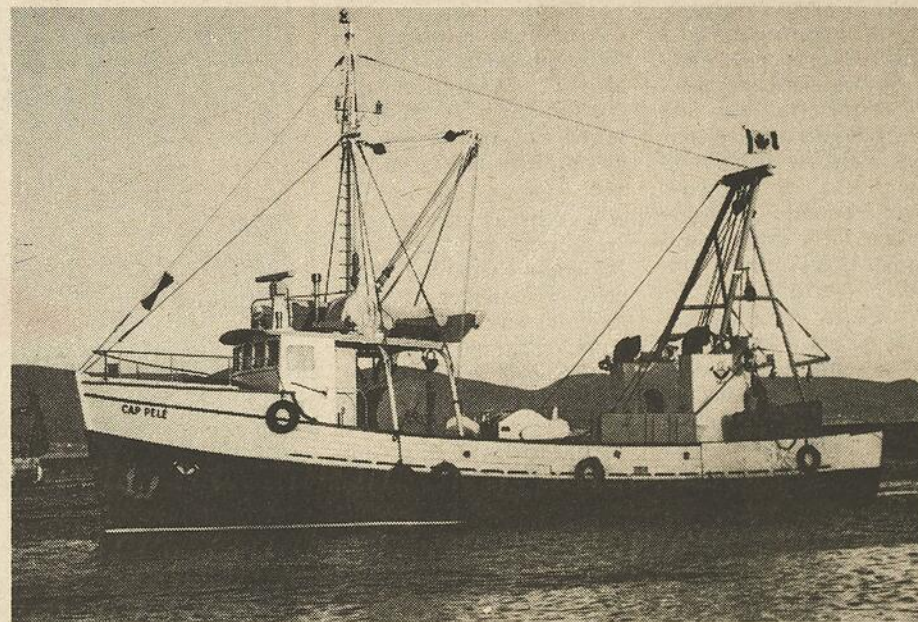


Photo LE JOUR: Claire Beaugrand-Champagne

Le chalutier “Cap Pélé”, d'une longueur de 65 pieds, a été lancé à Gaspé en octobre 1975.



Le chantier maritime de Gaspé

# LA COOPÉRATION AU QUÉBEC C'EST AUSSI MAINTENANT LES COOP DE TRAVAILLEURS...

*De Malartic à Les Hauteurs, de St-Jérôme à Trois-Pistoles, plus de vingt entreprises, soit agricoles, soit de transformation, soit de services se réclament de l'autogestion. Ce sont le plus souvent des coopératives ouvrières de production, des coopératives de travailleurs ou d'autres formes légales d'entreprises qui adhèrent aux mêmes principes fondamentaux.*

*Toutes ces coopératives de travailleurs, ont été bâties par des ouvriers, par l'exploitation des hommes par le leurs compétences un milieu de qui détiennent les guides du déterminent leur avenir.*

*Voulant ainsi renverser les société, elles sont base d'un mouvement qui autres travailleurs et les travailleurs à se libérer et à prendre en main les travaillent.*

*Le mouvement que nous sommes à créer à travers chacune de nos unités de production autogérées est marginal encore, mais irréversible; et c'est avec la solidarité de tous les groupes, syndicats, coopératives, avec l'appui de tous les travailleurs, travailleuses, ménagères, intellectuels, que l'autogestion au Québec cessera d'être un phénomène typique marginal et deviendra le levier de notre libération collective.*



*dont la majorité a été créée depuis 1970 des ouvrières qui veulent que cesse capital et qui ont réalisés à travers travail ou ce sont les travailleurs pouvoir et ce sont eux qui*

*règles capitalistes de notre conscientes d'être à la s'associant aux luttes des travailleuses amènera tous des chaines de l'exploitation entreprises dans les quelles ils*

## MOI J'INVESTIS DANS UNE COOP DE TRAVAILLEURS...

Je désire ( ) affiches "la première tomate au prix de \$2.00 chacune".

Je désire ( ) livres "Le défi Coopératif et son cheminement, l'exemple de Manseau", par Claude Bariteau au prix de \$3.00 chacun

Nom: .....

Adresse: .....

No de tél: .....

Date: .....

1- Je désire devenir membre auxiliaire de la Coopérative ouvrière de production de produits maraîchers en serre de Manseau. En ce sens, je souscris ( ) parts de \$5.00 placées pour quinze ans et qui ne rapportent pas d'intérêt.

2- Je souscris aussi ( ) parts privilégiées classe D, de \$5.00 chacune aussi dans la ou les catégories suivantes:  
( ) cinq ans, rapporte 5% d'intérêt  
( ) dix ans, rapporte 7.6% d'intérêt

3- Je désire faire un don de \$( ) à la Coop

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Tél: .....

Date: ..... Signature: .....

POSTEZ CE COUPON À: **COOP-TOMATE, MANSEAU CTE LOTBINIERE, QUEBEC**

# Un défi pour les Caisses d'entraide économique: atteindre \$600 millions

Dans 36 mois, l'actif des Caisses d'entraide économique atteindra \$600 millions. Il augmentera de \$25 millions par mois.

Comme il a fallu douze mois pour obtenir le quatrième \$50 millions, personne ne doute qu'il suffira de 10 mois pour le prochain parce que l'actif a augmenté de \$60 millions au cours des douze derniers mois, soit une moyenne de cinq millions par mois; les \$50 millions suivants ne prendront que huit mois; à ce rythme, le chiffre de \$25 millions par mois dans 36 mois est loin d'être exagéré. Donc, une croissance annuelle prévisible de \$300,000,000 en laissant supposer que certaines caisses auront une augmentation annuelle de \$10 à \$15 millions, soit autant en une seule année que la Caisse d'Alma après quinze ans.

Il est évident qu'une telle progression posera un double défi: structurer davantage le mouvement et fixer des priorités de développement. Pour foncer vers

le gigantisme régional, il fallait donner un coup décisif dans le recrutement.

Les résultats sont là. L'an dernier, cinq caisses seulement avaient un recrutement qui dépassait \$2 1/2 millions par année alors qu'il y en a 18 cette année: 23 caisses avaient un recrutement inférieur à \$1 1/2 million par année alors qu'il n'en reste que quatre. Il y a \$40 millions de recrutement de plus que l'an dernier, ce qui donne \$800,000 de revenus supplémentaires aux caisses.

Les caisses auront toujours comme objectif le réinvestissement de leurs capitaux dans le milieu. Ce ne sera pas facile mais c'est normal que l'entraide économique ne soit pas facile: jamais une autre institution n'a visé le même but. C'est du nouveau. Jusqu'à présent, l'entraide a découvert les moyens de régionaliser les capitaux. Reste à assurer le développement continu du milieu.

Une grande victoire

du mouvement coopératif, l'entraide économique l'est également car elle a favorisé l'appartenance des capitaux régionaux à la collectivité régionale, lui permettant du même coup de présider à son développement économique et de dépasser tout ce que le système coopératif québécois avait réalisé jusqu'à présent dans ce domaine.

## Des Caisses locales autonomes

En général, la base opérationnelle d'une caisse locale est le comté. En effet, politiquement, économiquement et socialement, surtout en dehors des très grandes villes, le comté constitue une véritable communauté d'intérêts, une sorte de bassin de population et de services qui évoluent en étroite interdépendance. La même réalité touche l'investissement lorsqu'on parle d'industrie, de commerce et d'habitation sur une grande

échelle. D'où l'idée d'une Société de financement et de développement aux dimensions d'un comté.

Chaque caisse est régie par la loi des Caisses d'entraide économique. Une liste de règlements approuvés par les autorités compétentes en complète le cadre juridique. Par une application rigoureuse des principes de la loi, les caisses favorisent au maximum la participation des membres, qu'il s'agisse du fonctionnement des diverses commissions ou du bureau de direction.

Grâce à son autonomie, la caisse adapte sa politique de placement aux conditions locales. Chaque caisse maintient un équilibre dans son portefeuille afin de rencontrer les normes usuelles de sécurité. Naturellement, la composition du portefeuille d'une caisse ne peut être évaluée sans connaître à fond les conditions écono-

miques locales, car c'est en se collant à son milieu que la caisse peut offrir et à ses membres et à son comté la meilleure utilisation des épargnes.

Parce qu'il est très difficile à des individus qui ne sont pas de la région de connaître suffisamment les conditions locales, le bon fonctionnement du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance et de la Commission de crédit est essentiel au succès d'une caisse. Dans le choix et l'évaluation d'un prêt, dix membres participent à la décision. Ces dix individus sont à la fois des antennes au sein de la communauté et une caution pour les membres que leur capital sera investi judicieusement.

Il est du ressort du Conseil de surveillance de voir au bon fonctionnement de ce mécanisme de prêts et d'analyser la valeur et la composition du portefeuille. Sur ce dernier point, la

connaissance du marché local fournit des éléments essentiels à une bonne analyse.

Le développement phénoménal que connaissent les Caisses d'entraide pourrait causer aux administrateurs des problèmes sérieux s'ils n'étaient secondés par des directeurs généraux soigneusement sélectionnés et formés d'une compétence acquise, pour la plupart, dans d'autres institutions financières. Ces directeurs généraux ont charge de l'administration de la caisse, de la préparation des dossiers de prêts à être soumis à la Commission de crédit et au Conseil d'administration.

Le directeur du recrutement et des adjoints renforcent la présence de l'entraide économique dans le milieu. Nous reviendrons plus loin sur les modalités du recrutement. Cependant, nous voudrions souligner au passage, une caractéristique

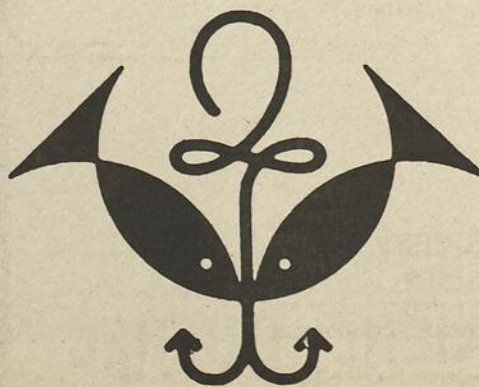
la suite à la page suivante

## PÊCHEURS UNIS

UN ENTREPRISE COOPÉRATIVE BIEN INTÉGRÉE AU MILIEU AGRO-ALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

- PLUS DE 800 PÊCHEURS-SOCIÉTAIRES PROFESSIONNELS
- 8 USINES, DE TRANSFORMATION GASPÉSIE / ILES-DE-LA-MADELEINE / CÔTE-NORD.
- 2 IMPORTANTS CENTRES DE DISTRIBUTION MONTRÉAL-QUÉBEC
- 5 POISSONNERIES SPÉCIALISÉES Montréal - Québec - Gaspé - Rivière-au-Renard - Newport Cap-aux-Meules.
- POURVOYEURS D'UNE GAMME COMPLÈTE DE POISSONS ET FRUITS DE MER AUX INSTITUTIONS, HOTELS, RESTAURANTS ET DÉTAILLANTS EN ALIMENTATION

### Pêcheurs Unis du Québec



SIÈGE SOCIAL:  
787 rue du Marché Central,  
MONTRÉAL, Montréal P.Q.

TÉL: (514) 382-5500.  
Télex: 05-826522.

## AU SERVICE DES RÉGIONS

- ÉPARGNE MÉTHODIQUE
- ÉPARGNE-LOGEMENT ENREGISTRÉE
- ÉPARGNE-RETRAITE ENREGISTRÉE
- DÉPOTS A TERME
- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
- COURTAGE IMMOBILIER
- ÉVALUATION TECHNIQUE
- PLANS ET DEVIS
- AMÉNAGEMENT



LES CAISSES

D'ÉTABLISSEMENT DU QUÉBEC

# \$740 millions pour les coopératives du Québec

Les coopératives du Québec ont réalisé un chiffre d'affaires de \$740 millions de dollars en 1974, soit 28.5% de plus qu'en 1973. Le Bureau de la statistique du Québec, qui vient de diffuser ces chiffres, évaluait le chiffre d'affaires des coopératives québécoises à \$576 millions en 1973 et à seulement \$503 millions en 1972.

De plus, les trop-perçus d'opération pour l'exercice 1974 se sont élevés à \$13.6 millions, soit 13.3% de plus que l'année précédente. Ces sommes étaient évaluées à \$12 millions en 1973 et à environ \$9 millions en 1972.

Le Bureau de la statistique du Québec a dénombré 647 coopératives actives au Québec, en 1974 et, de ce nombre, 631 ont fait rapport pour l'enquête. Respectivement 659 coopératives en 1973, et 630 en 1972 avaient

fait rapport.

C'est dans la région administrative de Québec que se trouvent près du tiers de toutes les coopératives au Québec, soit 212. La région administrative de Montréal vient, au second rang, avec 135 coopératives. Puis par ordre décroissant, nous retrouvons: le Saguenay-Lac-Saint-Jean (69 coopératives), le Bas Saint-Laurent-Gaspésie (65), le Nord-Ouest (50), la région administrative de Trois-Rivières (49), celle de Cantons de l'Est (26), l'Outaouais (21), le Nouveau-Québec (11) et finalement la Côte-Nord (9).

Ce sont cependant les coopératives de la région administrative de Montréal qui ont enregistré le chiffre d'affaires le plus important par rapport aux coopératives des autres régions du Québec, en 1974. Toujours selon le BSQ, le chiffre d'affaires

global des coopératives montréalaises a été de \$288 millions de dollars, cette année-là, soit environ \$64 millions de dollars de plus qu'en 1973. Le trop-perçu est passé, pour cette même période, de presque \$3.7 millions à un peu plus de \$5 millions.

Quoi qu'il en soit, toutes les régions administratives du Québec, sauf une, ont vu leurs coopératives "brasser" autant sinon plus d'affaires qu'en 1973. En effet, seule la région administrative de la Côte-Nord enregistre une diminution du chiffre d'affaires de ses coopératives: \$902,356 dollars en 1974 comparativement à \$1,391,000 en 1973. Il faut cependant noter que seulement 7 des 9 coopératives dans cette région ont fourni leur rapport d'activités au BSQ, en 1974, alors qu'en 1973, 8 des 9 coopératives l'avaient fait.

## Un défi pour les Caisses...

(suite de la page précédente)

essentielle de l'Entraide Economique sur ce plan. Il s'agit de la participation, dans le même organisme, du petit, du moyen et du gros épargnants. Quelle que soit leur fortune et la taille de leur souscription, tous les membres de la Caisse d'entraide économique obtiennent le même rendement élevé et la même sécurité de placement. De par la nature locale de la caisse, le membre peut facilement obtenir toute l'information qu'il désire sur la caisse.

De plus, par les dîners d'affaires, les assemblées générales et les bulletins, il peut connaître l'utilisation de ses fonds, apprécier l'élément de sécurité de ses placements et discerner les raisons du haut rendement de ses épargnes, la spécialisation poussée des caisses dans le prêt hypo-

thécaire à long terme.

L'Entraide économique repose sur la régionalisation des capitaux. En conséquence, il faut conserver à la caisse locale le maximum de pouvoirs de décision. Les structures de la fédération, organisme central de l'Entraide économique, respectent ce principe. Au lieu d'agir comme l'autorité suprême en toute matière, la fédération se veut plutôt un foyer de services et une source d'animation et d'appui constant pour les caisses locales.

Depuis février 1970, la fédération gère une Caisse centrale pour garantir la liquidité des caisses locales. A l'assemblée générale de janvier 1971, il a été décidé que chaque caisse déposerait l'équivalent de 4% de son actif à la Caisse cen-

trale. Ce 4% est converti en obligations garanties par le gouvernement du Québec. De plus, la Caisse centrale canalise les surplus temporaires de liquidité de certaines caisses vers les caisses qui en feraient la demande. L'Entraide économique, après une période de rodage de six ans à Alma, est passée de 1967 à 1970 à la seconde phase de son développement, par la fondation de 36 autres caisses dans la plupart des régions du Québec. De 1970 à 1973, la phase trois de son développement a vu une consolidation des caisses existantes, la structuration de la fédération et la mise sur pied des multiples services offerts aux caisses. En 1974, la fédération a repris son expansion territoriale, de façon qu'il y ait des caisses dans toutes les régions de la province.

Chiffre d'affaires des coopératives par région administrative (par ordre décroissant)

Région administrative	1974	1973
Montréal	\$288,096,010.	\$224,003,000.
Québec	183,089,565.	139,892,000.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	85,456,608.	63,259,000.
Bas Saint-Laurent-Gaspésie	74,744,630.	59,557,000.
Trois-Rivières	50,179,495.	39,799,000.
Cantons de l'Est	21,323,075.	17,860,000.
Outaouais	18,522,723.	14,157,000.
Nord-Ouest	13,373,468.	13,427,000.
Nouveau-Québec	4,389,070.	2,986,000.
Côte-Nord	902,536.	1,391,000.
<b>Total</b>	<b>\$740,077,180.</b>	<b>\$576,331,000.</b>

CAISSE-POPULAIRE  
HENRI BOURASSA  
2500 Henri-Bourassa  
Tel.: 384-9147  
Gerant: M. L. Deschamps

CAISSE POPULAIRE  
ST-CAMILLE  
5200 Charlevoix  
Tel.: 324-8402  
Gerant: G. Desjardins

CAISSE POPULAIRE  
STE-COLETTE  
5640 Léger  
Tel.: 324-8200  
Gerant: M.-J.-G. Gascon

SUCCURSALE  
5356 Normandie  
Responsable:  
M.B. St-Laurent

LES CAISSES POPULAIRES  
DE VOTRE DISTRICT



CAISSE POPULAIRE  
STE-GERTRUDE  
5046 Perron  
Tel.: 322-6630  
Gerant: M.R.W. Belanger

CAISSE POPULAIRE  
ST-REMI  
3642 Fibury  
Tel.: 324-2810  
Gerant: M.M. Gagne

CAISSE POPULAIRE  
ST-VINCENT-MARIE  
4335 De Castille  
Tel.: 323-5310  
Gerant: M. M. Boyer

CAISSE POPULAIRE  
ST-VITAL  
11000 St-Vital  
Tel.: 322-3310  
Gerant: M.C. Lyonnais

### Caisse populaire St-Alphonse d'Youville

555 rue Crémazie est

Lundi mardi: 9h30 à 15h.  
Mercredi Vendredi: 9h30 à 18h.  
Jeudi: 9h30 à 20h.

384-2530

Jean-Paul Brodeur Gérant

### Caisse populaire St-Antonin

Lundi Mardi Mercredi: 10h. à 3h.  
Jeudi: 10h. à 3h. 5h. à 7h.  
Vendredi: 10h. à 6h.

4915 Earnscliffe

489-2030

M. Racine Gérant

### Caisse Populaire St-Arsène

Lundi-Mardi-Mercredi  
9h. AM à 5h. PM  
Jeudi: 9h. AM à 8h. PM  
Vendredi: 9h. AM à 6h. PM

1080 Bélanger est

273-9945

Gérant: M. Crompt

### Caisse Populaire Ste-Bernadette

3566 rue Bélanger est

Gérant Jean-Guy Dehaie

Tél.: 725-3669

### Caisse Populaire St-Léonard

8050, BOUL. LACORDAIRE — ST-LÉONARD, P.Q.

Tél.: 321-9784

● HEURES DE BUREAU ●  
LUNDI: 10.00 A.M. À 3.00 P.M. ET DE 7.00 À 8.00 P.M.  
MARDI ET MERCREDI: 10.00 A.M. À 3.00 P.M.

JEUDI: 10.00 A.M. À 8.00 P.M.  
VENDREDI: 10.00 A.M. À 6.00 P.M. > Sans Arrêt

\* DÉPÔT DE NUIT \*



R. Tremblay, gerant



Eddy Quessy  
DIRECTEUR GENERAL

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE  
DE L'ASSOMPTION  
620, rue Notre-Dame, Repentigny, P.Q. - Tél.: 581-3690

# Les coops agricoles méritent un traitement égal aux multinationales

par  
François  
Dagenais

Les premières coopératives agricoles ont pris naissance au début du siècle. Elles étaient principalement concentrées dans le secteur des beurrieres et des fromageries. Les agriculteurs avaient mis en place ces coopératives afin d'obtenir un revenu supplémentaire grâce à une vente regroupée de leurs produits. Ces entreprises étaient nécessairement de petite dimension, mais répondaient aux besoins des agriculteurs québécois à cette époque.

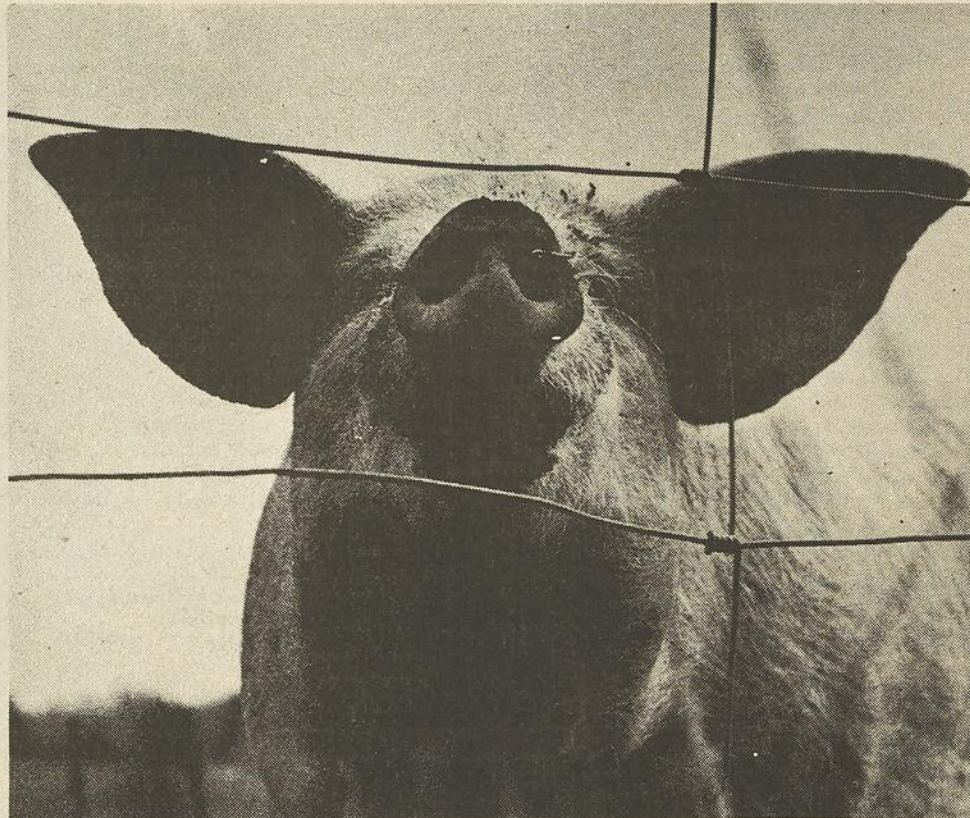
Ce ne sont pas des étrangers qui ont mis sur pied le géant que nous connaissons aujourd'hui. Il y a eu des erreurs de commises au cours de ces 75 années, cependant les agriculteurs ont su tirer les leçons qui s'imposaient. Il ne faudrait pas seulement regarder les erreurs mais plutôt les réalisations fantastiques accomplies dans ce secteur.

Lorsqu'on essaie de décrire le secteur des coopératives agricoles on se trouve en face d'un géant, celui de la **Coopérative Fédérée**. Vieille de plus de 50 ans, cette fédération regroupe actuellement 186 des 190 coopératives agricoles du Québec. Les affiliées desservent environ 35.000 agriculteurs à travers la province. Son chiffre d'affaires était supérieur à \$500 millions en 1975. Tous les secteurs y sont représentés.

Les coopératives desservent les agriculteurs aussi bien au niveau de l'amont, c'est-à-dire les fournitures de matériel, qu'au niveau de la transformation des produits agricoles.

## La diversification et la consolidation

Depuis quelques années, la Coopérative Fédérée s'est appliquée à consolider ses différentes entreprises. A l'origine, les coopératives laitières étaient de petite dimension et ré-



Photos Antoine Desjardins

pondaient aux besoins d'une ou de deux paroisses. Cependant après avoir constaté que des économies substantielles pouvaient être réalisées en ayant des entreprises de plus grande dimension, la **coopérative de Granby** a pris le leadership dans ce secteur. Pour la première fois dans le secteur des coopératives agricoles, suite à la révolution tranquille, le gouvernement a décidé d'aider financièrement les coopératives qui se regroupaient. Ce fut la phase de la consolidation des entreprises laitières.

A cause de son dynamisme, la coopérative de Granby a acheté plusieurs entreprises de transformation, de particuliers ou d'entreprises de type capitaliste. A la suite de ces acquisitions, la Fédérée contrôle 80% du secteur laitier au Québec. Il faut noter que la coopérative de Granby ne s'est pas cantonnée seulement dans les secteurs traditionnels du beurre et du fromage, elle a aussi développé le marché du yogourt avec **Yoplait**. Cependant il lui reste à développer le marché des fromages fins, soit tous les types de fromage que nous importons actuellement d'Europe. L'orientation des coopératives laitières, qui en était une de production, devrait se modifier pour mieux s'adapter aux nouvelles habitudes alimentaires des Québécois.

Dans les secteurs de la

volaille et des porcs, secteurs traditionnellement réservés aux entreprises multinationales, la coopération a réussi une percée d'importance en acquérant les entreprises qui appartenaient à **Québec Poultry**. Avec l'acquisition de la principale entreprise d'abattage de volaille au Québec, la coopération acquiert plus de 50% du secteur avicole québécois.

Lors de la transaction "**Québec Poultry**" la Coopérative Fédérée mettait la main sur la seconde entreprise d'abattage de porc au Québec, "**Turcotte et Turmel**". Cette entreprise, anciennement de type familial aurait pu passer entre les mains des multinationales si la Fédérée ne l'avait pas acquise.

Cependant il faut souligner qu'une telle consolidation des entreprises agro-alimentaires n'est possible que si le gouvernement favorise le secteur coopératif. Or le gouvernement du Québec semble plus porté vers les multinationales. Tout ce que les coopératives agricoles demandent, c'est un traitement équitable vis-à-vis les entreprises étrangères.

Avant de passer à une autre section il faudrait mentionner que la construction de la Coopérative Fédérée a pris plus de cinquante ans. Les coopératives de consommation lorsqu'elles pensent arriver rapidement à des résultats sensation-

nels devraient se rappeler que l'environnement financier au Québec est souvent anti-coopératif même si les Québécois ont une âme de coopérateurs. Pour s'implanter, il faut donc deux et même trois fois plus d'énergie que pour une entreprise de type capitaliste.

## Le financement

Les coopératives agricoles ont été financées principalement par les agriculteurs. Le gouvernement, sauf à de rares occasions, n'a pas joué le rôle catalyseur qu'on attendait de lui. Ce sont donc les Caisse populaires Desjardins qui

ont financé les coopératives agricoles locales au cours des années. Il faut dire qu'en milieu rural les Caisse pop sont très souvent alimentées en très grande majorité par les épargnes des agriculteurs. Au niveau provincial, le financement de la croissance de la Fédérée risque de poser des problèmes du point de vue coopératif. Les coopératives de crédit n'ont pas les connaissances suffisantes pour financer une telle entreprise.

Il faudrait que dans les universités, les programmes économiques réservent une place spéciale à la formation coopérative. Le lien entre les coopératives de crédit, de consommation et agricoles n'a jamais été étudié ni enseigné à fond.

Les membres et les bureaux de direction des coopératives agricoles ont besoin d'un enseignement pratique sur le financement et l'administration de leurs coopératives; or, cet enseignement professionnel se donne uniquement à l'université de Sherbrooke actuellement. Dans les autres universités, il faudrait qu'une place spéciale soit réservée à cet enseignement. Par ailleurs, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, ayant manifesté le désir de vulgariser les connaissances économiques, devrait réserver une section spéciale à l'approche coopérative. Les Québécois ont toujours manifesté un vif intérêt pour cette forme d'économie; on devrait leur expliquer que les coopératives sont

la principale façon de contrôler l'économie québécoise.

## A venir: la concertation

En acquérant plusieurs entreprises strictement capitalistes, la Coopérative Fédérée a été fortifiée par du sang neuf qui lui a permis d'acquérir en même temps que des installations, le "know how" qui lui manquait dans certains secteurs. Cependant l'intégration rapide et nombreuse de personnes qui n'étaient pas familières avec le mouvement coopératif ou même qui lui étaient hostiles a peut-être contribué à diluer la pensée coopérative de certains groupes à la Fédérée.

Le principal problème qui devra être résolu par les coopératives agricoles au cours de la prochaine décennie est celui de l'intégration de leurs travailleurs à l'intérieur du mouvement coopératif afin de les faire participer au dynamisme et aux bénéfices des coopératives. Les coopératives agricoles étant situées en milieu rural, on retrouve très souvent parmi les membres d'une même famille certains qui sont agriculteurs, donc membres de la coopérative, alors que d'autres sont travailleurs donc membres du syndicat. Il va falloir que les coopératives agricoles dépassent le stade de l'affrontement pour arriver à celui de la concertation.

Economiste, M. Dagenais est directeur du service d'études et de recherches de l'Union des producteurs agricoles.



# Le Mouvement Desjardins appuie quatre groupes populaires du Québec

Quatre mouvements populaires du Québec, qui ont beaucoup fait pour populariser la formule coopérative, ont reçu récemment l'hommage du Mouvement Desjardins.

Le premier Prix annuel Desjardins, d'une valeur de \$5,000, a été décerné au Centre de relèvement et d'information sociale (C.R.I.S.) de Victoriaville. Trois mentions spéciales ont été accordées, par ordre d'importance, à la Société d'exploitation des ressources de la Vallée de la Matapédia (Amqui), à la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (J.A.L.) et à la Société populaire Tricofil de Saint-Jérôme.

C'est la première année que le Mouvement Desjardins décide d'apporter publiquement un appui à des citoyens du Québec "engagés dans le développement socio-économique par la réalisation de projets à caractère communautaire".

On trouvera, ci-dessous, un bref portrait des quatre groupes honorés par le Mouvement Desjardins

## Le Centre de relèvement et d'information sociale de Victoriaville

● Né en mars 1972, à la suite d'une recherche sur la pauvreté effectuée dans la région de Victoriaville, le Centre de relèvement et d'information sociale a d'abord été considéré comme un organisme para-municipal, mandaté pour décharger la municipalité des exigences et urgences de la pauvreté.

● Le C.R.I.S. s'est fixé comme objectif d'aller au-delà de la "bienfaisance" et d'impliquer les citoyens économi-

quement faibles dans la solution de leurs problèmes, par l'organisation communautaire.

● Dans le domaine de l'alimentation, le C.R.I.S. a permis directement ou indirectement la création de neuf clubs alimentaires, rejoignant en moyenne 125 familles, et d'une boucherie coopérative rejoignant 200 familles et 67 producteurs.

● Le C.R.I.S. a également permis la mise sur pied ou la création d'une Association coopérative d'économie familiale, (ACEF) de comités de résidents de H.L.M., de jardins communautaires, d'un organisme de télévision communautaire, d'un club d'endossement pour les familles à faible revenu, d'un atelier communautaire pour les handicapés physiques, d'un atelier communautaire de meubles, etc.



Photo Claire Beaupré-Champagne

À Victoriaville, le C.R.I.S. a créé neuf clubs alimentaires rejoignant 125 familles.

● Le C.R.I.S. a organisé plusieurs conférences d'information, reçu différents groupes de citoyens du Québec ou de l'étranger, participé à l'élaboration de certains projets de cours pour adultes et mis de l'avant différents projets de recherche.

● Le C.R.I.S. a aussi parrainé la réalisation des projets suivants:

- centre de dépannage vital (v. nourriture, chauffage, etc)
- centre d'information et de référence
- aide aux mères célibataires
- mise sur pied d'une caisse-dépannage
- organisation d'un service d'hébergement
- organisation d'une banque d'appareils para-médicaux
- mise d'une caisse-dépannage
- organisation d'une clinique populaire (étude, en 1975, de 867 dossiers de familles ou individus en état de pauvreté).

● Le C.R.I.S. reçoit des subventions de certaines municipalités de la région de Victoriaville, de groupes populaires, de la Fédération des oeuvres, de certains organismes sociaux, etc. Il a déjà profité du Programme d'initiatives locales.

● L'assemblée générale du Centre de relèvement et d'information sociale de Victoriaville est composée de soixante-douze membres comprenant des usagers des services, des animateurs, des représentants d'organismes, des participants de groupes populaires et des sympathisants.

Pour information supplémentaire  
M. Jean-Guy Morissette  
Centre de relèvement et d'information sociale  
de Victoriaville  
189-B ouest, rue Notre-Dame  
Victoriaville  
752-4330

(suite à la page 31)



## FÉDÉRATION DES MAGASINS CO-OP

260, RUE PARADIS QUÉBEC 8.



### Définitions et spécifications au niveau des groupes

#### GROUPES

**Groupe 1:** une corporation ou une société observant substantiellement les prescriptions de l'article 5 de la Loi et distribuant des biens ou des services au juste prix du marché, c'est-à-dire en y ajoutant une marge bénéficiaire concurrentielle (trop-perçus). Ce sont les Co-op et Cooprix. Ils ont droit à quinze (15) administrateurs au conseil d'administration de la Fédération.

**Groupe 2:** une corporation ou une société observant substantiellement les prescriptions de l'article 5 de la Loi et distribuant des biens ou des services au coût en exigeant de ses membres une contribution hebdomadaire ou périodique afin de défrayer les frais d'opération. Ce sont les Clubs coopératifs de consommation. Ils ont droit à un (1) administrateur au conseil d'administration de la Fédération.

**Groupe 3:** une corporation ou une société se conformant aux prescriptions de l'article 75 de la Loi; une coopérative de consommation coopérative ou collective. Ce sont les institutions ou des coopératives de consommation collective. Elles ont droit à un (1) administrateur au conseil d'administration de la Fédération.

#### DIVISIONS TERRITORIALES DE LA FÉDÉRATION

**Division 1:**  
la région administrative 1:  
Bas St-Laurent Gaspésie

**Division 3:**  
la région administrative 3:  
Québec  
la région administrative 10:  
Nouveau-Québec

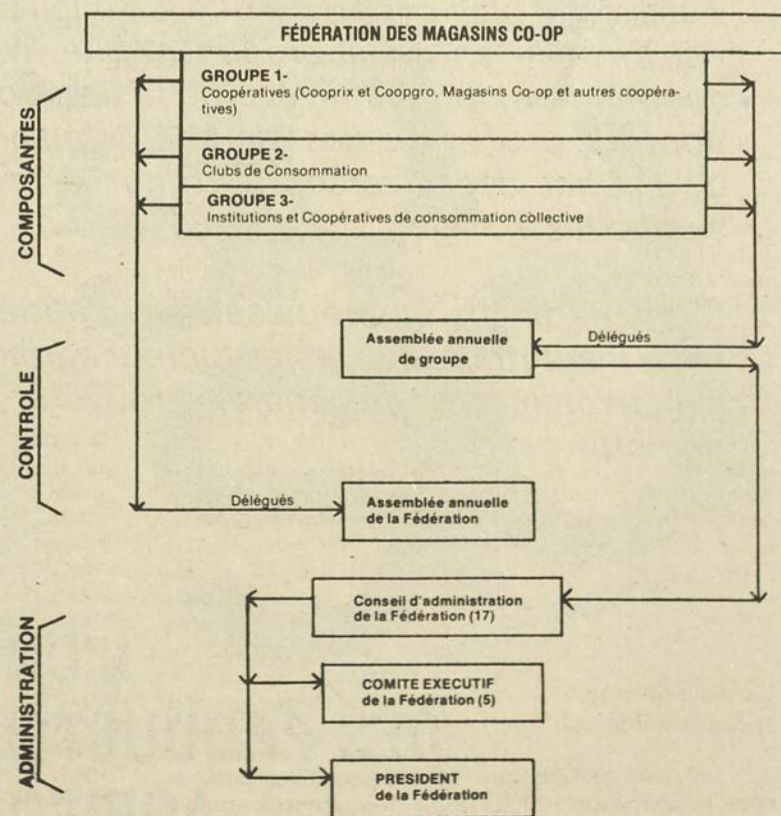
**Division 5:**  
la région administrative 6:  
Montréal (3-3-75)

**Division 2:**  
la région administrative 2:  
Saguenay/Lac St-Jean  
la région administrative 9:  
Côte-Nord

**Division 4:**  
la région administrative 4:  
Trois-Rivières  
la région administrative 5:  
Cantons-de-l'Est

**Division 6:**  
la région administrative 7:  
Outaouais  
la région administrative 8:  
Nord-Ouest (3-3-75)

### ORGANIGRAMME DE PARTICIPATION ET DE REPRÉSENTATION



VOCATION DE LA FÉDÉRATION DES MAGASINS CO-OP:  
une fédération au service des GROUPES

# Le CCQ: une "place publique"

(suite de la page 19)

d'assistance à la fois technique et financière aux nouvelles coopératives, particulièrement dans les secteurs où les groupes intéressés manquent des ressources requises pour entreprendre et mener à bien des projets qui semblent, par ailleurs, hautement valables.

Un groupe de travail formé de représentants du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières et du Conseil de la coopération étudie présentement ce projet et ses modalités de réalisation. On est confiant que les études en cours produiront des résultats concrets à brève échéance.

Toujours dans la perspective du développement, le CCQ participe à des travaux en vue de provoquer une relance de l'habitation coopérative chez nous et de nouveaux progrès dans le secteur coopératif de la consommation.

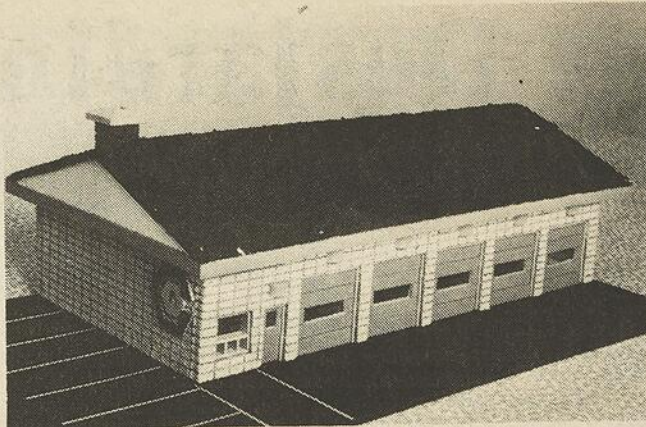
### Perspectives d'avenir

Depuis quelque temps, il semble qu'un cer-

tain consensus soit en train de se faire au sein du mouvement coopératif quant à l'opportunité d'une plus grande intercoopération et d'une redéfinition de la stratégie de la présence coopérative dans le milieu québécois. On reconnaît que cette stratégie implique une concertation entre les différents secteurs coopératifs et l'on s'accorde pour reconnaître également que celle-ci peut et devrait se réaliser par le truchement d'un organisme comme le Conseil de la coopération du Québec.

C'est la voie vers laquelle se dirigent et les institutions coopératives et le Conseil de la coopération du Québec. Tous les espoirs sont permis; la création éventuelle d'une Société de développement coopératif, la définition de plans de développement dans des secteurs aussi vitaux que l'habitation et la consommation, la nécessité reconnue par tous d'une plus grande éducation à la coopération, une plus grande conscience coopérative ...

Tout cela est signe



Le garage coopératif de Québec, qui ouvrira bientôt ses portes, dans le Parc Jean-Talon à Ste-Foy près du boulevard Charest, offrira à ses membres l'entretien et les réparations générales par des mécaniciens qualifiés.

L'objectif du garage porte davantage sur la qualité des services plutôt que sur les profits. De toute façon,

d'une ère nouvelle pour le mouvement coopératif québécois: celle d'une plus grande solidarité entre les groupes et institutions de ce mouvement et, en conséquence, d'une plus grande intercoopération.

M. Arès est le directeur général du Conseil de la coopération du Québec.

# Un garage pour la qualité plutôt que pour les profits

\$4 à \$5 de moins qu'aux ateliers de réparation de la majorité des concessionnaires d'automobiles dans la région. Les pièces seront vendues avec un taux de bénéfice de 25% sur le prix de gros.

L'auto-réparation sera aussi possible pour les mécaniciens amateurs, sous surveillance bien entendu d'un mécanicien professionnel, le soir et le samedi. Le taux horaire sera de \$9.

étant une coopérative, les profits retournent aux coopérateurs sous forme de ristournes à la fin de chaque année d'exercice.

Les mécaniciens seront qualifiés et l'équipement adéquat. Le client devra déboursier \$16 pour chaque "vraie" heure de travail sur son véhicule, soit

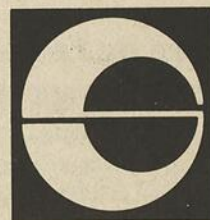
Compte tenu de la guerre des prix dans la vente de l'essence au détail, le ga-

rage n'offrira pas pour le moment la vente de l'essence. Comme ce sont les coopérateurs qui décident des services qu'ils veulent se donner il ne dépendra que d'eux d'en décider autrement en assemblée générale.

Pour devenir coopérateur il suffit de souscrire \$75, soit \$70 de parts sociales et \$5 de droit d'entrée. L'adresse actuelle du garage est C.P. 319, Haute-Ville, Québec. De plus amples renseignements peuvent être obtenus à 626-9495.

## LA SAUVEGARDE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS ...présente ses principales réalisations en 1975

	Dollars	Augmentation en % par rapport à l'année 1974
• Les prestations payées ou attribuées aux assurés ou à leurs bénéficiaires ont dépassé .....	\$ 30,300,000.	29%
• Les ristournes versées ou créditées aux assurés ont totalisé .....	\$ 2,300,000.	6%
• Le total des revenus de l'année s'est chiffré à .....	\$ 41,200,000.	26%
• Le revenu net réalisé au cours de l'année a été de .....	\$ 529,000.	
• L'actif a augmenté de ..... pour ainsi atteindre .....	\$ 146,400,000.	14%
• Les assurances et rentes détenues par l'ensemble de nos assurés totalisent ...	\$2,088,000,000.	16%

• Parmi les composantes de l'actif, les prêts hypothécaires représentent 52% de l'ensemble des investissements.

— Accordés en priorité à nos assurés et aux membres des Caisses populaires 75% de ces prêts hypothécaires sont consacrés à l'habitation familiale.

Autant de réalisations et de garanties des plus rassurantes pour le nombre toujours croissant de personnes qui nous font confiance.



1 COMPLEXE DESJARDINS ... NOTRE NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

1901-1976

*L'Union des producteurs agricoles (UPA) a toujours été très proche du milieu de la coopération au Québec. Des 50,000 producteurs membres de l'UPA la plupart sont à la fois membres d'une coopérative agricole.*

*Aussi est-il bien important que le milieu syndical travaille en collaboration étroite avec la coopération, tant au niveau de la transformation: lait, oeufs, volailles, viandes qu'au niveau de l'achat des diverses fournitures professionnelles.*

*C'est dans un épanouissement solide des deux institutions que le producteur agricole et le consommateur en général y trouveront leur compte.*

**L'UNION  
DES PRODUCTEURS  
AGRICOLES**

# Le Mouvement Desjardins appuie quatre groupes...

(suite de la page 29)

## La Société d'exploitation des ressources de la Vallée (Amqui)

● Les recommandations de fermeture de quarante-deux localités de l'Est du Québec, la fermeture effective de treize d'entre elles, ont provoqué chez la population de l'"arrière-pays" une volonté d'aménagement qui s'est manifestée dans le regroupement de la population au sein des "Opérations Dignité".

● En 1971, les responsables du Fonds de recherches forestières de l'Université Laval désiraient réaliser certains travaux d'aménagement de ce territoire en associant, toutefois, les citoyens à la réalisation de ces travaux.

● Un comité de consultation fut mis sur pied et la consultation mise de l'avant débouche, en 1974, sur la constitution de cinq sociétés d'exploitation des ressources (dont celle de la Vallée), dans le territoire des Opérations Dignité I et II.

● La Société d'exploitation des ressources de la Vallée comprenait, en 1975, 278 membres, répartis dans 14 municipalités du comté de Matapédia. Ces citoyens sont des agriculteurs ou des producteurs forestiers.

● C'est en 1975 que la Société est devenue responsable de l'administration et de l'exécution du programme de mise en valeur des forêts privées, prenant ainsi la relève du Fonds de recherches forestières de l'Université Laval.

● Lors de sa première année d'opération, la Société a effectué des travaux de mise en valeur sur plus de 3.000 acres de boisés. Ces travaux comprenaient la coupe d'amélioration, le reboisement et la construction de chemins. Ces travaux ont procuré de l'emploi à plus de 250 travailleurs sylvicoles du territoire.

● L'opération "aménagement" à réaliser coûtera \$475.000. Elle est financée à 55% par des subventions gouvernementales (M.T.F.) et 45% des coûts ont été assumés par l'ensemble des sociétaires. Plus de 40% des propriétaires-résidents du territoire sont membres de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée.

● Les membres de la Société envisagent, à court et moyen terme, des interventions dans les secteurs du développement agricole et touristique (v. abattoir régional, pâturages collectifs, aménagements récréatifs à dimension locale, etc.).

Pour information supplémentaire  
M. Théodore Gagné, président  
Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc.  
8, boul. Saint-Benoît, C.P. 1388  
Amqui

## Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (JAL)

● Le projet JAL est un programme de développement communautaire polyvalent et intégré de toutes les ressources de l'unité d'aménagement que constituent les trois paroisses de Saint-Juste-du-Lac, Saint-Émile-d'Auclair et Saint-Godard-de-Lejeune (développement intégral des ressources tant humaines que biophysiques: agriculture, forêt, tourisme, artisanat, mini-industrie, etc.).

● De 1967 à 1970, on assiste au départ de 300 personnes de la région et on constate que des 15.822 acres de terres défrichées et cultivables, 3.000, à peine, sont mises en valeur. De plus, 85.717 acres de boisé privé sont exploités sans plan rationnel établi. Des ministères préconisent la fermeture des paroisses.

● En 1972, les citoyens de la région se regroupent, consultent différents organismes comme la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et fondent le Groupement forestier, cellule-mère qui coordonne toute l'action d'aménagement du territoire, initie les projets, fournit tout un ensemble de services aux divers comités et à la population.

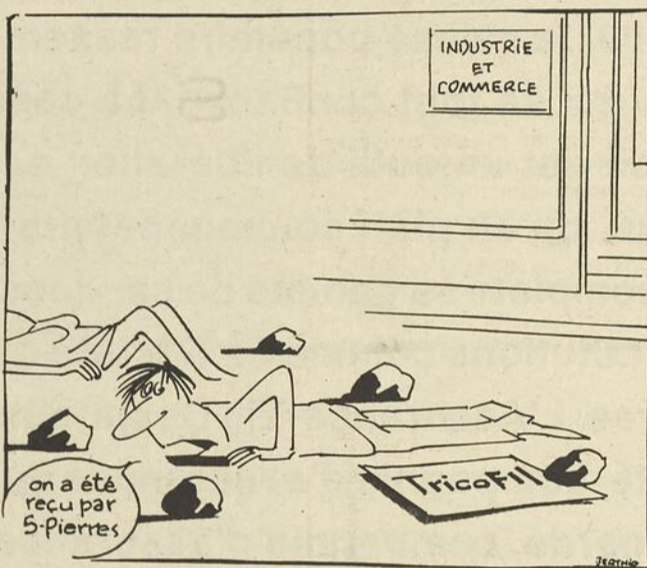
● La coopérative a, depuis sa création, mis de l'avant et exécuté différents travaux de sylviculture, réalisé le projet "Pommes de terre" de semence, etc.

● En 1975, la coopérative comptait 164 membres rég-

liers et 95 membres auxiliaires. Au plan financier, différentes campagnes de souscription ont été organisées dans le milieu et la coopérative a profité de certaines contributions de l'Union régionale de Rimouski des caisses populaires Desjardins, de subventions gouvernementales (M.T.F., P.I.L., etc.).

● Parmi les autres projets mis de l'avant par la coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata, signalons les expériences suivantes: projet d'exploitation d'établissements, organisation et regroupement de fermes, projet de canot-camping, projets d'exploitation de lacs, travaux de coupe de bois, etc.

Pour information supplémentaire  
M. Jocelyn Lachance, président,  
Coopérative de développement agro-forestier  
du Témiscouata (JAL)  
Auclair  
899-6422



## Société populaire Tricofil (Saint-Jérôme)

● En 1972, la compagnie Regent Knitting annonce que 370 employés sont susceptibles d'être mis à pied au retour des

vacances. On forme un comité de reclassement en vue de parer à cette éventualité. L'idée de la réorganisation de l'usine se conçoit à l'état embryonnaire en octobre 1973. En juin 1974, les dirigeants de la Regent Knitting annoncent la fermeture de l'usine. 423 travailleurs perdent leur emploi.

● Le syndicat des travailleurs réagit et parraine le projet suivant: racheter l'usine et redémarrer ses activités.

● En novembre 1974, les travailleurs, en échange de \$140.000, acceptent de terminer la production en cours au moment de la fermeture. De cette somme, \$90.000 iront au fonds de secours des travailleurs et \$50.000 au fonds de réouverture.

● La Société populaire Tricofil est fondée. En février 1975, les travailleurs deviennent locataires de l'usine. Ils sensibilisent la population au contenu de leur projet et reçoivent, après de difficiles négociations, \$51.000 du ministère de l'Industrie et du Commerce. Six mois plus tard, en septembre, les opérations de production redémarrent.

● La Société d'investissement industriel investit dans Tricofil: de plus, les travailleurs s'assurent une clientèle intéressante auprès des grands magasins.

● Au début de 1976, des difficultés surgissent et le ministère de l'Industrie et du Commerce déclare que l'expérience de Tricofil est vouée à l'échec. Les représentants de Tricofil, quant à eux, critiquent l'attitude des institutions financières québécoises et expriment leur intention ferme de continuer l'expérience de Tricofil.

● Une centaine de personnes travaillent actuellement dans l'usine. L'âge moyen des employés est de 47 ans. La majorité des employés sont des soutiens de famille.

● Les travailleurs de Tricofil, usine autogérée, entendent mettre de l'avant une autre campagne de souscription populaire et comptent bien pouvoir renégocier avec certaines institutions financières.

Pour information supplémentaire  
Marie-Paule Beauchamp, secrétaire  
55, Castonguay  
Saint-Jérôme  
436-9525

# SIO

**Nous voulons croître, oui; mais avec vous!**

Prêt industriel ou commercial à long terme et investissement, voilà les principales fonctions qu'exerce la Société d'investissement Desjardins. Mais dans l'optique de la S.I.D., ces activités doivent répondre aux besoins financiers des petites et moyennes entreprises de toutes les régions du Québec. C'est un organisme québécois d'envergure: ses services, sa compétence professionnelle et ses capitaux contribueront à la croissance de votre entreprise.

Pour toute requête de \$25.000 à \$2 millions, communiquer avec le bureau principal de la Société d'investissement Desjardins.

**Société d'investissement Desjardins**  
1, Complexe Desjardins  
Bureau 1222  
Montréal, Qué. H5B 1B2  
Téléphone: 281-7676  
ligne directe: 1-800/361-8421

# LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

**A l'oeuvre depuis 1900, la caisse populaire rassemble plus de 3,300,000 Québécois qui se font confiance. La coopérative d'épargne et de crédit est un outil de libération économique, tant au plan individuel qu'au plan communautaire.**

**La caisse populaire complète sa gamme de services financiers en se donnant des institutions comme La Société d'Assurance des Caisses Populaires, L'Assurance-Vie Desjardins, la Fiducie du Québec, la Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada et La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie.**

**En plus d'offrir une gamme complète de services financiers, la caisse populaire Desjardins favorise la participation du membre de la coopérative en organisant des assemblées, en véhiculant une information articulée sur l'administration de la coopérative, le développement des nouveaux services et l'environnement socio-économique.**

**Mieux renseigné, le membre peut jouer un rôle plus positif et plus dynamique dans son milieu.**

## LES SERVICES FINANCIERS SONT AU SERVICE DE TOUTE LA COLLECTIVITÉ AVEC LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

## Les détenus malades

# Le fédéral n'a pas l'intention de concurrencer l'Institut Pinel

par Jacques Keable

"Nous avons l'argent et le terrain, mais nous n'avons pas, cependant, l'intention de construire un hôpital. Nous sommes prêts à confier nos détenus, qui sont malades, à Pinel. Nous sommes prêts à payer le prix pour ces services". C'est ce que disait au Jour, hier, un porte-parole du Commissariat aux pénitenciers, à Ottawa.

A Québec, on dit et répète: "Nous sommes équipés, à Pinel, pour recevoir les détenus malades qui sont au pénitencier ..."

Où est alors le problème et pourquoi, si les

deux intéressés sont théoriquement d'accord, est-on actuellement à transférer, dans l'ancienne "Unité spéciale de correction", les malades actuellement hospitalisés dans le vétuste "Centre médical" du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul?

Réponse: on ne s'entend pas tout à fait, entre les intéressés sur des "détails" ...

### L'histoire

Rappelons brièvement les faits: un pénitencier est de juridiction fédérale. Donc, les détenus qui s'y trouvent sont sous cette

même juridiction. A Saint-Vincent-de-Paul, pour traiter les détenus fédéraux qui sont malades, psychiatriquement, on dispose d'un "Centre médical". Or, il est désuet. Donc, il faut aller ailleurs.

Pendant ce temps, le Québec possède, à Montréal, l'Institut Pinel, hôpital psychiatrique à sécurité maximum. On y traite, entre autres, des prisonniers qui sont malades. Occasionnellement, à la suite d'accords particuliers, ces prisonniers peuvent venir d'un pénitencier fédéral. Or, Pinel est à peu près neuf, moderne et bien équipé. Et il y a là des places disponibles que le

personnel d'entretien, chaque jour, époussette.

Solution intelligente pour tout le monde: que les malades psychiatriques des pénitenciers soient expédiés à Pinel, comme n'importe quel malade ou détenu d'une prison de juridiction provinciale ...

### Les problèmes

Là où ça accroche, malgré le bon sens apparent de cette solution, c'est, entre autres, de savoir ceci: qui va être responsable de la "sécurité", dans le cas des prisonniers de pénitencier transférés à Pinel: le provincial ou le fédéral?

Québec, apparemment, voudrait bien voir le fédéral assurer les questions de "sécurité" mais sans, pour autant, venir en conflit avec les exigences psychiatriques. A Ottawa, on dit: si vous prenez les malades dans votre hôpital, assurez aussi la sécurité!

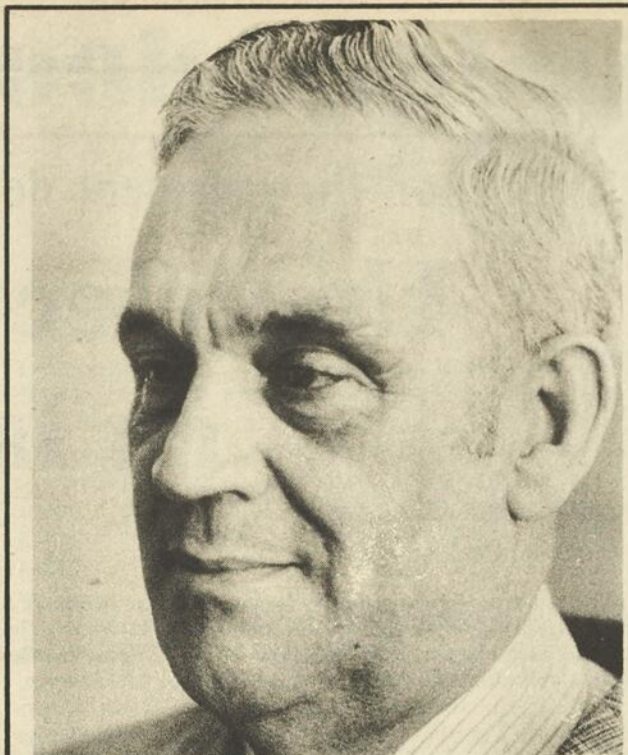
Et on négocie ...

Si un malade, fédéral, détenu à Pinel, provincial, fait un mauvais coup et qu'on attribue ce fait à un manque de sécurité: qui sera responsable, du fédéral ou du provincial? ...

Si ces négociations traînent en longueur, tout indique que cela est aussi partiellement dû à la direction du Centre médical du pénitencier qui rêve d'un hôpital bien à elle. Dans cette hypothèse, elle a tout intérêt à compliquer les négociations, jusqu'à ce qu'elles se rompent.

### Une tactique?

Quand, par contre, Ottawa décide d'ordonner le transfert des malades détenus dans un lieu aussi reconnu comme parfaitement "inacceptable" que "l'Unité spéciale de correction", ne s'agit-il pas d'une tactique pour forcer les négociations?



Le directeur de la police de Laval, M. Léo Lequin, est résolu à demeurer à son poste, malgré les critiques de deux rapports d'experts.

## Laval

# Le chef de police réclame des "outils"

(LE JOUR) — "Depuis ma nomination au poste de directeur de la police lavalloise, en août 1965, j'ai dû opérer avec les ressources humaines et physiques mises à ma disposition; mon travail a fréquemment été perturbé par divers événements sur lesquels je n'avais aucun contrôle, malgré toute ma bonne volonté".

Résolu tout de même à poursuivre sa tâche, le directeur de la police de Laval, M. Léo Lequin, a tenté, hier, dans un communiqué, d'expliquer que l'on devrait "mettre à sa disposition les outils nécessaires au travail de tout corps policier qui se veut progressif".

Le directeur Lequin répondait ainsi aux deux rapports d'évaluation effectués sur la police municipale de Laval l'un par la Commission de police du Québec, qui définissait ce corps policier comme "incapable de protéger adéquatement la population", et l'autre par la firme d'experts-conseils Pominville Inc., qui confirmait le premier, tout en précisant qu'il s'agissait d'un corps policier "boîteux et inefficace".

"La grève du zèle des policiers lavallois, qui débuta tôt en septembre 1974 pour se terminer en fin d'août 1975, souligne le directeur Lequin, a eu pour effet de fausser l'image de nos statistiques pour les années 1974 et 1975".

Considérant le faible taux d'encadrement (1.18 policier par 1.000 de population), le niveau d'absentéisme élevé et "un horaire de travail greffé à la convention collective des policiers", le directeur de la police de Laval mentionne également dans son communiqué qu'il lui fut difficile "d'envoyer plus de membres de notre personnel à l'Institut de police de Nicolet pour y suivre des cours de recyclage".

"Avec une population accrue, affirme le directeur Lequin, le service policier lavallois a dû assurer une protection constante des vies et des biens avec un personnel, à toutes fins pratiques, moins nombreux qu'en 1965".

## Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville

# Les usagers et les employés s'organisent

par Alain Duhamel

Face à ce qu'ils estiment être la mollesse du conseil d'administration, d'une part, et l'intransigeance du ministère des Affaires sociales, d'autre part, les usagers de l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville et les employés se sont unis en comité d'action politique afin de lutter contre la diminution des services.

On sait qu'à la suite des coupures budgétaires imposées par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, le conseil d'administration de l'hôpital a résolu de couper les services et d'éponger les déficits budgétaires accumulés depuis deux ans.

"Le Conseil d'administration s'est aplati devant Québec" a déclaré M. Richard Berthelet, secrétaire général de l'Association des usagers de l'hôpital du Sacré-Coeur. "Cet hôpital est malade de partout".

L'hôpital n'utilisera que 75 pour cent en moyenne de ses 644 lits durant neuf mois de l'année. Durant l'été, cette moyenne diminuera jusqu'à 37 pour cent, c'est-à-dire bien en deçà des services essentiels invoqués par l'administration pour

contrer la stratégie du front commun des employés.

"Travailleurs de l'hôpital et usagers sommes ensemble parce que nous subissons les effets désastreux des politiques de santé du gouvernement, parce que nos problèmes découlent directement du même Etat, du même système".

Le comité d'action politique craint une recrudescence de la médecine privée. Compte tenu de la région servie par cette institution hospitalière et de l'incitation à favoriser les chambres privées contenue dans les contraintes gouvernementales, M. Richard Berthelet croit que "nous effectuons un retour en arrière".

Il ne restera à la population que le recours à des polycliniques privées non couverts par l'assurance-hospitalisation.

D'ici au 7 avril, le comité d'action politique compte tenir une série de soirées d'information dans tout le territoire de l'hôpital et tenir le 24 avril, une fête populaire d'appui aux revendications des usagers et des travailleurs hospitaliers.

L'Association des usagers entend bien être présente aux élections de mai en vue de combler deux postes au conseil d'administration.



**Le Garage Coopératif de Québec**

Casier Postal 319 Haute-Ville Québec

**"OPÉRATION — DÉMARRAGE"**

### DEMANDE D'ADMISSION

M.

Mme

Mlle  Nom de famille: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Tél.: ..... Profession: .....

Je demande à devenir membre du Garage coopératif de Québec dont le siège social est situé à Québec; je m'engage à respecter le règlement de régie interne de l'Association coopérative et je souscris un droit d'entrée de \$5.00 ainsi que 7 parts sociales de \$10.00 chacune pour un total de \$75.00 payable comptant ou par versement sur une période de 11 mois.

Signé à: ..... ce ..... 19.....

Signature: .....

Signature du témoin: .....

Admis par le Conseil d'administration le: ..... 19.....

# Le fond des choses

L'élection du président de la république en juillet prochain

## Une élection pour raviver la foi en la "voie mexicaine"

par Nadine Thomas  
(collaboration spéciale)

(NDLR) Le Mexique se choisira un successeur au président de la république Echeverria le premier dimanche de juillet prochain. Nadine Thomas, journaliste québécoise en séjour depuis un an au Mexique, brosse la toile de fond de cette élection, et décrit les forces en présence.

MEXICO — "91 ans, c'est un bon début". Ce slogan déroutant pour nous, placardé sur tous les autobus de Mexico, marque la campagne en cours pour l'élection du successeur de Luis Echeverria Alvarez à la présidence des états unis du Mexique: José Lopez Portillo. Car il ne faut pas s'y tromper, le vote ne viendra que ratifier une décision déjà prise: en effet, le candidat désigné par le Parti révolutionnaire institutionnalisé (PRI) est sûr de la victoire.

C'est d'autant plus gênant cette fois que l'unique parti d'opposition de quelque importance, le Parti d'action nationale (PAN), parti conservateur qui commémore encore l'anniversaire de la mort d'Iturbide, premier empereur du Mexique, est en proie à une crise interne qui n'a permis à aucun postulant de rassembler les 80% de voix nécessaires à la désignation d'un candidat. Et ce, malgré deux conventions successives.

Il y a bien un candidat communiste, Valentin Càmpa, mais son parti n'est pas reconnu et lui-même est sans illusion sur ses chances de faire plus que dénoncer les failles du système électoral. Enfin, un dernier candidat, Demetrio Vallejo, du Parti mexicain des travailleurs (PMT), parti également non reconnu, vient de poser sa candidature. Il s'agit d'un leader ouvrier d'un grand prestige, de l'un des "meneurs" de la grève des travailleurs du rail de 1959, ce qui lui valut 11 ans de prison.

Officiellement, la démocratie mexicaine s'appuie sur un régime multipartite. Outre le P.R.I. et le P.A.N., deux autres partis sont reconnus: le Parti populaire socialiste et le Parti authentique de la révolution, formé à l'origine d'anciens combattants qui furent ainsi gentiment neutralisés. Mais ce n'est un secret pour personne que le P.P.S. et le P.A.R.M. sont soutenus artificiellement par le régime; l'opinion publique les considère comme de simples appendices du P.R.I. Quant au P.A.N., c'est davantage un instrument utilisé par les capitalistes mexicains pour faire pression sur le gouvernement qu'un parti axé sur la prise du pouvoir.

Dans ces conditions, l'opposition se réduit à très peu de choses et le parti gouvernemental, qui se réclame toujours de l'élan de la révolution anti-colonialiste et paysanne de 1917, éprouve de plus en plus de mal à surmonter la désaffection politique qui s'exprime par des taux d'absentéisme électoral dangereusement élevés. Ainsi, aux dernières élections présidentielles, Luis Echeverria recueillit 11,948,412 voix contre 1,954,204 à son adversaire, Efraim Gonzalez Morfin, du P.A.N., mais 34,5% des électeurs inscrits s'abstinrent de voter, sans compter 4 millions de Mexicains en âge de voter, qui négligèrent même de s'inscrire.

### Une forme de répression

La faiblesse de l'opposition



Le monument de la révolution à Mexico. Une élection pour ranimer la foi vacillante en la révolution mexicaine? (photo Prensa Latina)

peut manifester deux choses: ou les choses vont tellement bien que nul ne songe à se plaindre, ce qui serait surprenant avouons-le, ou il existe une forme quelconque de répression. Examinons brièvement les faits.

Dans sa déclaration de principes, en 1946, le P.R.I. reconnaissait "la lutte des classes comme phénomène inhérent au régime capitaliste" et se fixait pour objectif de "préparer le peuple à l'implantation d'une démocratie des travailleurs et à la venue d'un régime socialiste". La thèse actuelle est quelque peu différente. Les termes de "lutte des classes" et de "socialisme" sont disparus du vocabulaire officiel. Il est question maintenant d'une voie originale, ni capitaliste, ni socialiste, mais proprement mexicaine, où l'Etat le dispute à l'entreprise privée pour assurer la croissance d'une économie

parvenue au stade des grands monopoles et de la concentration du capital.

Mais ce dynamisme s'accompagne d'une inégalité de revenus croissante. Selon les données du dernier recensement, de 1970, 1,59% des personnes employées dans le secteur minier recevaient un revenu supérieur à 10,000 pesos par mois (environ \$850 par mois) cependant que 79,9% gagnaient à peine 1,500 pesos par mois (soit moins de \$130). Ce secteur pourtant "avancé" dépasse même sur ce plan la moyenne nationale de 70% pour l'économie dans son ensemble. Qu'il suffise d'ajouter que 5,8 millions de personnes sont en chômage ou sous-employées, soit 45% de la population active; que l'inflation se fait sentir ici comme ailleurs et que dans le district fédéral de Mexico, 36% des familles sont sans logement et on aura une

plus juste idée de l'ampleur du "miracle mexicain".

### Le tableau de fond

Par conséquent, l'agitation sociale croît. Et des mouvements sporadiques de révolte éclatent d'autant plus violemment que les partis d'opposition véritables, tels le P.C.M. et le P.M.T., peuvent difficilement les canaliser faute de reconnaissance officielle. Il faut dire qu'il leur est quasi impossible de rencontrer les exigences d'une loi qui les obligerait à fournir aux autorités une liste de 75,000 membres en règle, adresse et lieu de travail compris, ce qui revient à se livrer pieds et poings liés au bon vouloir d'un régime qui contrôle aussi bien les emplois à tous les niveaux que l'utilisation de la force policière...

Malgré l'encadrement des grandes centrales inféodées au P.R.I.: la Confédération des travailleurs mexicains et la Confédération nationale paysanne, le nombre de grèves sauvages, d'occupations de terrains et d'incidents armés augmente. Surtout dans les campagnes, il n'est pas rare d'assister à des razzias de "gardes blancs" à la solde des grands propriétaires, et parfois de la police ou d'éléments de l'armée contre des paysans jaloux des titres de propriété que leur garantit "en principe" la loi de la réforme agraire.

C'est là le tableau de fond d'une campagne dont le principal but est de ranimer la foi vacillante des Mexicains en la capacité du gouvernement de poursuivre l'oeuvre de la révolution. Car ce n'est pas le moindre paradoxe de la politique de ce pays que le futur président soit le premier à déplorer "que seulement une minorité vive bien à Mexico" et que la corruption engorge les rouages d'une bureaucratie omniprésente.

Pour le moment, le caractère démocratique du régime repose essentiellement sur le fait que le mandat présidentiel de six ans est non renouvelable. Mais avec la monopolisation croissante de l'économie, des revendications se font jour en faveur d'une planification à long terme dans le cadre d'un débat sur "l'économie mixte" où s'affrontent le secteur étatique et le secteur privé.

Le peuple est consulté certes, mais ne décide pas même s'il lui sera loisible d'approuver le choix du président du Mexique le premier dimanche de juillet prochain. Mais avec quel pourcentage d'abstention?



Une artère à Mexico: ni capitaliste ni socialiste, la voie mexicaine.



## De la norme à la réalité

Malgré les innombrables commentaires auxquels donne lieu le présent affrontement entre l'Etat et les enseignants, un point important des demandes syndicales demeure toujours dans l'ombre. On en a eu la preuve, une fois de plus, dimanche dernier, lors de l'émission "La onzième heure" à laquelle participait M. Yvon Charbonneau: aucune des personnes invitées à interroger le président de la CEQ n'a paru préoccupée par la question d'un maximum d'élèves par classe. Le jour même de l'enregistrement, le député péquiste Marcel Léger avait pourtant consacré à cette question une bonne partie de son intervention parlementaire. Les précisions fournies par M. Léger et son plaidoyer en faveur d'une modification rapide des attitudes gouvernementales n'ont, évidemment, aucunement entamé la politique de MM. Bienvenue et Parent. Il faut donc y revenir.

Bon nombre de citoyens sont sous l'impression que les enseignants ont la vie belle puisqu'ils font face à des groupes passablement restreints. Si les gens professent une telle croyance, c'est tout simplement que les normes abstraites les induisent en erreur: quand le ministère de l'Éducation parle d'un enseignant par 16 élèves ou d'un enseignant par 26 élèves, les gens en concluent que les classes ont effectivement 16 ou 26 élèves. Or, l'expérience le démontre, rien n'est plus faux. D'innombrables classes dépassent, et sérieusement, les niveaux définis par les normes.

Si ces dépassements surviennent, c'est que l'Etat et les commissions scolaires avec lui tirent pleinement et abusivement parti de la souplesse des normes. Le maximum, on ne le conçoit pas comme une limite imposée à chaque classe, mais comme une simple moyenne respectée au niveau de l'école. Si, par

exemple, une école compte 520 élèves et fait face à une norme d'un enseignant par 26 élèves, on peut être raisonnablement certain que l'institution comptera 20 enseignants, mais on ne peut certes pas conclure que l'institution sera morcelée en 29 classes de 26 élèves.

Car c'est à partir de la norme conçue comme une moyenne qu'on embarque les écoles et les enseignants dans un étrange recrutement de spécialistes. L'astuce est simple. On demande, par exemple, à chacun des enseignants d'accepter un couple d'élèves supplémentaires. A condition, en effet, de hausser le volume des classes à 28, 29 ou 30 élèves, on réduit le nombre de classes à 19, 18 ou 17 et on crée la possibilité d'embaucher un spécialiste de l'enseignement musical ou un technicien de l'éducation physique. Avec une politique comme celle-là, on peut fort bien aboutir à doter une école de 520 élèves d'une quinzaine d'enseignants "classiques", auxquels on inflige des classes de 33, 35 ou 38 élèves, et d'une poignée de spécialistes. La norme, dans les registres de notre suave ministère de l'Éducation, se déclare aussi satisfaite que si l'école ne comptait que des classes normales.

Pour les enseignants autant que pour les étudiants, cette façon de contourner les normes a de déplorables conséquences. De peur de priver les étudiants de services spécialisés dont la valeur ne se discute pas, les enseignants consentent en maints endroits à des accommodements. Ils s'infligent ainsi un surplus de travail dont nul ne semble les remercier. Du côté des étudiants, la générosité des enseignants n'est quand même pas une solution. Selon les milieux, telle ou telle priorité se justifiera mieux que l'autre sans qu'il doive en être ainsi. Dans tel milieu, on n'accordera à l'enseignement musical qu'une importance

secondaire et c'est au nom de priorités tout à fait étrangères au domaine artistique qu'on ira privilégier l'anglais ou l'éducation physique. Ailleurs, ce sera l'inverse. Le résultat, ce sera au mieux une macédoine et au pire un marché de dupes. D'une école à l'autre et même d'une année à l'autre, les choix varieront et l'on n'assurera jamais aux étudiants une continuité suffisante.

Ce que les enseignants souhaitent, ce n'est pas la disparition de toute souplesse. C'est plutôt qu'on ramène la souplesse à un niveau raisonnable. Oui, qu'on permette à une école de trouver des modalités particulières pour régler des questions particulières, mais qu'on n'aboutisse jamais à systématiser le régime des classes trop populeuses. Que la norme parle d'une moyenne de 18 ou 25, mais qu'on ne permette jamais la création de classes dépassant, par exemple, 20 ou 30 élèves selon les niveaux. De cette manière, l'école conserverait une latitude suffisante sans qu'on aboutisse à faire dépendre l'enseignement de matières importantes de la seule générosité des enseignants. Certains, assurément, se moquent de ce que le régime actuel peut imposer de sacrifices aux enseignants. Que ceux-là se laissent au moins arrêter par l'argument de la qualité de l'enseignement: un enseignement dispensé à des groupes trop lourds ne peut atteindre au même niveau de qualité qu'une pédagogie appliquée à des classes plus restreintes.

Lors de l'entrevue télévisée de M. Charbonneau, tel intervenant se demandait ce que devenait la question de la qualité de l'enseignement dans ce conflit. Pas besoin de chercher longtemps pour comprendre qui, au niveau de ses offres et de sa pratique, en fait peu de cas.

## vous avez la parole

### Combat de coqs

Le discours fleuve de M. Trudeau le 5 mars 1975 à Québec a soulevé sur le moment des réactions émotives de plusieurs personnes. Il continue aujourd'hui de soulever des réactions non plus émotives mais politiques. Il me semble que les premières réactions furent bien normales et très latines. Les secondes, si elles se laissent entraîner par les premières risquent de nous amener sur un terrain plutôt vague.

Il faut, il me semble resituer les choses dans leur contexte. D'abord M. Trudeau rencontre M. Bourassa durant environ deux heures. L'un est premier ministre du Canada et l'autre du Québec. Ils ont cependant un point en commun. Ils sont tous deux membres du même parti politique. Leurs discussions portent sur la fonction de chacun à l'intérieur de son champ de pouvoir. Ils ne parlent pas comme des ennemis mais comme membres du même parti. Ce qu'ils se sont dit, eux seuls et leurs proches le savent vraiment. Il nous est cependant possible de l'apprendre si nous écoutons réellement les deux discours.

M. Trudeau en tant que premier ministre du Canada met de l'avant un programme politique pour le Canada. Il a dit et répété que le gouvernement fédéral ne financera pas davantage les jeux Olympiques. Il a toujours soutenu devant le Canada qu'il désirait rapatrier la constitution. Il met aussi de l'avant une loi sur le bilinguisme d'un océan à l'autre

et il travaille à vendre ce projet aux anglais du Canada. Le gouvernement fédéral dépense des sommes folles pour établir le plan prôné par le premier ministre du Canada. En dernier lieu le gouvernement fédéral vient d'imposer un contrôle des revenus et des salaires afin de réduire l'inflation.

Ceci est le programme de M. Trudeau. Celui de M. Bourassa est cependant très différent. Il contredit celui de M. Trudeau sur environ tous les points. M. Bourassa réclame 200 millions du fédéral pour financer les Olympiques. Il refuse le rapatriement de la constitution dans la logique mise de l'avant par M. Trudeau. Il fait voter la loi 22 qui va à l'encontre de la politique de bilinguisme de Trudeau. Il reste les négociations syndicales dans le secteur public et parapublic qui pourraient nuire à la politique anti-inflation.

Trudeau se rend à Québec rencontrer Bourassa. Le repas est copieux et la discussion s'enflamme. Elle se termine finalement et le premier ministre du Canada s'adresse à 700 militants libéraux fédéraux. On peut penser que la discussion reprend où elle s'était terminée, sur les points litigieux. Trudeau s'en prend à Bourassa et à ses demandes. Il prend un ton tribun. Il montre aux militants que c'est lui qui dirige les destinées du pays. Il s'adresse à la même clientèle que celle de M. Bourassa. Le spectacle doit convaincre ces personnes qu'il n'est pas

question de céder aux demandes de Bourassa. Ces demandes sont irrecevables par le Canada anglais. Encore plus, elles contredisent les plans du programme libéral fédéral, proposé par Trudeau. Il serait déplorable que des militants libéraux du Québec votent des résolutions qui aillent à l'encontre de ce programme.

C'est d'un combat de "coqs" qu'il s'agit. Il faut que quelqu'un montre qui est maître à l'intérieur de ce parti. M. Trudeau prend le ton qu'il faut.

Que les propos de M. Trudeau témoignent de sa faiblesse politique au Canada anglais, peut-être. Il me semble qu'ils témoignent plutôt d'une autre faiblesse. Celle de M. Trudeau à l'intérieur du Parti libéral fédéral, section Québec. Il me semble aussi qu'ils témoignent de la force de M. Bourassa sur le Parti libéral du Québec et peut-être, par ricochet, sur le Parti libéral fédéral. Il me semble qu'à cet égard les propos tenus par M. Bourassa à l'émission le 60 sont révélateurs.

Il affirme que la colère de M. Trudeau montre peut-être que le gouvernement est fort. Cette colère montrerait plutôt la puissance de M. Bourassa sur le Parti libéral non celle du gouvernement. Mais reconnaissons que pour lui il peut s'agir de la même puissance. M. Bourassa lance aussi une flèche à M. Trudeau: il lui a fallu dix-huit mois pour comprendre la nécessité de contrôler l'inflation comme le prônait le Parti conservateur lors de la dernière campa-

gne électorale fédérale. C'est une allusion à la faiblesse que rencontrerait actuellement M. Trudeau au Canada anglais.

Cette explication des accusations et de la réponse trouve son véritable sens seulement si l'on regarde un peu plus loin. La colère de M. Bourassa n'est pas tournée vers M. Trudeau mais vers le PQ. Voilà l'ennemi qu'il faut abattre. M. Bourassa parle de ce parti comme de celui qui veut "renverser le gouvernement". Les attaques de Trudeau ne le dérangent pas, il est habitué à celles du Parti québécois.

Ses attaques témoignent à la fois de sa faiblesse et de la force du PQ. Les demandes que formule le premier ministre du Québec au gouvernement fédéral trouvent leur fondement dans l'existence dangereuse du parti souverainiste. Ce parti se différencie des autres partis d'opposition puisqu'il réclame un changement de structure du système. Le changement réclamé par le PQ exige de la part des deux gouvernements des dépenses de ressources pour contrer la montée du parti souverainiste. S'ils n'agissent pas de la sorte c'est leur pouvoir, leur contrôle sur les structures qu'ils risquent de perdre. Trudeau est en panique devant les demandes de Bourassa. Ce dernier l'est devant la force du

PQ qui l'oblige à formuler des demandes contraires à ses opinions

Dans cet optique, il me semble que les réactions émotives, et scandalisées, qu'ont soulevées le discours de M. Trudeau et la réponse de Bourassa, sont des énergies perdues.

Le plus grave c'est qu'une bataille à l'intérieur d'un parti dégénère en folie politique. Le discours de Trudeau risque de donner plus de pouvoir à Bourassa. Ce dernier obtient l'oreille des autres premiers ministres du Canada sans même l'avoir demandée.

Cette ouverture peut être inquiétante étant donné la tendance "affairiste" de Bourassa. Il affirme, dans sa réponse au 60, que le fédéralisme lui semblait "une bonne technique de gestion". Il faut reconnaître qu'une bonne technique de gestion recherche un maximum de profits et un minimum de dépenses. Le pouvoir et l'existence d'un peuple se comptabilisent difficilement selon une technique de gestion. Il reste à suivre M. Bourassa afin de savoir comment il additionnera et soustraira ces données dans le sens technique de gestion centralisatrice d'Ottawa.

Aurélien Leclerc  
étudiant Maîtrise Sc-Politique  
Université Laval  
Québec

le jeudi 25 mars 1976. LE JOUR 35

## Encore les femmes...et la discrimination

Non, je n'invoquerai pas ici l'année de la femme qui vient de s'écouler et qui, après maintes manifestations hélas plus bruyantes qu'efficaces, n'aura finalement pas changé grand chose à la situation des femmes dans notre société. Je n'invoquerai même pas la journée internationale des femmes qui vient d'avoir lieu et qui aura permis à certaines d'entre nous d'échanger à travers quelques rencontres de fortune des réflexions sur nos frustrations collectives et quotidiennes. Ce dont je voudrais traiter ici est un sujet qui, pour n'avoir rien de neuf ni de voyant, constitue cependant une des multiples facettes de la discrimination dont ne cessent d'être victimes celles dont on a déjà rappelé ailleurs qu'elles constituent après tout la moitié de la terre des hommes. Il sera question, en bref, du problème mineur en apparence, mais grave dans ses conséquences, que constitue le repas du midi pour nos écoliers de l'élémentaire. Pour l'avoir vécu ou l'avoir vu vivre à côté d'elles (par des amies, des voisines ou des parentes) toutes les femmes savent la difficulté que représente pour certains parents, et pour les mères qui travaillent en particulier, la nécessité

lutions bâtarde et certes toutes aussi injustes les unes que les autres, autant pour la mère que pour l'enfant.

Parmi ces "choix" forcés on trouve les suivants: a) soit engager les services d'une gardienne qui vient expressément à l'heure du midi pour préparer le repas ou encore assumer la surveillance de ou des enfants dont le repas est déjà appâté; b) soit s'arranger avec une voisine, lorsqu'il y en a une de disponible, pour que l'enfant aille prendre son repas chez elle; c) soit encore que la mère accepte de renoncer à aller travailler parce que ladite voisine disponible n'existe justement pas, ou encore qu'il a été impossible de trouver la gardienne qui accepterait de se déplacer pour une heure et demie par jour, la chose n'étant pas en soi assez rentable.

Aussi, face aux difficultés et à l'insécurité qui entourent la solution du problème du retour à la maison de l'écolier à midi, un grand nombre de mères se résignent à renoncer à aller sur le marché du travail ou encore, quand elles se voient absolument forcées de le faire, cherchent à se débrouiller avec des moyens de for-

pas aussi simple qu'on veut bien le faire croire diront certains: il y a l'espace à trouver, le coût que représente la surveillance des enfants, la responsabilité qui s'y rattache etc... etc... Je n'irai pas jusqu'à prétendre qu'il ne s'agit pas là de problèmes réels, mais nul, à moins d'être animé d'une mauvaise foi flagrante, n'ira jusqu'à affirmer qu'il s'agit là de problèmes insurmontables. La preuve que le projet n'a rien d'utopique réside dans le fait que certaines écoles ont déjà entrepris de tenter l'expérience sur une petite échelle. Ainsi c'est le cas à l'école Pierre d'Iberville située dans le domaine Bellerive, à Longueuil. Là l'expérience est déjà en cours et semble donner par ailleurs des résultats très satisfaisants. Seulement voilà, il s'agit d'une initiative privée, tablant sur un semi-bénévolat de la part d'une résidente du quartier qui assume seule, cinq jours par semaine, la surveillance à l'heure du midi d'une vingtaine d'enfants qui prennent leur repas sur place. Cela veut dire, en d'autres termes, que c'est sur les épaules d'une seule personne que pèse une responsabilité que la commission scolaire, quant à elle, persiste à ne pas vouloir assumer.

De fait, tant qu'elle demeure de l'ordre de l'initiative privée, non institutionnalisée, l'expérience est tolérée. A l'école Pierre d'Iberville, la directrice a même consenti à prêter la salle où les enfants prennent leur repas. Mais là s'arrête la collaboration des autorités en place. La tolérance des commissaires (en grande majorité des hommes, soit dit en passant) ne va pas au-delà d'une certaine frontière. Après tout n'est-ce pas au foyer qu'est la place de la femme véritable, de la vraie mère? Que celle qui veut, ou qui a besoin d'aller travailler, qui ose ainsi échapper à sa responsabilité première de "génitrice" en subisse les conséquences! Que la femme ait autant le droit et/ou le besoin que l'homme de se retrouver sur le marché du travail, qu'elle s'y trouve déjà de toute manière, et ce dans la proportion de 37% de la main-d'œuvre active, ceci ne change en rien la perception qu'ont de la réalité sociale messieurs les commissaires d'école. Il est vrai que parmi ces derniers la gent féminine n'est pas sur-représentée: une seule femme commissaire dans notre circonscription scolaire! Alors que voulez-vous, on n'est pas pour commencer à aider les femmes à quitter leur foyer pour aller se dévergonder dans les usines, les magasins ou les bureaux! Surtout que maintenant elles osent réclamer le droit à la parité de salaire et à toutes sortes de balivernes au sujet de leurs droits civils, juridiques ou autres... Il est vrai qu'à propos de salaires, celles (la minorité je pense bien) qui en font de raisonnables peuvent se payer des gardiennes à domicile ou encore envoyer leurs enfants dans des écoles privées. Les autres — et c'est la majorité bien entendu — qui ne peuvent se permettre ce luxe, continueront à se débattre avec des problèmes sérieux de gardiennage à l'heure du midi ou encore en désespoir de cause, renonceront à quitter les quatre murs de leur cuisine. Voilà comment dans une société composée à moitié de femmes, mais gérée uniquement par des hommes — des hommes comme messieurs les commissaires d'école — on constate par le biais d'un problème comme celui exposé plus haut, à quel point nous les femmes avons peu accès aux centres de décision. Et dans ces centres où les décisions se prennent sans nous, elles sont par le fait même prises contre nous.

Nadia F. Eid, professeur - département d'Histoire, Université du Québec à Montréal



(Une priorité: l'accès aux centres de décision... (Photo Michel Giroux)

### Une année désastreuse

Mardi, le 24 février dernier, je lisais dans la section de votre journal nommée "Vous avez la parole" un texte de Madame Boulay qui faisait à sa manière un bilan de l'Année internationale de la femme. Ce texte révélateur est sûrement l'expression de croyances de beaucoup d'autres femmes. Mais, je m'oppose à cette façon de penser et d'analyser les situations. Un texte comme celui de Mme Boulay est dangereux car il retarde la cause des femmes, il les endort sur des illusions, des faux changements et des préjugés.

Le texte qui suit est une réponse à Mme Boulay, réponse à certaines de ses argumentations que je trouve inacceptables même si elles ont cours.

Madame Boulay,

En lisant votre texte-bilan de l'Année internationale de la femme, je me rends compte combien désastreuse a été cette année. Désastreuse non seulement parce qu'elle n'a apporté aucune réforme valable au point de vue législatif, mais désastreuse surtout parce qu'elle a fait croire aux femmes que leur libération tient tout simplement à une question de mentalité, à une façon différente et nouvelle de voir les situations, les mêmes, et de faire les gestes, les mêmes.

Pour "Madame Boulay-femme de carrière-mère-épouse", il faut vivre en tant que femme. Pour elle, la nature nous a nanties de telle sorte que, naturellement, l'enfantement nous prédispose à des activités connexes ménage et gardiennage "maman-maison". Que la nature fait donc bien les choses! Et, naturellement aussi, pour vivre en tant que femme, nous pouvons partager cette vie "maman-maison" avec une carrière, qui

nous conduit quelquefois hors du foyer, pourvu qu'elle ne nuise pas à nos dispositions naturelles de mère et d'épouse.

Voilà une pensée sexiste! Etablir des différences de comportements et de mentalité basées sur une différence biologique qu'est le sexe. Serait-ce naturel que, dans une société donnée, tous les individus qui ont les yeux bruns restent à la maison et aient charge des enfants et du ménage, alors que ceux qui ont les yeux bleus soient les pourvoyeurs de la famille et prennent part activement à la vie sociale? Franchement non. Il n'y a rien de naturel là-dedans. Et pourtant, beaucoup de femmes disent: en tant que femme. Alors, pourquoi ne pas dire: en tant que yeux bruns? La base de discrimination est la même: une différence biologique entre les individus.

La libération des femmes c'est économique, politique et idéologique, sans faux-fuyants. S'il doit y avoir libération, il faut demander plus que des "réformes" à droite et à gauche pour s'illusionner! Qu'est-il advenu dans les faits des garderies pour tous, payées par l'Etat...? Des réformes inapplicables parce qu'inapplicables dans notre société. Cessons de rêver...!

Désormais il faut parler de libération des femmes en terme de déssexualisation des rôles: dans la transformation du travail ménager et de la fonction maternelle, dans la participation active à la production, au travail social salarié. Déssexualiser les rôles, c'est repenser les fonctions de chacun non plus sur des bases sexuées mais sur les bases de capacité au travail, d'engagement, quel qu'il soit, pour en arriver à ne plus agir en tant que femme ou en tant qu'homme, mais bien plutôt en tant que citoyen. Et ce n'est vraiment pas l'Année internationale de la femme qui a incité ces transformations. Vraiment non!

Johanne Gaudet  
Montréal



LE JOUR, le jeudi 25 mars 1976

d'assurer une présence à la maison à l'heure du midi, lorsqu'il s'agit de servir son repas à l'enfant et de le garder jusqu'au moment de son retour à l'école. Ceci s'inscrit en somme dans un intervalle de temps assez court, une heure et demie environ, qui, dans les faits, se ramène à un peu moins d'une heure passée à domicile: le temps pour l'enfant de se déshabiller, d'avalier en vitesse un petit "lunch", de se rhabiller et de courir rejoindre ses camarades au seuil de la cour de l'école. Or — et c'est là où réside le cœur du problème — pour assurer une présence à la maison lorsque l'écolier vient y prendre son repas, les parents, et plus précisément la mère, doivent recourir à des moyens de fortune ou encore doivent faire un choix entre plusieurs so-

tune dont le plus périlleux certes est de confier la clé à l'enfant et de lui demander à six, sept ou huit ans, d'assumer la responsabilité d'entrer seul chez lui pour y prendre un repas préparé d'avance par la mère. On pourrait d'emblée se poser la question: pourquoi face à un problème aussi réel que grave, l'école n'assume-t-elle pas, non pas de fournir aux enfants un repas chaud à l'école (ce qui serait certainement une solution idéale et qu'il va bien falloir envisager un jour ou l'autre), mais au moins de mettre à la disposition des enfants dont les parents le demandent un local et une surveillance adéquats afin qu'ils puissent prendre leur repas sur place et demeurer dans l'enceinte de l'école jusqu'à l'heure de la reprise des cours. Bien sûr la chose n'est

# Ce que j'en pense...

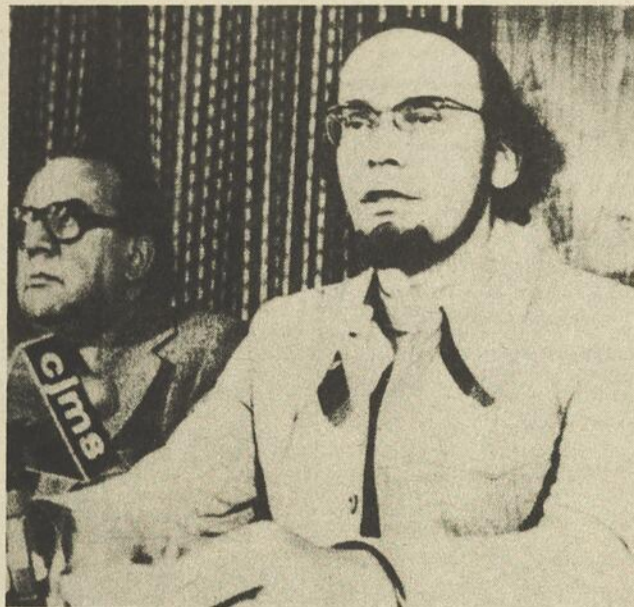
par  
Laurent  
Laplante



## Une bonne défense

Même s'il ne s'est pas montré très loquace au sujet de l'orientation prise par l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Yvon Charbonneau a fourni à "La onzième heure" une excellente défense du point de vue syndical. Premier élément frappant: le chef syndical a manifesté de bout en bout un intérêt constant pour le point de vue des étudiants et des parents. Cette préoccupation existait sans doute dans le passé, mais elle affleure aujourd'hui avec une netteté accrue. Ceci vaut au point de vue syndical un appui populaire qui lui faisait presque totalement défaut en 1972.

On peut regretter, cependant, que le représentant des parents qui participait à l'émission ait fait autant de détours et de contorsions pour ne jamais donner raison à M. Charbonneau. S'il admettait que les autorités ne se sont pas gênées pour raccourcir l'année scolaire pour des motifs olympiques, c'était pour reprocher aussitôt aux syndicats de paralyser les écoles sans préavis. Quand M. Charbonneau affirmait qu'il ne s'agissait pas là d'un mot d'ordre syndical, mais d'une pratique locale d'un goût douteux, le représentant des parents passait à un nouveau reproche. C'est ainsi que M. Charbonneau saisit vainement l'occasion de souligner l'effort de perfectionnement consenti depuis quelques années par des milliers de professeurs. C'est encore ainsi qu'il définit inutilement la politique de respect de la langue que professe la CEQ. Toutes ces précisions profitèrent au public, mais



(téléphoto PC)

Yvon Charbonneau; la défense du point de vue syndical

ne suffirent jamais à arracher un sourire d'approbation au représentant des parents. Une attitude aussi hargneuse enlève au représentant des parents le droit de se dire impartial.

## Une semaine nécessaire

Face à la propagande qui assaille présentement l'opinion canadienne et tente de l'infléchir dans un sens plus punitif encore qu'aujourd'hui, une "semaine du détenu" s'imposait assurément. Non pas pour nier le danger que constitue la criminalité, ni pour dissimuler le coût énorme qu'elle inflige à la société, mais tout simplement pour faire comprendre aux citoyens que la détention paternaliste, simpliste et souvent sadique qu'on impose aux condamnés ne peut constituer une solution. Pour faire comprendre aussi que la somme des crimes commis par les criminels contre la société n'égale pas la somme des crimes commis par la société contre les criminels. Pour faire comprendre en outre qu'on n'a pas encore

vraiment donné chez nous sa chance à la réhabilitation. Certes, on libère un certain nombre de condamnés et on les soumet à ce régime exigeant de la libération conditionnelle. On ne consent pas cependant à investir dans cette forme de réhabilitation ou dans d'autres les sommes qui conviendraient. On est prêt à atteindre et même à dépasser (c'est fait) le coefficient de "un gardien par détenu", mais on ne songerait pas un instant à ne confier qu'une dizaine de dossiers à un spécialiste de la probation ou de la libération conditionnelle. Quand une rechute se produira en libération conditionnelle, on réclamera l'abolition de la formule, mais on oubliera que jamais elle ne fut vraiment mise à l'essai. Oui, décidément, une semaine du détenu, ce n'est pas un luxe.

# CJMS EN TÊTE ...

 <b>Serge Bélair</b> 6h00-9h30	 <b>Émile Genest</b> 9h30-11h30	 <b>André Robert</b> Édouard Rémy 11h30-13h00	 <b>Huguette Proulx</b> 13h00-14h30	 <b>Jacques Duval</b> 14h30-17h00	 <b>Jean Duceppe</b> samedi 9h00-13h00	 <b>Donald Lautrec</b> samedi 13h00-17h00	 <b>René Homier-Roy</b> dimanche 13h00-17h00
--	--	---	---	--	--	---	--



Fournisseur officiel des Jeux Olympiques de 1976

## la radio au service des gens de chez nous

# petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du  
lundi au vendredi de 10h. à 5h.

**331-8961**

50

messages

A vendre au Centre de Documentation, 4319 St-Denis, "Pouvoir des femmes et subversion social, \$2.00. Poster "Québécois Debouttes" \$2.00. Dossier spécial sur l'avortement, \$1.00. 288-4057.

Félicitations M. Robert et Solange Bastien pour le nouveau Québécois. Roger.

101

propriétés à vendre

Si vous avez fait l'option tranquillité et air pur, j'ai ce qu'il vous faut. A vingt minutes du centre-ville, maison de style, 6 pièces, salle à diner, vaste leaving avec foyer, grand terrain paysagé, complexe résidentiel intégré avec golf, centre récréatif. Comptant minimum requis. Informations: 866-0268. - F. Aubry.

Superbe maison style nordique, 7 pièces, 4 chambres, foyer, plafonds style cathédrale, revêtement extérieur de cèdre, terrain gazonné, et paysagé, immense patio terrasse, en bordure immédiate de terrain de golf. Comptant minimum \$6.000. Informations: 866-0268. - C. Leblond.

105

propriétés à revenus

Rue Bercy, duplex semi-détaché, 2 x 5 1/2, bas libre avec sous-sol, 2 garages, près métro, et autobus. Particulier \$26.000. 521-2373 ou 288-1664.

117

propriétés commerciales industrielles

Dépanneur bière, bas loyer, long bail bon chiffre d'affaires bien située cause maladie. Tél.: 254-7342.

130

chalets à vendre

Au pied du Mt-Rigaud terre 15 arpents boisée \$15.000. Ch. St-Henri, Ste-Marthe. Tél.: 458-4059.

Gartaby chalet construction récente 4 pièces meublé rustique lac Aylmer terrain 100x200 prix, \$12.000. Tél.: 864-9442.

Site calme bordure du fleuve. Patio, haies, quai en ciment 100 pi, arbres, chauff. électricité. Meublé, habitable année, chalet de \$18.000. Tél.: 418-477-2409.

Chalet d'été magnifique lac Région Lac Saguy (20 milles avant Mont-Laurier) bateau 40 forces (\$6.500). Tél.: 819-322-5032.

Région de Montmagny. Terre 100 arpents. Maison de plus de 75 ans. Proximité d'un lac. \$20.000. Ecrire à Robert Ouimet 3999 Dandurand Montréal.

132

fermes à vendre

Au pied du Mont-Rigaud, terre 20 arpents boisée \$15.000 chemin St-Henri, Ste-Marthe. Tél.: 458-4059.

Acheterais petite ferme aubaine, jusqu'à 100 milles de Montréal maison et terrain, demander Pierre à 334-9548.

Ferme 67 arpents à vendre à Yamachiche avec maison plusieurs basses, Rivière plantation. Tél.: 819-228-3779.

134

condominiums appartement à vendre

Québec, condominium, 5 1/2, laveuse-sécheuse, réfrigérateur, cuisinière etc, (418) 527-2097.

147

terrains à vendre

Canton de l'est, terrain 263 pieds façade sur lac, vente rapide 0.20 p.c. Lundi au mercredi 9 heures p.m. à 11 heures p.m. seulement. Tél.: 457-6171.

Cantons de l'Est, Stukely Sud, 60 milles de Montréal magnifique boisé, en montagne, vue panoramique 180 x 600 pieds, soir: 332-6513.

Ste-Julienne, 75 x 150 semi-boisé, domaine privé, Lac artificiel, 30 min. de Montréal. Tél.: 524-6230.

6 terrains 195 x 200 pi. c. près de la base Militaire de St-Jean, les six \$4.000. Tél.: 514-347-8663.

Terrain boisé, 4 1/2 arpents, nord de Berthier. Electricité, bonne route. \$4.000. M. Ferland Tél.: 581-6334.

Val Morin, lot boisé, montagne près Belle-Neige. Condition paiement. Tél.: 671-7094.

ST-HILAIRE, 80' x 115', résidentiel, \$6800. demandé Michel soir Tél.: 464-0577.

Terrain de 80 x 115, Mont St-Hilaire, pommiers, quartier résidentiel, \$6.800. Demande Michel à 464-0577.

2 terrains à vendre à Lachenaie 75 x 90 avec service domaine Meunier coin de rue. Tél.: 666-3776.

Garthby, 50 acres, moitié érablière, moitié conifères, \$9.900. Tél.: 819-864-9442.

152 maisons de campagne à vendre

St-Anne de Lacs: Maison neuve, type Suisse, sur lac, 12 pièces, terrain 25000 pi.ca. \$70.000 à discuter. J. Lamontagne. Tél.: 476-3832 766-3192.

Maison neuve 5 appts, 26 x 40 située St. Germain Co. Drummond terrain 7500 pi. car. (pas d'intermédiaire) Tél.: 819-395-4515.

Chalet meublé, habitable à l'année, arbres, patio, haies, chauff. électricité, 22 milles de Québec paix, panorama splendide, \$18.000. Tél.: 418-477-2409.

165 divers à vendre

Mannequin bois 12 po. articulé, mâle, pour artiste, état neuf. laissez-rais pour \$10.00. Tél.: 389-6135.

202 appartements à louer

1 1/2 meublé à louer, 137.00 par mois dans Ahunistic chauffé libre immédiatement. Tél.: 381-8579 389-7713.

209 appartements demandés

**URGENT ... je suis à la recherche d'un appartement ou d'un logement immédiatement. Je travaille au Jour. demander Yves à 331-8961 Poste 21**

214 logements à louer

Logement 4 1/2 chauffé, équipé, coin Rockland et Van Horne. Libre 1er mai. Appeler 274-0282.

222 logements chauffés meublés à louer

BOUCHERVILLE. Logement 4 1/2 pièces, chauffé, meublé. Pour personne qui travaille à l'extérieur. 655-0479.

224 logements demandés

Policier sans enfant demande 4-5 pièces chauffé, district Parc Lafontaine, Sherbrooke, Boul. St-Joseph. 524-6258.

Une fille et ses 2 amoureux cherchent grand 7 1/2 Plateau Mont-Royal \$150. Pas chauffé. Jean-Pierre 733-1457. Claude 271-7684.

Jeune couple avec chien recherche 4 1/2 et plus. Gérard 288-9046.

239 bureaux et locaux à louer

Cartier & Sherbrooke, 30x50 plus sous-sol, tout genre de commerce. Tél.: 655-9348.

263 maisons de campagne à louer

Maison à louer Ste-Marthe sur le lac, 3 1/2 meublé, taxe d'eau payée, \$125/mois, libre immédiatement. Appeler après 5 heures. Tél.: 472-2055.

302 ameublement

**FAILLITE:** Pupitres, classeurs, chaises assorties, livres de poche, mobilier de salon, 2 morceaux etc, etc. 272-0455.

Lit d'eau, pins ou fins merisier ou capitonnés, velours côtele, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent. 871-9008

305 antiquités à vendre

1 ensemble de chambre (85 ans) et autres meubles antique, 918-293-5362.

316 articles sport - skis

Chandail de ski tricoté à la main, vert, avec motifs en pointe de diamant blanc et rouge, neuf, particulier 279-5276.

330 matériaux de construction

**PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM:** Pas de vendeur à payer. Appelez-moi pour estimation. 665-4896.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

**FOURRURE LESSARD & REHEL**  
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres

**CANADA "Album Phare"** sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi **FRANCE "Album Phare"** tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1944 à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier. 279-5276.

Accumulations de timbres-poste de plusieurs pays à vendre pour me débarrasser. Particulier 279-5276.

630

avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL DIVISION DES DIVORCES**  
NO: 500-12-058919-766  
**COUR SUPÉRIEURE MARCEL DESJARDINS,**  
vs  
**DAME DIANE LECLERC,**  
Intimée

**PAR ORDRE DE LA COUR**  
L'intimée, DAME DIANE LECLERC, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

**PRENEZ DE PLUS AVIS** qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

**MONTRÉAL,** ce 11ième jour de mars 1976.  
**A. BEAULIEU**  
REGISTRAIRE DES DIVORCES  
COPIE CONFORME  
**MERGLER MELANÇON BLESS & ASS.**

379 divers à vendre

**Oldsmobile Cutlas 72 350, dir automatique, très propre 323-6012.**

**Habillement complet première communion 6 ans, 7 ans 323-6012.**

380 divers demandé

Recherche, équipement de rembourrage, machine à coudre, presse à coussins, boutonneuse. St-Jérôme avant 4 hres. 438-7274.

Vieux disques populaires demandés, époque 1950-1965. Tél.: 524-9910 entre 12.00 et 13.00 hres.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720 3401.

430 perdu et trouvé

Boucle d'oreilles en or (forme boule) perdu près du T.N.M. ou sur rue Decelles. Rapporter s'il vous plaît à Micheline Labelle 738-0547, 761-6131 ext. 385.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

**Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.**

440 services divers

Secrétaire ferait tout genres de travaux de dactylo chez moi. Cueillette et livraison si désiré. Tél.: 669-5310.

**AMASO**  
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6hres.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-43-00732-75  
ET: 500-43-007733-75  
**COUR DU BIEN-ETRE SOCIAL**  
(Division de l'Adoption)  
Mlle Claudette Lévesque, domiciliée à 1311 Villeray, app. 3, cité et district de Montréal.

Requérante  
**JULIEN DOUVILLE,** de lieux inconnus.

vs  
**Intimé DAME DIANE LECLERC,**  
L'intimée, DAME DIANE LECLERC, est par les présentes requête en adoption pour ses deux enfants mineurs Marie, Annie, Linda Douville et Joseph, Lévis, Steeve Douville et que l'audition de ladite requête aura lieu le 27 avril 1976 à 10:00 heures a.m., ch. 100, devant cette Honorable Cour, à 410 est, Belle-chasse, Montréal. A défaut d'être présent à l'audition, jugement pourra être rendu par défaut.

**MONTRÉAL,** le 19 mars 1976.  
Honorable Juge Jean-Paul Lavalée,  
Juge en Chef de la Cour du Bien-Être Social.

Me Gilbert Godin, procureur de la requérante, 60 ouest, St-Jacques, Suite 501, Montréal.

**DEUXIÈME PARUTION**

Avis pour une demande de permis spécial. Prenez avis que Levert Transport, au Lac Carré s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant: Effectuer le transport pour le compte des Distributeurs de Pharmacie Breault & Trudeau, à St. Jovite, de Montréal à St. Sauveur, Ste. Agathe, St. Donat et retour pour marchandises à varier et à retourner.

Tout intéressé peut faire opposition à cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 4 jours suivant la première parution de cet avis.

440 services divers

**LE VA-ET-VIENT**  
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

455 impôts - tenue de livres

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou hucrau. Travail garanti. Yves Rozand. 76-4823

Rapports d'impôts, particulier ou propriétaire. Service rapide. Soir: 352-9187.

**DECLARATIONS D'IMPOT**  
Formule depuis 1968. tenue de livres. Tél: 381-5425.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO.: 500-02-009 001-764  
**COUR PROVINCIALE IRWIN KLEINMAN**  
VS

**MICHEL MALO**  
PAR ORDRE DE LA COUR  
Le défendeur, Michel Malo, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Provinciale, 10 est, Craig à Montréal, à son intention.

**MONTRÉAL,** ce 22 mars 1976

M. A. Beaulieu  
Greffier adjoint  
Mes Unterberg, Boyer, Giroux Mainville & Bonin  
Avocats  
1980 ouest, rue Sherbrooke suite 700  
Montréal, Qué.

820 femmes - filles demandées

Recherchons traductrice féministe d'expérience pour travail militant. Salaire: nul, avancement: nul, satisfaction garantie. Edition "Remu-ménage" C.P. 607, Succ. C. Montréal.

903 bateaux moteurs yachts

Au marché bateaux usagés. Seul liste québécoise de bateaux usagés, accessoires. Réservez votre liste pour 3.50 ou annoncez pour 1.50 **Nous ne fournissons que l'information.** Edition disponible 1er mai 1976. Aqua Enr. C.P. 93, Valleyfield. P.Q.

918 motocyclettes

Kawasaki 100CC, toute équipée, comme neuve 1975, 4 mois d'usage. Appeler André: 392-7691.

999 autos à vendre

**RENAULT 8,** 1970, verte, roule comme un charme. \$350. Demander Christian 331-8961.

**HONDA CIVIC** hatchback, 1975, 7,000 milles, grise, radio, prix à discuter. Cause: le goût de la bicyclette. Demander Christian 331-8961.

**MICHEL PINARD** vous attend chez Ville-Marie Pontiac Buick. 253-1414.

Toyota "Corolla" 1972. Parfaite condition, \$1,200.00, 10160 rue Laurentides, Montréal-Nord.

Renault 15 - 1973 automatique. Radio AM-FM 29,000 milles. Parfaite condition. Femme seule propriétaire. \$2,500.00 Soir: 388-5305.

## MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...

**MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS**

**LE MATELAS C'EST NOUS**

Le plus grand choix au pays.

Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval	687-2233
207 Beaubien Est-Montréal	276-9067
7573 St-Hubert-Montréal	276-4119
790 Atwater-Montréal	935-6716
10192 St-Michel-Montréal	384-3044

**FERMÉ LE MERCREDI**

# Le ballon du jour

de Serge Langevin

## 'Surprise'!



"... et nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture de la troisième campagne de souscription du Jour!"

**R** Un mot vous échappe...  
le petit Robert  
le rattrape.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

par TAUMA

### HORizontalement

- Poison qui met en péril le mariage de bien des couples — Possédés.
- Personnage représenté dans l'attitude de la prière — Se fait comprendre par gestes.
- Patrie d'Abraham — Sur la table.
- Séparations des cheveux — S'introduit, passe adroitement.
- Convenue — Au fond de la bouteille — Une des Cyclades.
- Secret de femme — Oiseaux passereaux à plumage gris brun vivant près des cours d'eau.
- Préfixe privatif — Nom du bouddha, en Chine — Manque de force.
- Propre — Juridiction ecclésiastique de Rome, composée de 20 juges (pl.) — Conjugaison.
- Voisin de la lentille — Argile rouge ou jaune.
- Ne peut pratiquement rien acheter de nos jours — Pour Air Canada, il y en a 14.
- Manque, omission — Quand on est valet, on ne l'est pas: demandez à Robert pour voir.
- Posée des matériaux de construction en longueur et en largeur — Matériau décoratif constitué de plâtre à mouler armé de fibres végétales.

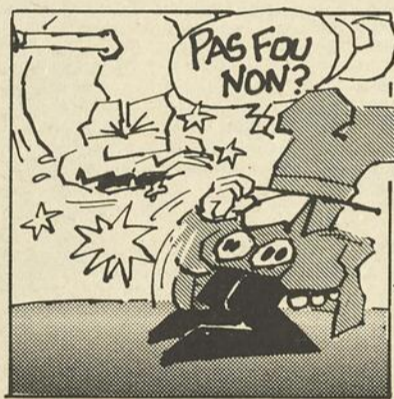
### VERTICALEMENT

- Faisait de la prose sans le savoir! — Dans la gamme.
- Tissent des toiles.
- Vient après sol — Serez donc votre camp! — Espèce de gnome.
- Grosse pluie subite — Suintai.
- Ancienne note — Fait mal au pied — Démonstratif.
- Mesure chinoise — Elle a de gros os.
- Il en faut à tout génie créateur.
- Eponges des mers chaudes à délicat squelette siliceux.
- Mèche de cheveux — Louanges.
- Se dit d'un vent qui souffle périodiquement du nord sur la Méditerranée orientale — Regarda à travers.
- Ton de do — Pareille à une autre — Côté du navire frappé par le vent.
- Coule au printemps (pl.) — Qui produit l'érosion.

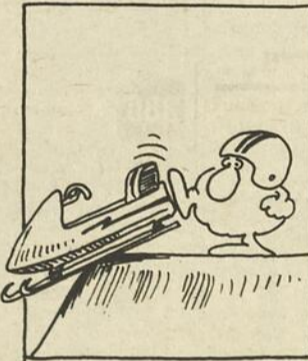
Solution du dernier numéro:

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	O	S	S	I	G	N	O	L	A	H
2	E	T	O	I	L	E	N	R	E		
3	P	A	L	E	O	S	J	E	U	L	
4	A	E	S	T	R	A	G	O	N	L	
5	S	U	I	T	G	R	A	T	E		
6	S	L	E	V	I	T	A	T	I	O	N
7	A	S	S	E	R	Q	U	E	S	T	R
8	G	U	E	S	U	E	R	R	E		
9	E	M	P	O	T	E	A	L	E	A	S
10	M	I	N	A	A	G	E	D	U		
11	S	U	C	L	E	Y	E	T	O	I	
12	A	M	E	R	E	E	S	P	E	R	E

### le sombre vilain



### L'homme du nord



### JAUNES D'ŒUFS



Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE **TÉLÉ!**

**TÉLÉ 7 JOURS**

EN VENTE PARTOUT

appartenant à des Québécois

# A L'AFFICHE AUJOUR D'HUI

## Cinéma

**ATWATER 1:** Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Taxi Driver": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.5.

**ATWATER 2** (étage mode): "The Magic Flute": 7.10, 9.30 sam. et dim.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

**AVENUE:** 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Jury of One": 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.20

**BEAVER:** 5117 avenue du Parc 844-1932. "Anomalies": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Synthia": 1.40, 4.30, 7.20, 10.10

**BERRI:** 1280 St-Denis, 878-2424. "La flûte enchantée": 2.00, 4.20, 7.00, 9.20

**CARTIER:** 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Jeudi: "Touki Bouki": 7.00 et 9.00 Vendredi et samedi: "Mon oncle Antoine": 7.00 "Kamouraska": 9.30

**CHAMPLAIN:** 1815 Ste-Catherine est. "Un après-midi de chien": 1.40, 5.35, 9.30 "Le verdict": 12.00, 3.50, 7.45

**CHATEAU 1:** 6956 St-Denis, 271-4400. "Né pour l'enfer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

**CHATEAU 2:** 6950 St-Denis, 271-4400. "Le solitaire du Fort Humboldt": 2.55, 6.10, 9.25 "Les chiens de Baskerville": 1.20, 4.35, 7.50

**CHEVALIER:** 1590 rue St-Denis, 845-3222. "La faille": 12.10, 2.30, 4.40, 7.05, 9.30

**CINEMA COTE ST-LUC:** 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Rollerball": 3.00, 7.15, "Rosebud": 5.05, 9.25.

**CINEMA 7e ART:** 3180 Bélanger est, 722-0302. "Terreur sur le Britannique": 7.30, dim: 3.05, 7.30, "Rollerball": 9.30. Sam: 5.05, 9.30. Dim: 12.45, 5.05, 9.30

**CINEMA LE PIERROT:** 1590 St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.35, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25

**CLAREMONT:** 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "No Deposit, No Return": 1.00, 3.30, 6.05, 8.35

**CRÉMAZIE:** 8610 St-Denis, 388-4210. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

**DAUPHIN:** (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

**Salle MacLaren.** "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

**ELYSÉE:** 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Femmes au soleil": 7.30, 9.30. sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (dim) et 10.00(sam). **Salle Eisenstein:** "Violence et passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

**LAVAL:** 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Né pour l'enfer": 7.30, 9.30 sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30

**Salle 2:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.00, 9.00 sam. & dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00

**Salle 3:** "Goodbye Norma Jean": 6.00, 7.50, 9.35 sam. & dim.: 12.35, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50, 9.35 sam.

dernier spectacle: 11.30

**Salle 4:** "Adieu Poulet": 7.00, 9.00 sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00

**Salle 5:** "Le solitaire du Fort Humboldt": 6.00, 9.45 sam. & dim.: 2.10, 6.00, 9.45 "Terreur sur le britannique": 7.40 sam. & dim: 12.10, 3.55, 7.40 sam. dernier spectacle: 11.30

**KENT:** 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Love They Neighbor": 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 8.50

**MAJESTIC:** 3166 rue Henri-Bourassa est 381-6116 "Il était une fois Bruce Lee": 9.00 sam. & dim.: 6.15, 9.30 "Le boss": 7.30, sam. & dim.: 8.00

**MERCIER:** 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Les dents de la mer": 7.10, 9.35 sam. & dim.: 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35

**MONKLAND:** 5505 ave Monkland, 484-3570. "Hustle": 1.05, 5.05, 9.20 "Klansman": 3.00, 7.15

**OUTREMONT:** 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Jeudi: "The Ring" d'Alfred Hitchcock (muet avec inter-titres anglais): 7.00 "Contre-censure" et "Le langage des gestes (Vallières): 9.30 Vendredi: "Shampoo": 7.00 et "Dark Star": Minuit.

**PALACE:** 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Goodbye Norma Jean": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

**PAPINEAU 2:** "Le crime de l'Orient Express": 12.45, 4.55, 9.00 "Le flambeur": 2.55, 7.05

**PARISIEN 1:** 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Adieu Poulet": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 sam. dernier spectacle: 11.35

**Salle 2:** "Seven Beautés": 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.25

**Salle 3:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.10

**Salle 4:** "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.05

**Salle 5:** "Né pour l'enfer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30

**PLACE DU CANADA:** Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Echoes Of A Summer": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

**PLACE VILLE-MARIE GRAND:** 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Play It Again Sam": 1.15, 2.50, 4.30, 6.05, 7.50, 9.35

**PUSSYCAT:** 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "Dirty Poll": 12.00, 3.00, 5.40, 8.30 "Hollywood Babylone": 1.15, 4.00, 7.00, 9.45.

**RIVOLI 1:** 6906 St-Denis, 277-4129 "Adieu Poulet": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

**Salle 2:** "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

**SEVILLE:** 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Devil With In Her": 1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.50, 9.35

**SNOWDON:** 5225 Décarie, 482-1322. "Next Stop, Greenwich Village": 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.35

**ST-DENIS:** 1594 rue St-Denis. "Gorgo": 12.40, 3.55, 6.50, 10.05. "Les clameurs se sont tues": 1.55, 5.10, 8.30.

**VAN HORNE:** 6150 Côte-des-Neiges, 731-

8423. "The Adventure Of Sherlock Holmes Smarter Brother": 1.00, 3.00, 5.00

**VERDUN:** 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un après-midi de chien": 8.00, sam. & dim.: 1.30, 5.30, 9.30 "Le verdict": 6.15, 10.00 sam. & dim.: 3.40, 7.40

**VENDOME:** Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"

**VIDEOGRAPHE:** 1604 rue St-Denis, 842-9786. "Beau Dommage 1975" (30 min.) de Paul Richard. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre.

**VILLERAY:** 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10, sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30

**YORK:** 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30

**WESTMOUNT SQUARE:** 1, Westmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.

**CINÉ-CLUB DE LACHINE:** Chalet du Parc Lasalle (coin 8e Avenue et St-Antoine) Dimanche le 28 mars: "Les chiens de paille" à 8.00 Entrée: \$1.50

**CINÉ CAMPUS UQAM:** 1301 rue Sherbrooke est, Vendredi le 26 mars: "Célestine" de Nagisa Oshima: 8.30

**CINÉ AHUNSTIC:** (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 30 mars: "Entre la mer et l'eau douce" de Michel Breault: 12.30, 3.30, 7.30

**CAMPUS LOYOLA:** Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 31 mars, "L'amour l'après-midi" d'Eric Rohmer: 7.00 et "Un homme et une femme" de Claude Lelouch: 8.45

**CINEMA ONF:** 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Relâche.

**CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPIQUE:** 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Jeudi: Festival du Film américain. "Stage Struck" (1925): 7.00 "The Devil is a Woman" (1935): 9.00 Vendredi: "Foolish Matrons" (1921): 7.00 "Touch of Evil" (1958): 9.00

**CINEMATHEQUE QUEBECOISE:** 1700 rue St-Denis, 844-8734. Relâche jusqu'au 30 mars.

## Théâtres

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE:** 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "La Nef des Sorcières", création collective regroupant: Luce Guilbeault, Marthe Blackburn, France Théoret, Odette Gagnon, Marie-Claire Blais et Nicole Brossard. Interprètes: Luce Guilbeault, Françoise Berd, Michèle Craig, Louise Dusseault, Pol Pelletier et Michèle Magny. Mise en scène: Luce Guilbeault. Du mardi au dimanche, à 20 h.

**THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER 76:** "Septième ciel" de François Beaulieu, avec Carole Chatel et Daniel Simard, mise en scène de Jean-Louis Roux.

**THÉÂTRE DU TRIDENT:** Palais Montcalm, Québec, (418) 692-2202. Commençant le 30 mars:

"Les hauts et les bas d'une vie d'une Diva: Sarah Mé-nard par eux-mêmes" de Jean-Claude Germain, avec Nicole Leblanc et Gaston Brisson.

**LA POUDELIÈRE:** De l'île Ste-Hélène. Le Théâtre International de Montréal présente: "Gerda" de Joseph Schull. Sur semaine: 20h30 samedi 18h30 et 21h30 Relâche le lundi.

**CEGEP DE STE FOY:** Québec. Jeudi le 25 mars. Le Théâtre de l'Equilibre présente: "L'histoire du Québec en trois régimes" de Leandre Bergeron.

**THÉÂTRE PORT-ROYAL:** (Place des Arts) "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flaguais et Roger Lebel, mise en scène de Louis-Georges Carrier. Une production de la Cie Jean Duceppe Inc. Du mardi au dimanche à 20h30

**THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC:** Bibliothèque Nationale, 1700 rue St-Denis. 849-8188. Les 22, 23 et 24 mars: "Chile Vencera" de Juan Fondon, mise en scène de Jose Valverde, avec Raymond Bouchard, Michel Daigle, Liliane Jolin, Françoise Lemaitre-Auger, Patrick Peuvion, Jérôme Tiberghien, Daniel Tremblay et Gisèle Trépanier.

**THÉÂTRE MAISON-NEUVE:** Place des arts. La Compagnie du Festival de Stratford présente: "The Tempest" en soirée les 19, 21, 23, 25 et 27 mars; en matinée: 20 et 26 mars. "Hamlet" en soirée: les 20, 24 et 26 mars; en matinée: les 21, 24 et 27 mars. Mise en scène: Robin Phillips et William Hutt.

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** (Salle Louis Fréchette). Les 29 et 30 mars, la Cie Jean Duceppe présente "Les Villains", à 20h30.

**PATRIOTE EN HAUT:** 1474 rue Ste-Catherine est. 523-1131. "Il" de Denys St-Denis, avec Pascal Desgranges. Semaine et dimanche à 20h. Samedi: 9h30 et 21h30 Jusqu'au 4 avril.

**NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE:** 1200 rue Bleury, 866-1964. "Macbeth" de Shakespeare.

**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT:** 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antoine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour.

**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:** 1297 rue Papineau, 523-1211. "Un pays dont la devise est je m'oublie" de Jean-Claude Germain, avec Guy L'Ecuyer et Marc Legault. Du mardi au dimanche à 20h30. Jusqu'au 2 mai.

**SOIRÉE D'ACTIONS COLLECTIVES:** Le groupe de la Veillée, un atelier de recherche sur le travail de l'acteur organise à toutes les deux semaines (vendredi soir) des soirées d'actions collectives, au 5785, boul. Monk. Ce ne sont ni des ateliers techniques ni des représentations. Le 26 mars, 9 et 23 avril et 7 mai. Renseignements: 522-2764 ou 652-2349.

## Variétés

**CASANOUS:** 485 Sher-

brooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Les Frères Brosse", présentent "Allez jouer par les oreilles", à 22h et minuit. Entrée: \$1.00.

**AUDITORIUM LE PLATEAU:** Rue Calixa Laval-lée, parc Lafontaine. Samedi le 27 mars: "Événement Mai en Mars," avec "Eden", et "Nebu" en première partie et Jean Derome, Marc Roberge et ses musiciens, Daniel Loyer, Gérald Dasilva, Claude Auger et Léon Stépanian, à 20h.

**PIANO NOBILE:** de la Place des Arts. Jeudi midi: "Le ballet moderne: de Isadora Duncan à Martha Graham" Invité: "La Troupe Nouvelle Aire". Commentateur: Henri Barras.

**EVECHE,** Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Zak", à 21h30 et 23h30.

**LA CROUTE:** 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. De jeudi à dimanche: "White River Blue Grass Band" à 21h. Entrée: \$1.00.

**CAFE CAMPUS:** 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 29 mars: "Luther Allyson", à 21h30 et 23h30. Entrée: \$2.00.

**L'IMPREVUE:** Hotel Iroquois, Place Jacques-Cartier. "Prélude", mardi, merc. jeudi et dim: 22h et minuit, vend. et sam: 22h, 23h30 et 1h30. Entrée libre.

**THÉÂTRE DE QUAT-SOUS:** 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Tout chaud" revue musicale de François Guy, Bonfield Marcoux et Steve Fiset. Du mardi au dimanche à 20.30. Samedi à 20h et 23h. Jusqu'au 27 mars.

**LE PATRIOTE:** 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Félix Leclerc" à 21h. en première partie: "Egide Bélanger".

**GRAND SALON DU DOMAINE MASCOCHE:** (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Le capitaine Nô", à 22h30 et minuit.

**SOLEIL LEVANT:** 286 rue Ste-Catherine, ouest, 861-0657 Lundi, mardi et mercredi: "Jessica North" chanteuse de folk-blues à 21h.

**CINEMA MASKA DE ST-HYACINTHE:** Jeudi le 25 mars: "Jean-Guy Moreau".

**CAFÉ DES BERGES:** 1830 rue St-Antoine, Lachine, 637-4621 Samedi le 27 mars: "Anne Joyal" à 20h. Entrée: \$1.00.

**OUTREMONT:** 1248 rue Bernard ouest, 277-3186. Vendredi et samedi: "Pauline Julien" à 21h30

**THÉÂTRE DES VARIÉTÉS:** 4530 rue Papineau, 526-2527. "Gilda Follies 76". Semaine et dimanche: 20h samedi: 19h et 23h.

**L'ESKABEL:** 407 rue St-Nicolas, coin St-Paul 842-4916. Chambre noire pour demi-voyant (travail collectif) jeudi, vendredi et samedi à 21h. Jusqu'au 10 avril. Sur réservations seulement.

**CAFÉ LA CHACONNE,** 338 rue Ontario, 524-5243. Vendredi et samedi: Jocelyne Brunet et Pierre Marcel Brûlé, flûte et guitare, à 21h.

**CENTRE CULTUREL DE RIVIÈRE DU LOUP:** Jeudi le 25 mars: "Les Séguin",

à 20h30

**CAFE DU PORT:** 356 rue Berri, 845-8765. Relâche.

**LA CAVE,** 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Mercredi et jeudi, de 20h à 3h: Soirée-rencontre de joueurs d'échecs.

**CAFE LE BRAQUE:** 64 Valois, Dorion 455-4685. Relâche.

**CHEZ CLAIRETTE:** 50 rue St-Jacques ouest. De mercredi à dimanche: "Ginette Sage," à 22h30 et minuit.

**LA PORTUGAISE:** 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rochà", cette fin de semaine: "Jacques Normand", mardi, mercredi, jeudi et dimanche: 21h30, vendredi et samedi: 20h30 et 23h30.

**PALAIS MONTCALM DE QUÉBEC:** Vendredi et samedi: "Jean-Guy Moreau"

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** (Salle Louis Fréchette). Mercredi et jeudi: Relâche. Vendredi: "La flûte enchantée" présentée par le Conservatoire de musique de Québec: 20h30

**PLACE DES ARTS:** (Salle Wilfrid Pelletier). De jeudi à dimanche: "Les grands Ballets canadiens présentent: "Hommage à Pierre Mercure", à 20h30, et dimanche à 14h30.

## Télévision

●12.20  
10 Le 10 vous informe  
●12.30  
2 (9) (11) 13 Les coqueluches - Variétés.  
7 10 30 L'homme de Fer - Policier  
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Le gentleman d'espom".  
12 It's Your Move - Jeu  
●5.30  
2 (11) Le monde en liberté - Documentaire  
5 6 The Partridge family - Comédie  
12 The new price is right - Jeu  
17 Tourlou  
●5.50  
4 Votre foyer madame  
●5.55  
4 La météo  
●6.00  
2 (11) Ce soir  
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...  
5 Around the city with Bob  
6 Doctors in the house  
12 Pulse  
17 Un maillon de la chaîne  
●6.30  
5 6 The city  
(11) Téléjournal national  
●6.40  
(11) Téléjournal régional  
●6.50  
(11) Nouvelles du sport  
●7.00  
2 (11) Robinson Suisse  
4 Aujourd'hui le 25 mars  
7 Rond Point  
12 Good Heavens  
(9) Le 9 vous informe  
10 Le 10 vous informe  
13 Le 13 vous informe  
17 Les gros sous  
30 Le quotidien - Information  
●7.30  
2 (9) (11) 13 Le travail à la chaîne  
4 7 10 30 Kojak - Policier  
5 6 Diane Stapley show  
12 Excuse my french  
17 Tam Ti Delam  
●8.00  
2 (9) (11) 13 Les grands

- 2 CBFT Montréal (R.-C.)
- 4 CFCM Québec (TVA)
- 5 CKMI Québec (CBC)
- 6 CBMT Montréal (CBC)
- 7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
- 9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
- 10 CFTM-TV Montréal (TVA)
- 11 CBVT Québec (R.-C.)
- 12 CFCF-TV Montréal (CTV)
- 13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)
- 17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
- 30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

- 30 Dessins animés  
●3.30  
4 Dessins animés  
5 6 Celebrity cooks  
17 Poste frontière  
30 Patofville  
●4.00  
2 (9) (11) 13 Bobino  
4 Le sac "décolle"  
5 6 Forest rangers  
7 10 30 Joe 90  
12 Celebrity Dominoes  
●4.30  
2 (9) (11) 13 Le Gutenberg  
5 6 Vision on  
7 10 Patofville  
12 Definition  
17 D'un Québécois à l'autre  
30 TV Bingo  
●4.45  
30 Dessins animés  
●5.00  
2 (11) Lassie - Aventure.  
4 Les champions  
5 6 What's new  
7 10 30 L'homme de Fer - Policier  
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Le gentleman d'espom".  
12 It's Your Move - Jeu  
●5.30  
2 (11) Le monde en liberté - Documentaire  
5 6 The Partridge family - Comédie  
12 The new price is right - Jeu  
17 Tourlou  
●5.50  
4 Votre foyer madame  
●5.55  
4 La météo  
●6.00  
2 (11) Ce soir  
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...  
5 Around the city with Bob  
6 Doctors in the house  
12 Pulse  
17 Un maillon de la chaîne  
●6.30  
5 6 The city  
(11) Téléjournal national  
●6.40  
(11) Téléjournal régional  
●6.50  
(11) Nouvelles du sport  
●7.00  
2 (11) Robinson Suisse  
4 Aujourd'hui le 25 mars  
7 Rond Point  
12 Good Heavens  
(9) Le 9 vous informe  
10 Le 10 vous informe  
13 Le 13 vous informe  
17 Les gros sous  
30 Le quotidien - Information  
●7.30  
2 (9) (11) 13 Le travail à la chaîne  
4 7 10 30 Kojak - Policier  
5 6 Diane Stapley show  
12 Excuse my french  
17 Tam Ti Delam  
●8.00  
2 (9) (11) 13 Les grands
- films "Quelques messieurs trop tranquilles".
- 5 6 The Carol Burnett show
- 12 The streets of San Francisco  
●8.30  
4 7 10 Jeudi 8h30 "Le roi de coeur".
- 17 Portraits
- 30 Jeudi 8h30 "L'homme le plus dangereux du monde."  
●9.00  
5 6 The Frankie Howard show
- 12 The practice  
●9.30  
5 6 House of Pride
- 12 Maclear
- 17 Au gré de l'actualité  
●10.00  
2 (9) (11) 13 La Sagouine
- 6 The Watson report
- 5 Police story
- 12 Harry-O  
●10.30  
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
- 4 7 10 30 Les nouvelles TVA
- 6 Sprockets "Rodin and Ancestors III".
- 10.50  
2 (9)(11) Les nouvelles du sports et météo
- 13 Le 13 vous informe  
●11.00  
2 (11) Boney
- 4 La météo
- 5 6 12 News
- 7 Informa 7
- 10 La couleur du temps
- 13 Ciné-soir
- 30 Outaouais aujourd'hui
- 11.15  
iné-4 "Jumbo la sensation du cirque".
- 11.15  
7 10 Sans Panfoules: "Les vacances finissent demain".
- 11.20  
12 Pulse - Information
- 11.22  
6 Special assignment
- 5 The Merv Griffin Show  
●11.30  
6 Montreal Tonight
- 30 Cinéma "Les femmes d'abord".
- 12.00  
2 (11) Cinéma "Judex".
- 6 Ciné-six - "Mother Wor Tights".
- 8 (13) Midnight at the movie "Trapped Beneath the sea".
- 12 The 12 Midnight Movie - "What ever happened to Aunt Alice".
- 12.45  
7 Informa 7
- 10 Sans pantoufles - "Embrassons la mariée".
- 12.52  
5 Music with Marc Legend
- 1.30  
2 Le téléjournal
- 2.15  
10 Le 10 vous informe

# "Chanson pour Julie" à la recherche d'un distributeur

par Jean-Pierre Tadros

## Rétrospective

### Arthur Lamothe

C'est presque une rétrospective Arthur Lamothe que nous proposerons le cinéma Outremont les dimanche, lundi et mardi prochains. En collaboration avec le CQDC, l'Outremont a en effet inscrit à son programme les films les plus significatifs de ce cinéaste québécois dont, naturellement, l'important cycle **Carcajou ou le péril blanc, chronique des Indiens du Nord-Est**.

En voici d'ailleurs le programme: dimanche, à 19 heures, **Le mépris n'aura qu'un temps** (1970); et à 21h., **Mistashipu** ainsi que **Pakuashipu**. Lundi, à 19h., deux courts métrages, **La route de fer** et **La chasse aux Montagnais**, ainsi que la première partie de **Ntési Nana Shepen** (On disait que c'était notre terre). Et à 21h., un moyen métrage intitulé **le train du Labrador** et la deuxième partie de **Ntési Nana Shepen**. Enfin, le mardi, on pourra voir les troisième et quatrième parties de **Ntési Nana Shepen**; ces projections de mardi seront suivies par un débat intitulé: "Sommes-nous complices d'un génocide?".

Participeront à ce débat: le réalisateur **Arthur Lamothe**, **Marcel Jourdain**, le principal intervenant de la série "Ntési Nana Shepen"; **Rémy Savard**, anthropologue, ainsi que plusieurs membres de l'équipe de production et des représentants de l'Association des Indiens du Québec et du Conseil de bandes de Sept-Iles.

## L'ONF aux Oscars

C'est le 29 qu'aura lieu cette fameuse soirée des Oscars. Le meilleur film, le meilleur réalisateur, la meilleure actrice, le meilleur acteur... enfin tout ce qu'il y a de meilleur dans le monde du cinéma, donc de Hollywood! C'est une grosse affaire commerciale à laquelle, semble-t-il, on ne peut échapper.

Donc on n'y échappera pas. Et pour donner un peu de piquant "made in Canada" à cette soirée, il faut vous rappeler que deux films de l'Office national du film participent à cette compétition. Il s'agit de **Monsieur Pointu** (dans la catégorie des courts métrages d'animation) et de **Whistling Smith** (dans la catégorie des "courts" documentaires).

Comme je n'ai pas vu ces films, je vous en donne la description que m'a gentiment fournie l'ONF de ce **Monsieur Pointu**:

**Monsieur Pointu** est un film réalisé par Bernard Longpré et André Leduc, et produit par René Jodoin. Une grande virtuosité filmique sert ici avantageusement le violoneux devenu célèbre du Québec, Paul Cormier. En effet, quand Monsieur Pointu veut jouer du violon, celui-ci se met à faire des siennes; bientôt, ce sont tous les éléments de l'entourage de Monsieur Pointu qui emboîtent le pas au violon récalcitrant. C'est une véritable boîte à surprise, d'où sortent mille et un objets. On a alors droit à une véritable farandole de mouvements et de performances étonnantes visant à embêter ce pauvre Monsieur Pointu, personnage réel perdu parmi les objets fantasques dans leur réalité mouvante.

**Whistling Smith** est un film réalisé par Michael Scott et Marrin Canell, et produit par Scott et Barrie Howells.

par Jean-Pierre Tadros

**Chanson pour Julie**, ce premier film de Jacques Vallée mettant en vedette Jean-Pierre Ferland, ne prendra pas l'affiche demain comme il avait été initialement prévu. Et la raison en est dramatiquement simple: le film a perdu son distributeur!

Cela arrive donc, et ce n'est généralement pas très bon pour un film que ce genre de contre-temps. En tout cas, c'était les Films

Mutuels qui devaient au départ distribuer **Chanson pour Julie**. Ces mêmes Films Mutuels avaient même invité la presse la semaine dernière à une conférence de presse fort couru. Un grand absent cependant: Pierre David, le directeur des Films Mutuels. Quant au réalisateur, philosophe, il déclarait à qui voulait l'entendre que, oui il y avait de petits problèmes dans l'air avec le distributeur, mais que tout allait

s'arranger dans les jours qui venaient.

Eh bien! rien ne s'est arrangé. Tout au contraire, car personne, semble-t-il, n'a pu éviter la rupture. Les Films Mutuels cèdent donc leurs droits de distribution. A qui? On ne sait trop encore, bien que Cinépix ait été approché et paraîtrait intéressé à prendre la relève. En attendant que ces problèmes de distribution se règlent, la première du film a été reportée à plus tard. En principe, elle aura lieu le 9 avril; ou alors plus tard.

Jacques Vallée, toujours philosophe, espère que son producteur, Pierre Lamy, arrivera à démêler l'imbroglio dès qu'il reviendra de vacances. Et il ne

reviendra que le 29. Alors, il attend. Quant à Pierre David, il se refuse catégoriquement à faire un quelconque commentaire. Ça ne regarde personne, nous fera-t-il remarquer; et puis ça n'a rien à voir avec la qualité du film".

Non, le film n'aurait rien à voir dans tout cela. Comme nous le dira Pierre David, "c'est un problème plus personnel". En fait, la "bisbille" aurait pris entre Pierre David et Jean-Pierre Ferland. Tant et si bien que le distributeur aurait décidé de ne plus s'occuper du film. Nous n'avons pu rejoindre hier Jean-Pierre Ferland.

**Chanson pour Julie** cherche donc un distributeur.



Jean-Pierre Ferland... à Pierre David Photo Pierre Boisclair

PROSPEC présente **Le roman interdit en Grèce par l'ancien régime est enfin un film...** Pour tous

**Michel Piccoli**

**LA FAÏLLE**

Un film de **Peter Fleischman**  
Musique de **Ennio Morricone**  
avec **Ugo Tognazzi**  
**Adriane Asti**

**CHEVALIER** LA FAÏLLE: 12.10, 2.30, 4.40, 7.05, 9.30.  
1590 rue St-Denis 845-3222

"Du policier à son meilleur. Nous redonne le goût du suspense et de l'action..."  
- Claire Caron, JOURNAL DE MONTREAL

"Des films comme ça, j'en verrais deux par semaine..."  
- Jean Morin, BON DIMANCHE

"Ce film désarmant est un succès assuré..."  
- Luc Perreault, LA PRESSE

UN POLICIER INTÈGRE MÈNE UNE LUTTE À MORT CONTRE LA CORRUPTION POLITIQUE...

PROSPEC présente **POUR TOUS**

**LINO VENTURA**

PATRICK DEWAERE dans un film de **PIERRE GRANIER-DEFERRE**

**Adieu Poulet**

PARISIEN-1: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. Samedi, dernier spectacle à 11.35.  
LAVAL-4: sur semaine 7.00 et 9.00. Samedi et dimanche: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Samedi dernier spectacle: 11.00.  
RIVOLI-1: 1.00, 3.00, 5.00, 9.00. AUSSI: Cinéma Capitol Drummondville

**PARISIEN RIVOLI LAVAL**

480 St-CATHERINE 0 366 3056 St-DENIS-BLANCHER 277 029 CENTRE LAVAL 688 7776

Ne l'oubliez pas!  
LE VENDREDI notre cahier spécial Vie et Culture

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

**BERGMAN MOZART** POUR TOUS

**La Flûte Enchantée**

le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

**DÈS DEMAIN** DERNIER JOUR "LE CHAT ET LA SOURIS"

Betty Hillen, Elvis, Glenn Miller, Chubby Checker, Louis Armstrong, Plus Duke, Balabala, Benny Goodman

**Queuelenou**

la Disco-Souvenir plus de 20 ans de Musique en OR au cœur du Vieux-Montréal tenue de ville

au 2<sup>e</sup> étage du 154 St-PAUL est coin Place Jacques-Cartier

## \$65,000 aux artisans de l'Est du Québec

Le ministre des Affaires culturelles, Jean-Paul L'Allier, vient de verser \$65,000 à la Corporation des artisans créateurs de l'Est du Québec. Cette somme représente la première tranche d'une subvention de \$147,000 que le ministère accorde à cet organisme pour l'année financière 1975-76, dans le cadre de l'entente Canada-Québec (ODEQ).

La Corporation des artisans créateurs de l'Est du Québec existe depuis le 23 octobre 1972. Son but principal est de travailler à l'organisation et au développement des métiers d'art dans l'Est du Québec. Pour ce faire, 16 centres de regroupement ont été formés dans différents villages et villes de la région. Ces centres sont composés d'artisans qui se sont unis pour

mettre sur pied des boutiques de vente et faire le point sur les besoins et les ressources des artisans de leur milieu.

La marque de commerce que s'est donnée la corporation témoigne d'une production fonctionnelle, originale et de qualité. Un comité de sélection choisit les produits susceptibles de porter cette marque, en tenant compte de l'utilisation faite par l'artisan de la matière première locale et de l'image de la région que véhicule le produit.

En apportant une aide financière à la CACEQ, le ministère des Affaires culturelles veut contribuer à la sauvegarde et au développement de l'artisanat québécois, particulièrement dans cette vaste région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.



## “Voyagements” avec “Rien que la mémoire”

La troupe “Voyagements”, qui nous avait présenté au printemps dernier la pièce “Les voyages” nous revient cette fois-ci avec une autre création de Michel Garneau, intitulée: “Rien que la mémoire”.

La pièce est présen-

tée à la Maison des Arts, La Sauvegarde, 160 rue Notre-Dame est, depuis hier soir jusqu'au 11 avril, à 21 heures, (relâche les lundis).

La distribution comprend: Danièle Panne-ton, Léo Munger, Gilbert Lepage, Normand Lévesque et Michel Côté.

**UNANIME!** 14 ANS

UN FILM REMARQUABLE SUPERIEUR, SAISSANT, PUISSANT ET TRES EMOUVANT. Un film poignant techniquement brillant. Un large tableau de décadence et de vulgarité. HATEZ-VOUS DE LE VOIR — N.Y. News

UN FILM FASCINANT! Un jeu d'acteurs sans pareil. — NBC TV

**UN FILM d'AMOUR et d'ANARCHIE**

VERSION ORIGINALE ITALIENNE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS un film de LINA WERTMULLER

MEMORABLE GRANDIOSE Un film passionnant. Un travail superbe de réalisation — ABC-TV

“★★★★” FAITES-TOUT POUR LE VOIR! — Magazine Vogue

UN FILM D'UNE ORIGINALITE PERCANTE, a la fois exubérant, tempétueux, gai et puissant — Gannett Newspapers

En vedette: GIANCARLO GIANNINI MARIANGELA MELATO

**FLEUR DE LYS** DÈS DEMAIN  
858 est. Ste-Catherine 288-3303

18 ans

La suite du chef d'œuvre erotique est enfin portée à l'écran

Image à Bali Paris et Hong Kong

**Emmanuelle l'Antivierge**

Un film de Francis Giacobetti

Avec **Sylvia Kristel**

Emmanuelle l'Antivierge, à la recherche totale du plaisir...

RIVOLI: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.  
PARISIEN-3: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.  
LAVAL-2: SEMAINE: 7.00 & 9.00.  
SAM. & DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.  
VERSAILLES: SEMAINE: 7.30 & 9.30.  
SAM. & DIM.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

5<sup>e</sup> SEMAINE!

cinemas **LE PARISIEN 5** 480 Ste CATHERINE O 866-3856

**RIVOLI** St-Denis & Belanger 277-1118

**VERSAILLES** 7265 Sherbrooke E. 353-7880

**CINEMAS Laval 5** CENTRE LAVAL 688-7776

AUSSI: LE CHARLOT (LONGUEUIL) ST-EUSTACHE (ST-EUSTACHE) LAURENTIEN (GRENVILLE) ROYAL (LAPRAIRIE) VARENNES (VARENNES) CHAMBLY (CHAMBLY)

**LES ATELIERS ST-ANDRE**

**COURS DE TAPISSERIE**  
(technique haute-lisse)

**COURS DE MACRAMÉ**

523-5549  
Renseignements: 845-0556

PIERRE DAVID présente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS

RAFRAN CINEMATOGRAFICA et SERGIO LEONE présentent

TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS dans

**UN GENIE 2 ASSOCIES UNE CLOCHE**

mis en scène par DAMIANO DAMIANI musique de ENNIO MORRICONE

**VILLERAY** ST-DENIS JARRY 388-5577

SEM. 7.00 - 9.10  
SAM. - DIM.: 12.30 - 2.30 - 4.40 - 7.15 - 9.30  
AUSI: RIO A SOREL

**POUR TOUS**

les productions BEAU BEC présentent

en Récital

**PAULINE JULIEN**

Brecht + Québec

billets \$3.50

**26 & 27 mars**

LIBRAIRIE DU CINEMA OUTREMONT

**OUTREMONT** 1248 Bernard reserv: 277-3186

## LE JOUR théâtre

par Pierre Vallières

### Effervescence du printemps

La fièvre du printemps s'est emparée du milieu théâtral québécois qui se trouve actuellement en pleine effervescence. On a du mal à suivre présentement tout ce qui se joue sur nos scènes. Une première n'attend pas l'autre...

Ainsi, ce soir, deux premières: “Un pays dont la devise est je m'oublie” de Jean-Claude Germain au Théâtre d'Aujourd'hui et “Le dernier des Don Juan” de Neil Simon au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts.

Entre-temps, poursuivent leur carrière: “La nef des sorcières” au TNM, “Chile Vencera” (en tournée), “Les hauts et les bas d'une vie d'une diva, Sarah Ménard par eux-mêmes” (au Trident), “L'histoire du Québec en trois régimes” de Léandre Bergeron (ce soir, au cégep Sainte-Foy), “Septième ciel” de François Beaulieu au Théâtre-Midi du TNM, “Evangéline Deusse” au Rideau-Vert, “Macbeth” au Gesù, “Il” au Patriote-en-Haut, “Comptine pour adultes noirs” de Normand Labelle au Centre culturel de Sherbrooke... et j'en passe sûrement.



Veronique Le Flaguais dans une scène du “Dernier des Don Juan” qui prend l'affiche ce soir au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts.

### La Diva, d'une mare à l'autre

Après de nombreux et fructueux périples de par le très vaste monde la Diva Sarah Ménard (Nicole Leblanc) récidive et repart en tournée, le Cambelton à Vancouver... avant d'atterrir au Théâtre Port-Royal les 28, 29 et 30 juillet, dans le cadre des spectacles “olympiques” du prochain été.

D'ici au 15 mai, la Diva, fille “game et wide-open”, s'ouvrira à la gourmandise de ses nombreux admirateurs 17 fois au Québec, 3 fois en Ontario et une fois au Nouveau-Brunswick. En juin, elle sera acclamée comme il se doit sur la Côte du Pacifique avant, en juillet, de souffler la flamme olympique.

Cette tournée sera réalisée grâce à la collaboration de l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada.

### En attendant Godot

À compter de demain et jusqu'au 28 mars, l'Atelier-studio Kaléidoscope dirigé par Marthe Mercure présente la célèbre pièce de Becket “En attendant Godot”, à la Cité des jeunes de Vaudreuil.

À noter que les rôles de Vladimir et de Lucky sont cette fois joués par des femmes (Marthe Mercure et Lorraine Desmarais). Selon Marthe Mercure, cela intensifie “les forces de la pièce de Becket”. C'est à voir.

Les représentations ont lieu à 20h30.

# les choix du jour



Le groupe Zak est à l'Evêché de l'Hôtel Nelson jusqu'à dimanche soir.

## Le Salon des sciences occultes célèbre son 5e anniversaire

Le Salon des sciences occultes fête cette année ses cinq ans d'existence. Cinq années de succès accru. Non seulement cet événement a attiré des milliers de visiteurs chaque année mais il a su conserver la fidélité de ses adeptes qui reviennent avec plaisir à chaque fois... et souvent plusieurs fois au cours du même salon. Petit à petit d'un événement farfelu, amusant et curieux Le Salon

des sciences occultes peut maintenant s'assurer la collaboration de véritables chercheurs de divers secteurs. Cette année on pourra voir au Salon des Sciences Occultes, au Centre Paul Sauvé (8-18 avril), Jean Roussier qui, après avoir fait un franc succès au Plateau, viendra donner des conférences et des démonstrations sur ce qu'est la régression d'âge, une arme parfaite dans certains cas de

profonds dérangements psychiques. L'Institut de Méta-physique viendra s'y joindre ainsi qu'un spécialiste qui traitera, avec films et diapositives à l'appui, des extra-terrestres en même temps qu'il fera le lancement de la revue "L'Autre monde" qu'on pourra bientôt trouver sur le marché.

Bon mois d'avril aux occultes.

### Télévision

**Femmes d'aujourd'hui** (R.C.) à 13h35: "Des femmes dans l'édition". On essaie de déterminer pourquoi les femmes ont décidé de se lancer dans l'édition.

**Jeudi 8h30:** (T.M.): "Le roi de coeur". Une comédie fantaisiste de Philippe de Broca, avec Alan Bates, Jean-Claude Brialy et Geneviève Bujold. Une histoire qui se déroule dans une petite ville de France, habitée par des fous qui ne sont pas si fous que ça. (France 1966).

**Au gré de l'actualité** (R.Q.) à 21h30: L'émission d'aujourd'hui est consacrée entièrement aux audiences du CRTC qui auront lieu à la fin du mois, concernant l'octroi de nouveaux permis pour les postes de radio FM. Participants: Jean-Pierre Coalier, Claude Picolo, Colette Chabot, Stéphane Venne, le

directeur régional du CRTC, Paul-Emile Lamy, et Johanne Mercier, journaliste.

### Radio

**Carnets des arts** (CBF 690) à 12h20: Entrevue de Nicole Bisaillon avec Michel Garneau qui parle de la pièce "Rien que la mémoire", jouée par la troupe "Les Voyagements". De Chicoutimi, Hugues Tremblay, cinéaste, parle de son film "Jos Carbone" dont la première aura lieu demain soir au théâtre Capitol de Chicoutimi.

### Théâtre

Au théâtre Port-Royal de la Place des arts, la Compagnie Jean Duceppe présente "Le dernier des Don Juan", avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flagais et Jean Duceppe; la mise en scène est de Louis-Georges Carrier.

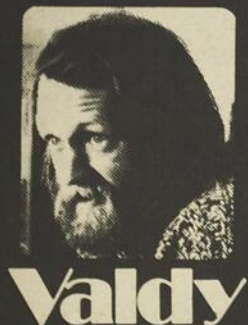
### Cinéma

"Un après-midi de chien" la version française de "Dog Day Afternoon" avec Al Pacino, au Champlain. Au Parisien, un bon policier français qui nous change un peu de la "recette" américaine, "Adieu poulet", avec Lino Ventura.

### Variétés

Il ne reste que quelques jours pour voir Félix Leclerc au Patriote qui, comme on le sait, ne sort pas souvent! A la Casanous, "Les Frères Brosse" et au Grand salon du Domaine de Mascouche, le Capitaine Nô... Zak est à l'Evêché de l'hôtel Nelson.

Les Prod. BEAU BEC  
présentent  
29 MARS 8hr. 30



auditorium LE PLATEAU  
billets en vente chez  
PHANTASMAGORIA  
845-4445  
INTERNATIONAL MUSIC  
STORE 878-4485

**BALCON  
les images**

**Juan Gomez-Quiroz**  
VERNISSAGE  
jeudi le 25 mars à 20 heures

2031 Saint-Denis, Montréal. Tél.: 843-7720  
mer., sam., dim., de 12 à 18 heures; jeu., ven., de 12 à 21 heures.

## SOLEIL LEVANT

2860, Ste Catherine  
844-6028 — 861-0657

à 21h00  
de jeudi à dim.

## ODISSEY

Festival du Jazz  
Du 5 au 11 avril

Permis de la régie

## AUDITIONS

Des auditions s'adressant aux **danseurs et danseuses professionnels** seulement, seront tenues par les **Grands Ballets Canadiens** à Montréal le samedi 27 mars à 13:00 hres à la salle de répétition de la Place des Arts (entrée des artistes boul. De maison-neuve).

Pour de plus amples  
informations composer:  
**489-8641**

Les productions poincaré  
présentent

**MAI EN MARS**

3:30 h. de bonne  
musique québécoise

avec

**EDEN  
NEBU  
DUO - JAZZ**

aussi

*Derôme Cartier  
Marc Roberge • Cie  
Loyer • Dasylova  
Claude • Léon...*

27 mars, 20 heures  
Auditorium le Plateau  
Billets en vente à  
**L'ALTERNATIF**

\$ 3.00  
\$ 3.50

**ÉLYSÉE**  
35 MILTON / 842-6053  
SALLE RESNAIS **POUR TOUS**

**MIS EN NOMINATION  
POUR 4 CÉSARS**

- MEILLEUR FILM
- MEILLEUR INTERPRÉTATION MASCULINE
- MEILLEUR SECOND RÔLE FÉMININ
- MEILLEUR SCÉNARIO

**PRIX LOUIS DELLUC**  
élu des le premier tour  
à la majorité absolue

"Voilà un film différent, un film original, un film qui rend heureux" — PARIS-MATCH

"Souriant, tendre, "Cousin, Cousine", est une réussite" — L'EXPRESS

"Chez TACCHELLA, l'expression "rire aux larmes" prend tout son sens" — ECRAN

"Enfin une comédie qui a du ton, quel événement!" — LE NOUVEL OBSERVATEUR

"Avec un réel talent, Tacchella ne se contente plus des demi-teintes; il charge et tente de tout bousculer sur son passage..." — FICHES DU CINÉMA

"Victor Lanoux: un comédien à surveiller. Un acteur de la race des grands." — TELERAMA

"Dans la ligne des meilleures comédies. Avec un tel cousin, une telle cousine, la vie de famille devient une fête" — FRANCE SOIR

"Couvrez voir "Cousin, Cousine" — LE JOURNAL DU DIMANCHE

UN FILM DE Jean-Charles TACCHELLA  
AVEC  
MARIE-CHRISTINE BARRAULT VICTOR LAMOUX

-ça va? -oui, ça va...

*Cousin Cousine*  
un drôle de cinéma!

SALLE EISENSTEIN  
**8<sup>e</sup> SEMAINE**  
Très beau.  
somp tueux et déchirant.

film de **LUCHINO VISCONTI**  
**VIOLENCE  
et  
PASSION**  
BURT LANCASTER SILVANA MANGANO

le jeudi 25 mars 1976, LE JOUR

# le sport

Après inspection de la FIN

## Bassin olympique: on est sûr à 95%

Harold Henning, président de la Fédération internationale de natation, a déclaré hier lors d'une conférence de nouvelles qu'il était confiant à 95 p.c. que le bassin olympique serait prêt pour les Jeux de Montréal en juillet.

Cette déclaration de Henning, qui vient tout juste d'inspecter le chantier olympique, contredit ses propres déclarations faites lors de visites précédentes et lors des Jeux d'Innsbruck.

Par contre, Henning a insisté pour qu'un projet secondaire ne soit pas écarté avant 30 jours. Il reviendra en effet à la fin d'avril ou au début de mai pour inspecter à nouveau les lieux.

Ces projets secondaires pour les épreuves de natation et d'athlétisme avaient été présentés par le COJO au Comité international olympique lors des Jeux d'Innsbruck.

Le COJO avait assuré le CIO qu'aucune difficulté ne se posait pour 19 des 21 épreuves au programme. La Fédération internationale

d'athlétisme avait accepté les assurances du COJO, mais la Fédération internationale de natation voulait s'assurer que le bassin serait prêt.

Un plan secondaire a alors été mis sur pied. Un bassin aurait été construit près du Centre Claude Robillard si jamais les retards avaient été trop importants au bassin olympique.

### Garder le projet secondaire

Henning a déclaré qu'il avait été très étonné par les progrès réalisés depuis sa dernière visite au chantier.

"Je tiens à féliciter tous les dirigeants du COJO et surtout les travailleurs pour les immenses progrès réalisés. Je souhaite qu'ils poursuivent leur excellent travail", a mentionné Henning.

Par contre, il ne veut absolument pas abandonner le projet secondaire.

"Ce projet secondaire n'a pas coûté un sou

encore. A moins de circonstances incontrôlables, ce plan ne servira jamais, mais on ne sait jamais. Il ne faut pas se reposer sur ses lauriers. M. Claude Rouleau m'a assuré que tout serait prêt à temps. D'après ce que j'ai vu, je peux dire que le COJO est en avance sur l'échéancier présenté à Innsbruck dans plusieurs domaines."

On a déjà commencé à apposer la tuile à la piscine et le système de filtration de l'eau est déjà en place.

Henning y est même allé de certaines prédictions quant au déroulement des compétitions.

"J'étudiais la question hier soir et je suis persuadé que plusieurs records olympiques seront abaissés à Montréal. Je peux même affirmer que 12 records tomberont. Cet état de fait est causé par les dix corridors du bassin. Ceci veut dire que deux corridors seront libres lors des finales, ce qui permettra aux nageurs d'abaisser les records", a conclu Henning.



Même s'il n'a pu se classer dans les quinze premiers, Germain Barrette a attaqué le parcours de Hunter Mountain avec beaucoup d'agressivité.

## Séries mondiales de ski Victoires de Gros et de Morerod!

HUNER MOUNTAIN (Reuter) — La spécialiste suisse Lise-Marie Morerod, qui a gagné plus de dix épreuves Coupe du Monde en un peu plus d'un an, a remporté hier à Hunter Mountain un nouveau succès à l'occasion du slalom spécial comptant pour les "Nations World Series of Skiing" ou Match des Nations.

C'est cependant de justesse qu'elle est parvenue à s'imposer cette fois.

En raison de sa grande avance dans la première manche sur ses plus proches rivales — 1.71 sur l'Autrichienne Monika Kaserer et 2.11 sur Patricia Emonet — la championne des Diablerets n'a pas skié de manière trop risquée dans son second parcours. Si elle réussit quand même à devancer Monika Kaserer, elle a été par contre sérieuse-

ment inquiétée par la brillante spécialiste de 1973, Patricia Emonet.

La championne de Praz-sur-Arly a réalisé un véritable exploit en la battant de 1.68 dans la seconde manche. Monika Kaserer est reléguée à plus de trois secondes, un écart impressionnant.

Par cette victoire, l'équipe suisse rejoint l'Italie au classement général intermédiaire avec 28 points. Les Allemands, qui enlèvent 5 points dans cette compétition, les suivent de près à quatre points, alors que les Français talonnent les skieurs du Liechtenstein pour la 5e place.

Grâce à Monika Kaserer, 3e, l'équipe autrichienne figure également au classement intermédiaire, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

### Victoire de Gros

L'équipe masculine italienne, dominée la veille en slalom géant, a effectué un brillant redressement hier à l'occasion du slalom spécial remportée par le champion olympique de la spécialité, Piero Gros.

Le Piémontais, vainqueur de la Coupe du Monde en 1974, a réalisé une deuxième manche du même niveau que celle d'Innsbruck sur la neige artificielle qui recouvre les pentes de Hunter Mountain.

Sixième de la première manche à 69 centièmes de Gustavo Thoeni, "Pierino" s'est brillamment surpassé dans le second parcours.

Il y devança de 1.31 seconde Thoeni, qui dut même s'incliner de 44 centièmes devant Fausto Radici, auteur du deuxième meilleur temps de la manche à 66 centièmes de Gros.

## Du béton qui se détache, un stade qui s'écroule!

(PC) — Une plaque de béton de quatre pieds s'est détachée d'une poutre reliée au mât du stade olympique, mardi, et est tombée au sol après une chute de 185 pieds.

Selon des responsables de la Régie des installations olympiques (RIO), aucun travailleur n'a été blessé lors de l'incident.

Qualifiant l'accident de mineur, M. Roger Trudeau, directeur de la RIO, a déclaré que celui-ci est survenu au moment où a cédé un joint défectueux en béton qui reliait la base de la poutre au mât du stade.

Selon lui, la poutre

elle-même ne présente pas de faiblesse structurale. Telle une tour, le mât a été conçu pour supporter le toit amovible du stade.

D'autre part, ironie du sort, le nouveau stade de Cologne est menacé d'effondrement. Une inspection de sécurité faite après qu'un bloc de béton se soit détaché d'un des 1600 piliers soutenant le toit du stade a en effet montré que sur 32 piliers suspects, 19 présentaient des anomalies de construction, le béton contenant notamment des poches d'air ou d'eau.

Selon M. Werner Baecker, responsable à la construction pour la ville de

Cologne, un risque d'effondrement existe si l'acier se met à rouiller.

Il sera décidé aujourd'hui si, à la suite d'un rapport d'experts, le stade doit être fermé et reconstruit ou si des réparations seront suffisantes.

Le stade de Cologne inauguré au mois de novembre dernier, a coûté 46 millions de marks (environ \$15 millions) et peut contenir 60.000 spectateurs. En attendant, le match de coupe de RFA FC Cologne contre Bayern Munich, qui doit avoir lieu le 3 avril prochain, se disputera dans le vieux stade de la ville qui ne contient que 28.000 places.

souffre de pneumonie virale et ne pourra revenir au jeu avant une semaine ou 10 jours selon un porte-parole des Flyers. Dornhoefer avait jusqu'à présent participé aux 74 matches des Flyers cette saison. Paul Holmgren a été rappelé de la filiale des Robins de Richmond de la Ligue américaine pour le remplacer.

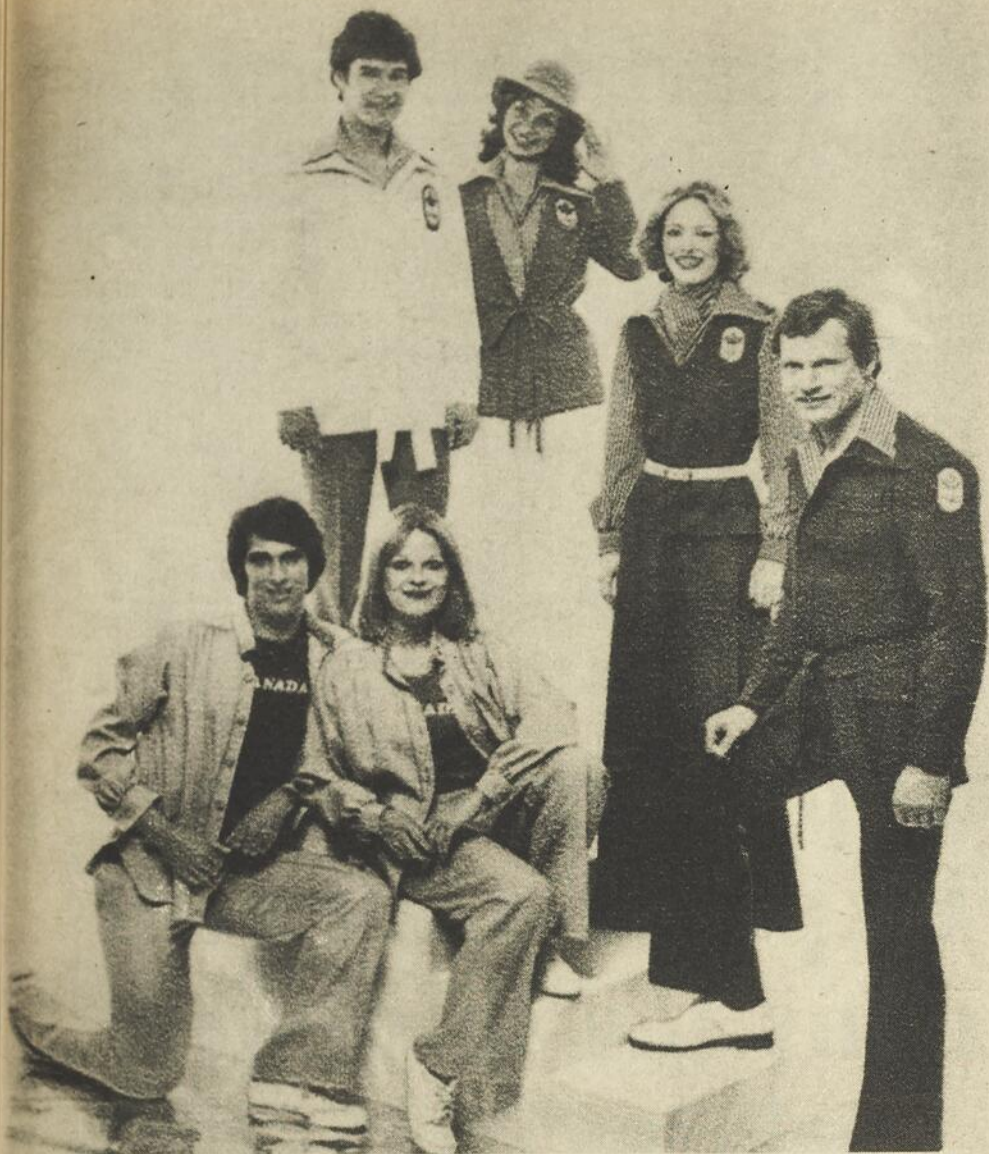
Blues de St-Louis de la Ligue nationale cette saison. Les Blues l'ont remercié de ses services au mois de décembre et les Rangers ont pu négocier avec lui après qu'aucune équipe ne l'a réclamé au repêchage.

PHILADELPHIE (AP) — Gary Dornhoefer, des Flyers de Philadelphie,

## bref sport

NEW YORK (AP) — Les Rangers de New York ont mis sous contrat hier le gardien Gilles Gratton, qui a accepté les conditions de l'équipe pour une période de deux ans. Gratton a joué pendant trois ans dans l'Association mondiale de hockey avec Ottawa et Toronto avant de se joindre aux

# Aux Jeux de l'Arctique Enfin de l'or pour le Québec!



Vous voulez voir de quoi auront l'air les athlètes canadiens lors des différentes cérémonies des Jeux olympiques cet été? Voilà. Les couleurs prédominantes sont le rouge et le blanc, bien entendu et les uniformes ont été créés par le couturier montréalais John Warden.

SCHEFFERVILLE (PC) — Le Québec a finalement inscrit ses premières médailles d'or aux quatrièmes Jeux de l'Arctique à Schefferville, alors qu'Anita Lepage a remporté la course de 220 verges et Adrien Pinette le mille junior en raquette. Jusqu'à maintenant le Québec a récolté deux médailles d'or, cinq d'argent et cinq de bronze, ce qui surpasse amplement sa récolte de 1974 à Anchorage, Alaska, qui s'était limitée à un grand total de huit médailles. Même s'il est trop tôt pour parler du classement en points des Jeux, puisque ces derniers ne deviennent disponibles qu'au

moment où une discipline est complètement terminée, une première vue sur les performances des quatre groupes qui participent aux Jeux montre que les territoires du Nord-Ouest ont récolté dix médailles d'or, six d'argent et autant de bronze, le Yukon sept d'or, cinq d'argent et quatre de bronze et l'Alaska cinq d'or, huit d'argent et autant de bronze.

Les Jeux de l'Arctique comptent treize sports. Quelques-uns figurent au programme des Jeux olympiques, comme le basketball, le hockey, le judo, la lutte, le patinage artistique, le ski de fond, le tir et le volley-ball. D'autres se re-

trouvent surtout aux Jeux du Canada ou du Québec comme le badminton, le curling, la raquette et le tennis sur table.

Mais ce qui différencie réellement les Jeux de Schefferville des autres compétitions, c'est une série de six exercices d'habileté connue sous le nom des sports arctiques. Deux d'entre eux ont été présentés hier, soit le coup de pied simple qui consiste à frapper une cible le plus haut possible sans perdre l'équilibre et le saut du prier où l'athlète doit partir d'une position agenouillée et se retrouver le plus loin possible debout en projetant son corps vers l'avant.

## L'affaire Balon: les Nordiques répliquent!

QUEBEC (PC) — Au moment même où Dave Balon s'appretait à faire condamner par défaut les Nordiques de Québec pour un montant de \$461.000, ces derniers ont riposté en déposant une demande reconventionnelle au montant de \$100.000 contre leur ex-ailier gauche.

L'affaire Balon, qui devait revenir devant la cour supérieure, aujourd'hui, a donné signe de vie plus tôt que prévu, au cours de la journée de mardi, quand les Nordiques se sont présentés devant le juge André Desmeules, en sollicitant l'autorisation d'être relevés de leur défaut.

Le juge a pris la demande en délibéré.

En se présentant devant le tribunal, les Nordiques ont apporté la pièce manquante au dossier pour que le litige soit entendu au mérite, soit un plaidoyer écrit. Ils y ont aussi ajouté la demande reconventionnelle de \$100.000 dirigée

contre Balon, en alléguant que ce dernier les a induits en erreur au sujet de sa condition physique au cours de l'année 1973.

Rappelons que l'ex-ailier gauche réclame pour sa part \$461.000 en dommages-intérêts des Nordiques pour bris de contrat.

## Tardif est élu joueur de l'année

Le prolifique ailier gauche des Nordiques de Québec, Marc Tardif, a été élu avant-hier le joueur par excellence de la saison 1975-76 par les lecteurs de la publication spécialisée Hockey News. Tardif, on le sait, détient une large avance en tête des

compteurs de l'AMH.

D'autre part, Bobby Kromm, des Jets de Winnipeg, a été élu l'instructeur de l'année et Bill De Witt, fils, vice-président des Stingers de Cincinnati a reçu le titre d'administrateur de l'année.



Voici les médaillons officiels des Jeux olympiques qui seront vendus à travers le monde; ils sont frappés en quantités limitées: 1 976 médaillons d'or, 19 760 médaillons d'argent et 197 600 de bronze.

D'un côté du médaillon apparaît le parc olympique comprenant le Stade, la piscine et le vélodrome. Sur l'autre face, on trouve une vue de Montréal.

On pourra se procurer les médaillons de bronze à la fin de mars, les médaillons d'argent, à la fin de mai.



**DANSE**  
PARTI QUÉBÉCOIS  
COMTÉ STE-MARIE

Date: Samedi 27 mars

Endroit: 1884 St-Germain (près Ontario)

Heure: 20 heures

Entrée: \$2.50

Prix de présence orchestre et disco mobile  
permis de la S.A.Q.



ALIGNEMENT  
B.M. Inc.



AUTOS CAMIONS  
FREINS SUSPENSION

Pièces de suspension garanties à vie  
Aussi longtemps que vous serez propriétaire de votre voiture.

TEL: 270-4244

7010 ST-DOMINIQUE, MTL

LOUEZ UNE VOITURE  
HOHELAGA DRIVE YOUR SELF  
VOITURES NEUVES  
ET COMPACTES AMERICAINES  
2122 MASSON  
524-6836

**VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE**  
VENTES ET LOCATIONS TT  
(Achat-Rachat)

Véhicules neufs - garantie usine - assurance sans déductible  
**UN FORFAIT TOUT COMPRIS/HORS TAXE**  
TOUTES MARQUES EUROPÉENNES  
(Représentant officiel des Grandes Marques)  
RENAULT, SIMCA, PEUGEOT, CITROËN, FIAT, V.W. etc.

**et EUROPCARS**  
Location de tous types de véhicules

Le plus important réseau de location d'automobiles en Europe

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous  
notre catalogue

**AIR FRANCE/EUROPCARS**

5193 Côte des Neiges,  
Montréal, P.Q.  
735-3083 et 735-0791

Permis  
no 50493

# Le cercle pourrait se refermer autour de Messersmith!

VERO BEACH, Floride (LE JOUR-PA) — Le lanceur Andy Messersmith a refusé une nouvelle offre des Dodgers de Los Angeles, a déclaré hier Walter O'Malley, le président du club.

O'Malley a ajouté que cette offre était légèrement supérieure au contrat de trois ans d'une valeur de \$540,000 avancé précédemment et qu'elle était la dernière.

Messersmith, 30 ans, a remporté 19 victoires pour les Dodgers la saison passée alors qu'il jouait sous option. Il fut déclaré agent libre en décembre dernier.

"Je n'ai pas l'intention de le rappeler", a indiqué O'Malley après avoir été informé que Messersmith rejetait son offre.

C'était, paraît-il, la quatrième offre des Dodgers à l'endroit de Messersmith, qui rechercherait un contrat de quatre ans avec clause de non-renvoi.

Les Dodgers ont déjà dit qu'ils ne se mêleront pas d'une guerre monétaire entre plusieurs équipes pour obtenir de nouveau les services de l'as artilleur. "Andy est un très bon lanceur et nous sommes prêts à payer ce que vaut un

grand lanceur, mais nous ne payerons sûrement pas deux ou trois fois ce qu'il vaut", a précisé le président des Dodgers.

Par ailleurs, Messersmith pourrait bien se retrouver dans l'eau chaude suite à la réception du propriétaire des Braves d'Atlanta, Ted Turner, qui a informé l'agent d'affaires de Messersmith, Herb Osmond, qu'il retirerait tout simplement son offre s'il n'a pas reçu une réponse d'ici quelques jours.

Turner a dit qu'il avait bien lu dans les journaux d'Atlanta que Messersmith désirait s'aligner avec une équipe aspirant au championnat, mais que les Braves, justement, avaient des chances de remporter le championnat.

Turner était le premier en ligne quand Messersmith fut déclaré agent libre. Les termes du contrat offert par les Braves n'ont pas été dévoilés mais il appert qu'il vaudrait pour plusieurs années avec un salaire dans les six chiffres.

Mais toujours est-il qu'entre les Braves et les Dodgers, les Padres de San Diego, les Angels de la Californie et les White Sox de Chicago seraient toujours sur les rangs pour s'adjuger les services de Messersmith.



L'entraînement printanier du baseball majeur se poursuit toujours et Woodie Fryman (35), Pat Scanlon (42), Fred Scherman et Pete MacKanin (5) semblent s'y donner à cœur joie sous le chaud soleil de Daytona Beach, en Floride.

## Sept recrues des Expos retournent dans les mineures

DAYTONA BEACH (AP) — Sept recrues, dont quatre lanceurs, des Expos de Montréal de la Ligue nationale de baseball ont été retranchés de l'alignement hier et ont pris le chemin du camp des ligues mineures.

Les lanceurs Bill Atkinson, Larry Landreth,

Joe Keener et Ed Riley, de même que les voltigeurs Warren Cromartie et Gary Roenicke, et le joueur d'intérieur Rodney Scott ont ainsi quitté le camp d'entraînement.

Les Expos comptent maintenant 34 joueurs à l'entraînement si l'on tient

compte des lanceurs Wayne Granger et Chuck Taylor et des receveurs Doby Johnson et Bob Reece, qui ne font pas partie de l'alignement.

Le Mexicain Juan Navarrete et Pepe Frias, de la République dominicaine, ne se sont pas encore rapportés au camp. Ils n'ont pas encore obtenu leur visa.

## Du baseball à Toronto: on saura vendredi!

La station radiophonique CHUM, de Toronto, a laissé savoir hier que les propriétaires de la Ligue américaine de baseball se réuniront vendredi à Tampa pour voter sur l'attribution de la franchise à l'un des deux groupes intéressés à l'obtenir pour la ville-reine.

La LAB a décidé la semaine dernière d'élargir ses cadres en 1977, portant à 14 le nombre de clubs dans sa ligue. Seattle a obtenu l'autre franchise.

La Brasserie Labatt serait à la tête d'un des deux groupes tandis que l'autre serait conduit par les frères Phil et Irving Granovsky, de Toronto.

Le groupe Labatt, rappelons-le, a tenté sans succès d'acquiescer plus tôt cette année les Giants de San Francisco qui avaient été mis en vente par la Ligue nationale.

Chaque groupe tentera tout d'abord d'obtenir

les faveurs des propriétaires de la Ligue américaine avant de pouvoir négocier un contrat de location du stade de l'exposition canadienne nationale de Toronto, fraîchement rénové.

Le président du Toronto métropolitain, Paul Godfrey, a dit pour sa part qu'il était confiant de pouvoir en venir à une entente avec les nouveaux concessionnaires d'ici la fin du mois.

## Leblanc élu le joueur offensif par excellence

Fernand Leblanc, des Castors de Sherbrooke, s'est mérité le titre du joueur offensif par excellence du mois de mars. Le capitaine des Castors de Sherbrooke qui occupait le 10ème rang chez les compteurs à la fin du mois de février, se retrouve maintenant en 5ème position, ayant dépassé Normand Dupont, Pierre Brasseur, Robert Simpson et

Richard David, pour rejoindre Glen Sharpley des Festivals de Hull. Il a augmenté sa production de 27 points, qui se situe surtout dans une majoration de 15 buts comptés dans le mois de mars. Pour cette magistrale performance, le capitaine des Castors de Sherbrooke se mérite la plaque de sport O'Keefe qui lui sera remise prochainement.

Du côté défensif, l'honneur revient à Graeme Nicholson, des Royals de Cornwall, dont la stabilité à la ligne bleue n'a pas été étrangère au fait que les Royals se sont assurés l'exclusivité de la 2e position au classement général des équipes. Ce jeune défenseur qui vient tout juste d'avoir 18 ans, s'avère un atout précieux dont pourra disposer Orval Tessier.

**AUX JEUNES  
DE CÔTE-DES-NEIGES  
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE  
ET OUTREMONT**  
LE JOUR a besoin de camelots pour  
votre région...

**ON ATTEND VOTRE APPEL!!**

**331-8961**

### COUPON D'ABONNEMENT



Aucun abonnement n'est remboursable

JE DESIRE RECEVOIR 'LE JOUR' PAR COURRIER.

Ci-joint mon chèque d'abonnement de \$ \_\_\_\_\_

Nouvel abonnement  \$18 pour 3 mois  
\$32 pour 6 mois  
\$60 pour 12 mois  
Renouvellement  Edition du vendredi seulement  
\$15 pour 12 mois

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

**LE JOUR**

387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent,  
331-8961



Avec la venue plutôt subite du beau temps, la saison de ski de printemps sera, semble-t-il courte mais intense. Cette scène a été croquée hier en Nouvelle-Ecosse où il ne restait que quelques jours encore...

# hockey

## Ligue nationale

## Association mondiale

### Hier

Toronto à Montréal  
Rangers à Buffalo  
Atlanta à Chicago  
Washington à Détroit  
Boston à Pittsburgh  
Minnesota à Kansas City

### Aujourd'hui

Rangers à Philadelphie  
Pittsburgh à St-Louis  
Chicago à Boston

### Vendredi

Islanders en Californie  
Buffalo à Washington  
Los Angeles à Vancouver

### Samedi

Kansas City à Montréal  
Rangers à Chicago  
Philadelphie à Boston  
Atlanta à Détroit  
Vancouver à Los Angeles  
Minnesota à St-Louis  
Buffalo à Toronto

### Dimanche

Montréal à Boston  
Kansas City à Rangers  
Atlanta à Washington  
Détroit à Pittsburgh  
Minnesota à Chicago

### Mardi

Cleveland 3, Québec 1  
Indianapolis 8, San Diego 8  
Toronto 6, Calgary 5

### Hier

Cincinnati à Phoenix  
Houston à Cleveland  
Edmonton à Winnipeg  
Calgary en N.-Angleterre

### Aujourd'hui

Cincinnati à San Diego

### Vendredi

Cincinnati à Houston  
San Diego à Phoenix  
Indianapolis à Cleveland  
Edmonton à Toronto

### Samedi

Calgary à Québec  
Phoenix à San Diego

### Dimanche

Phoenix à Houston  
San Diego à Winnipeg  
Indianapolis en N.-Angleterre  
Calgary à Toronto

### Section canadienne

	M	G	P	N	Bp	BcPts
Winn.	75	49	24	2	324	235100
Qué.	74	43	27	4	277	254 90
Cal.	73	37	32	4	277	254 78
Edm.	75	25	45	5	247	312 55
Tor.	73	23	45	5	307	356 51

### Section est

N.-A.	74	31	36	7	236	268 69
Clev.	73	32	36	5	250	259 69
Cin.	74	33	40	1	268	307 67
Indi.	73	30	37	6	225	229 66

### Section ouest

Hou.	71	46	25	0	295	238 92
Phoe	73	36	31	6	272	254 78
S.D.	72	33	33	6	279	261 72

### Les compteurs

	B	A	P
Tardif, Qué.	64	67	131
Hull, Winn.	44	69	113
Nillsson, Winn.	38	72	110
Hedberg, Winn.	50	54	104
Cloutier, Qué.	53	48	101
S. Bernier, Qué.	32	65	97
Bordeleau, Qué.	33	61	94
Lacroix, S.D.	25	68	93

### L.J.M.Q.

### Séries quart-de-finales, 4 de 7

### Aujourd'hui

Montréal à Cornwall

### Vendredi

Hull à Sherbrooke  
Sorel à Québec  
Chicoutimi à T.-Rivières

### Dimanche

Sherbrooke à Hull  
Cornwall à Montréal  
Québec à Sorel  
Chicoutimi à T.-Rivières

## Championnats mondiaux de curling

# Le Canada perd son élan

DULUTH, Minnesota (PC) — Vainqueur de ses deux premiers matches lundi, le Canada a subi deux défaites consécutives, hier, au championnat du monde de curling.

Jack MacDuffe, de St. John's, s'est incliné 10-5 devant André Tronc, de France, et 8-5 devant Bengt Cederwall, de Suède, pour glisser en quatrième place au classement, ex-aequo avec la Norvège, la France et l'Ecosse. C'est la première fois depuis 1961 que le Canada subit deux revers successifs au championnat

mondial.

Les Etats-Unis occupent toujours la tête du classement avec un palmarès de quatre victoires. Ils ont défait hier la Suisse 10-5 et la Norvège 10-2.

Dans les autres matches du quatrième tour, la France a battu le Danemark 9-4, la Suisse a surclassé l'Allemagne 4-2 et l'Ecosse a triomphé de l'Italie 5-4.

### Classement

	G	P
E.-U.	4	0
Suisse	3	1
Suède	3	1
Canada	2	2
Norvège	2	2
France	2	2
Ecosse	2	2
Italie	1	3
Allemagne	1	3



Le skip de l'équipe canadienne, Jack MacDuff

## COLLECTIONNEURS DE TIMBRES POSTES CANADA-ÉTATS-UNIS NATIONS UNIES

Collectionnez comme les experts le font - Pas de doubles ou d'accumulations inutiles - Envoyez 0.50 pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.

Satisfaction garantie ou argent remis

## OMNIPHILA

ENRG.

(dépt J) C.P. 729 station OUTREMONT OUTREMONT H2V 4N9

## LA PANTALONNERIE

Où tout prend une allure mode.

Sainte-Catherine, coin Papineau

enfin à Laval...

# SIROIS JEANS

NOUVEAU MAGASIN

1878 BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDEY, LAVAL, 681-4104



Cinq semaines en juillet et août:

Espagnol élémentaire  
Espagnol intermédiaire  
Langue avancée  
Civilisation et littérature espagnoles  
Conversation

## Collège de Maisonneuve VILLE COURS D'ÉTÉ EN ESPAGNE À CUENCA

- voyages culturels
- excursions
- spectacles
- sports et services connexes
- assurances

COUT: \$470 à \$630, tous frais compris INSCRIPTION: avant mai '76

Demandez notre dépliant: COURS D'ÉTÉ EN ESPAGNE

Collège de Maisonneuve  
3800, rue Sherbrooke est, Montréal H1X 2A2  
514-254-7131

PARA-SOL TOURS LTÉE, permis no. 75-01-50194

# BO JEANS

## BO JEANS

20 à 50%  
de réduction

### Chandails

"supportons  
nos athlètes"  
et "on est  
si mignon  
faut s'aimer"

\$7.75

2 pour \$15.00

## Vente de Printemps

du 25 mars au 3 avril

Dans tous nos magasins participants

**ARVIDA**  
339 Carré Davis  
548-2242

**BEACONSFIELD**  
449 Boul. Beaconsfield  
695-3389

**BELOEIL**  
296 Wilfrid Laurier  
467-2099

**BOUCHERVILLE**  
774 Pierre Viger  
665-2026

**BROSSARD**  
Place Portobello  
7250 Boul. Taschereau  
672-0113

**CAP DE LA MADELEINE**  
Galeries du Cap  
378-1938

**CHATEAUGUAY**  
245 Boul. D'Anjou  
691-7091

**CHICOUTIMI**  
714 St-Pierre  
451-0287  
29 MARS 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC

**GRANBY**  
13 rue Johnson  
372-0185

**ST-ADELE**  
68 rue Morin  
229-5677

**ST-HYACINTHE**  
2040 rue Cascades  
773-2585

**ST-LAURENT**  
612 Boul. Ste-Croix  
748-7518

**TERREBONNE**  
4764 Boul. des Seigneurs  
666-7028

**VALLEYFIELD**  
35 rue St-Laurent  
371-7371

**VICTORIAVILLE**  
30 rue Perrault  
752-5146

**AMOS**  
193 1ère avenue

**ROUYN**  
28 est, Perrault  
762-1140

**THETFORD MINES**  
Carrefour Frontenac  
338-8218

**CHICOUTIMI**  
419 est, Racine  
543-5887

**LAVAL**  
393 rue Cartier  
663-4036  
1292 rue Labelle  
681-0506

**LONGUEUIL**  
1999 Boul. Roland Therrien  
670-7835  
127 ouest, St-Charles  
674-8563  
1255 Curé Poirier  
677-7212

**ST-GEORGES de BEAUCE**  
299 1ère avenue  
288-9217

**CHAMBLY**  
2476 rue Bourgogne  
658-7447

**POINTE AUX TREMBLES**  
11871 est, Notre-Dame  
645-5602

**ST-JEAN**  
253 rue Richelieu  
346-6464

**MONTREAL**  
955 est, Fleury  
381-0396  
3940 rue Ontario  
524-0618  
4026 B Ste-Catherine ouest  
937-7155  
10787 Boul. Pie IX  
327-2646  
5817 Boul. Léger  
327-1711

**PLACE VERSAILLES**  
Montréal  
351-9868

**ST-LAMBERT**  
592 A Victoria  
672-9645